

ECHOS

JUDICIAIRES - GIRONDINS

BORDEAUX MÉTROPOLE

Une troisième agence
pour In Extenso

TRIBUNE

Utilisation de l'IA par
les salariés :
un encadrement
nécessaire



CÉLINE
LESCURE INQUEL
créatrice de Plume Paris

Prêt-à-porter

**Bordelais
en vogue**



ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS Édités par la Société ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS - SAS au capital de 45 000 € - Siège social : 108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex • SIRET 456 200 476 00038 • 05 56 52 32 13 • Réunion des cinq journaux d'informations judiciaires : **AFFICHES BORDELAISES** (fondées en 1904) **ANNALES DÉPARTEMENTALES** (fondées en 1933) **ANNONCES DU SUD-OUEST** (fondées en 1924) **INFORMATEUR JURIDIQUE** (fondé en 1948) **PETITES AFFICHES DE LA GIRONDE** (fondées en 1848) • Directeur de la publication : Guillaume **LALAU** • Directeur adjoint : Nicolas **THOMASSET** • Directeur des rédactions : Vincent **ROUSSET** • Rédactrice en chef : Astrid **GOUZIK** • Direction artistique : David **PEYS** • Maquettistes : Sarah **ALBERT**, Noëlle **SANZ**, Raphaëlle **MOURET** & Cyrielle **MICHAUD** • Secrétaire général des rédactions : Michel **CASSE** • Rédaction : Nathalie **VALLEZ**, Jennifer **WUNSCH** & Marie-Amélie **HUSSON** • Responsable Organisation et Systèmes d'Information : Ophélie **BROUTTIER** • Assistante de direction & Service abonnement : Catherine **DEPETRIS** • Chargée de Webmarketing et Community Manager : Cyrielle **MORFEA** • Assistante Communication Digitale : Magalie **RICCETTI** • Responsable Annonces Légales : Emmanuelle **GESLAIN** • Service Annonces légales : Nicolas **KARNAY**, Adèle **BROCHARD** & Sandrine **CARCENAC** • Direction financière et administrative : Katia **DE STEFANO** • Responsable comptabilité : Florence **MANOEUVRIER** • Service comptabilité : Élodie **VIGNEAU** • Service commercial annonces légales : Anthony **BLUTEAU**, Christophe **CLERTEAU** & Franck **DUPERIÉ** • **PUBLICITÉ** : Guillaume **LALAU** & Christine **SABOURIN** • Tél. 05 56 52 32 13 • publicite@echos-judiciaires.com • Dépôt légal à parution Hebdomadaire - Parution le vendredi - Impression : **ROTIMPRES Carrer del Pla de l'Estany**, sn, 17181 Aiguaviva, Girona, Espagne • Routage **IGS (SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS)** • Commission paritaire n° 0228 I 82797 ISSN 0420-4360 • Prix unitaire : 2,20 € • Abonnement 1 an papier + web : 79 € au 05 57 14 07 55



Dans l'actu

Gironde

4 En bref Gironde

10 À la une
Prêt-à-porter :
Bordelais en vogue

18 Bordeaux Métropole
Une troisième agence
pour In Extenso

20 Bègles
Quiet fait taire la vaisselle

En région

22 En bref Nouvelle-Aquitaine

24 Dordogne
Architecture, Scapa s'affirme

26 Landes
« À contresens »,
virage à 180° sur la création d'entreprises

Le cercle des experts

28 Tribune
Utilisation de l'IA par les salariés :
un encadrement nécessaire

Tendances Business

32 Entreprises
Bercy simplifie pour redresser l'export

34 Entreprises
Les salons menacés par l'inflation ?

Vini & Culture

36 En bref Sortir en Gironde

38 Tendances vins
Dégustation au cœur
des grands crus alsaciens

42 Le coup de cœur de Philippe
Clos Cabana : un vin de cabane

44 Cinéma
Dune : deuxième partie

49 Annonces légales



Sommaire



Gironde En bref



Mérignac LE GROUPE DIMOOD RACHÈTE L'ÉDITEUR PRIMUS SOFT

Expert des systèmes d'information et de la transformation digitale des entreprises, en France et à l'international, le groupe Dimood, dont le siège social se trouve à Vannes, annonce l'acquisition de l'entreprise girondine Primus Soft. Spécialisée dans l'édition logicielle et l'intégration complète de solutions ERP (progiciel de gestion intégré) pour les métiers du vin et des spiritueux haut de gamme, elle emploie 18 personnes et équipe une soixantaine de sociétés prestigieuses. « Notre démarche est de proposer à nos clients actuels et futurs une nouvelle approche basée sur le Cloud et l'IA. Ce rapprochement renforce nos capacités et nous donne les moyens dans notre volonté de devenir le leader sur ce marché des vins et spiritueux en pleine évolution », note dans un communiqué Jacques Langlois, fondateur et directeur de Primus Soft. Cette acquisition permet à Dimood de développer sa présence dans le Sud-Ouest. « (...) Elle reflète également notre engagement continu pour développer notre expertise en tant qu'éditeur et intégrateur de solutions logicielles », conclut dans un communiqué Jérôme Bazin, président du groupe Dimood.



Tresses

TRANSPORTS VEYNAT ACQUIERT TRANSPORTS KLEIN

Le transporteur girondin spécialiste des liquides alimentaires, qui affiche un chiffre d'affaires de 196 millions d'euros en 2023, une flotte de 1 250 véhicules et emploie 1 165 collaborateurs, vient de finaliser l'acquisition de Transports Klein, basé à Sélestat, dans le Bas-Rhin. L'entreprise de l'Est de la France, dont le chiffre d'affaires s'est élevé à 10 millions d'euros l'année passée, et qui emploie 56 collaborateurs pour une flotte de 100 véhicules, servait déjà de base alsacienne aux camions Veynat. Ce rachat permet au groupe girondin de renforcer son maillage territorial dans la Région Grand Est, tout en lui ouvrant des perspectives de développement vers l'Allemagne et la Suisse. « Grâce à cette acquisition, Transports Veynat accélère le développement de son réseau territorial (...), et se projette résolument vers l'international. Nous continuons, opération après opération, à bâtir un leader français et européen du transport de liquides alimentaires. Je suis heureux de pouvoir m'appuyer dans les prochains mois sur l'accompagnement des équipes dirigeantes de Transports Klein pour y parvenir », assure dans un communiqué Pierre-Olivier Veynat, PDG du groupe.

Bruges UNE BELLE ANNÉE 2023 POUR LE GROUPE PAROT

« Avec un chiffre d'affaires en hausse de 11 % à périmètre comparable, nos équipes réalisent une très belle année 2023. Nous avons su profiter de la bonne dynamique de nos marchés, tant sur le volet véhicules particuliers que sur celui des véhicules commerciaux. Et malgré les pressions observées sur les prix sur le deuxième semestre, le maintien de nos marges brutes à un haut niveau nous aura permis d'atteindre nos objectifs de performance et de rentabilité », affirme dans un communiqué Alexandre Parot, PDG du Groupe Parot. Le chiffre d'affaires annuel du groupe s'élève ainsi à 385,5 millions d'euros, en croissance de 7 % en réel et de 11 % à périmètre comparable par rapport à l'année précédente, tenant compte de la cession en 2022 de la plaque Parot Automotive Centre (concession de véhicules pour les particuliers de Châteauroux).



ALEXANDRE
PAROT
PDG du groupe Parot

© D.R.

Claude ROBIN,
président et fondateur d'Amarris
et Myriam JARNIGON.



© D.R.

Bordeaux LE CABINET AMARRIS RACHÈTE MYRIAM JARNIGON EXPERT-COMPTABLE

Déjà présent en France à l'international, avec une équipe de 550 collaborateurs et un chiffre d'affaires dépassant les 37 millions d'euros, le groupe Amarris, spécialisé dans l'expertise-comptable, la paye et la fiscalité, s'implante à Bordeaux

avec le rachat du cabinet Myriam Jarnigon Expert-Comptable. « Cette acquisition est stratégique pour Amarris. Dès les premiers échanges avec Myriam Jarnigon, nous avons constaté une convergence de valeurs et une vision professionnelle partagée », commente dans un communiqué Claude Robin, président et fondateur d'Amarris, dont le siège social se trouve à Nantes. Spécialisé en comptabilité, fiscalité, gestion de paye, conseil juridique et financier, avec une expertise reconnue sur les métiers de la santé, le cabinet compte déjà une dizaine de personnes. « Amarris incarne les valeurs qui me sont chères, axées sur l'humanité et une approche novatrice... un peu comme la philosophie qui guide mon équipe. Je m'y retrouve pleinement, et je suis ravie de collaborer avec Amarris et de faire maintenant partie de cette entreprise », confie quant à elle Myriam Jarnigon.

Bordeaux LES QUATRE NOUVEAUX LAURÉATS DE BORDEAUX TECHNOPORTS

Le 9^e pôle d'innovation de la technopole Bordeaux Technowest, « Bordeaux Technoport », créé en partenariat avec le Grand port maritime de Bordeaux (GPMB), a sélectionné les 4 candidats de son second appel à projets.

Accueillis au sein du siège de GPMB, ils ont été sélectionnés par un jury d'experts rassemblant des représentants du GPMB et de Bordeaux Technowest, mais aussi de plusieurs partenaires industriels (Michelin Simorep, Docks des pétroles d'Ambès, Vermilion Energy, Union maritime

et portuaire de Bordeaux) et institutionnels (Bordeaux Métropole, Bordeaux Métropole Énergies, la Région Nouvelle-Aquitaine, ADI Nouvelle-Aquitaine et Invest in Bordeaux). Luchrome, qui développe un affichage basse consommation ; Armen Initiative, qui travaille à la transition technologique du milieu du nautisme ; Sens Flow, solution d'IA, de capteur IoT de géoréférencement de précision pour la gestion intelligente des flux industriels de machines et de personnels dans l'industrie ; et Econautik, dont la solution de rétrofit des moteurs thermiques dans le secteur de la mobilité maritime est simple et abordable, sont les 4 heureuses start-ups élues.



Bordeaux HILLARY CLINTON PRÉSENTE AU WORLD IMPACT SUMMIT

Hillary Clinton sera en visite à Bordeaux, à l'occasion de la sixième édition du World Impact Summit (WIS) qui se déroulera au Palais 2 l'Atlantique les 7 et 8 mars prochain. Il s'agit d'un sommet international économique, politique, et institutionnel autour des grands enjeux de la transition écologique. L'événement a pour ambition de s'engager en faveur de la promotion des droits des femmes, de la lutte contre le changement climatique et la transition écologique des entreprises.

Au programme de l'édition 2024 : 300 exposants seront présents, 70 pays représentés et 300 intervenants s'exprimeront. Le WIS 2024 a pour objectif d'accueillir plus de 10 000 visiteurs. François Hollande (ancien président de la République française), François Gemenne (coauteur du sixième rapport du GIEC), Patrick Martin (Président du Medef), ou encore Sylvain Waserman (Président de l'Ademe), feront partis des intervenants.

Lors de la dernière édition, fin 2022, plus de 8 000 participants et 150 exposants se sont retrouvés à l'occasion de ce rendez-vous.





Une supérette écoconçue en libre-service d'Api

Gironde API OUVRE 3 NOUVELLES SUPÉRETTES EN LIBRE-SERVICE

C'est pour répondre au manque de magasins de proximité dans les zones rurales que l'entreprise à mission Api a imaginé des supérettes écoconçues en libre-service, connectées et accessibles à tous. Elle annonce l'installation, en février, de deux nouvelles supérettes à Romagne et Saint-Avit-Saint-Nazaire et en mars à Saint-Christophe-de-Double. L'entreprise, qui a lancé son activité à l'automne 2022, compte déjà plus de 40 supérettes en Nouvelle-Aquitaine et vise les 140 supérettes actives d'ici la fin de l'année dans plusieurs régions de France. Afin de mieux connaître et comprendre les besoins des habitants dans les zones rurales, et ainsi valider son approche, Api a également lancé fin janvier la première édition de son observatoire du monde rural, avec OpinionWay. Sa conclusion : « Les campagnes sont appréciées par leurs habitants, qui s'y sentent bien mais subissent l'inflation de plein fouet. Si leur style de vie leur convient, qu'ils y voient un meilleur avenir possible qu'en ville, l'amélioration passe pour eux par la combinaison de proximité, de prix et de qualité des produits. Une aspiration partagée par les plus jeunes et par les familles avec enfants ».

Bègles UNITEC RECRUTE LA PREMIÈRE PROMOTION DE L'INCUBATEUR TRANSITIONS

La structure d'accompagnement de start-ups de la région bordelaise, Unitec, et ses partenaires industriels, Suez, EDF, Enedis et Linkcity, lancent un appel à candidatures destiné aux start-ups innovantes du territoire pour rejoindre leur nouvel incubateur, Transitions. Dédié aux transitions énergétiques et environnementales, il espère réunir 10 jeunes entreprises travaillant sur les thématiques de la transition énergétique, les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique ; l'économie circulaire, la valorisation et la traçabilité des déchets ; les bâtiments intelligents, techniques et matériaux de construction ; l'écoconception et les produits biosourcés ; ainsi qu'une thématique transverse autour de la sécurité au travail, la pénibilité et l'hygiène des travailleurs de la transition. À la clé : un accompagnement par un start-up manager d'Unitec et une collaboration privilégiée avec ses partenaires industriels. Dépôt des candidatures jusqu'au 22 mars 2024.

Pour plus d'informations :
<https://www.unitec.fr/agenda/appel-a-projets-incubateur-transitions/>





Bordeaux

KAIZEN AGENCY ACQUIERT L'AGENCE BORDELAISE PIXELUS

Et de trois. L'agence de création de sites web et de gestion de campagnes digitales Kaizen Agency, basée à Bordeaux, boucle sa troisième opération de croissance externe en 2 ans, avec le rachat de l'agence de communication digitale bordelaise Pixelus. Spécialisée dans le webdesign, Pixelus avait été placée en procédure de sauvegarde depuis 18 mois. Kaizen Agency a ainsi repris le fonds de commerce et la moitié des salariés de Pixelus. « Nous sommes ravis d'accueillir les équipes Pixelus au sein de la famille Kaizen Agency. Au-delà de l'aspect stratégique de cette opération qui s'inscrit dans notre projet de croissance et d'amélioration de notre proposition, l'enjeu de préservation des emplois d'un maximum de collaborateurs de Pixelus était cher à nos yeux », assure dans un communiqué Romain Didrich, associé fondateur de Kaizen Agency.

De gauche à droite :
Maxime DOREAU,
Maud CLERICE,
Aurore VINZERICH,
Hadia RIPOLL,
Johan JOACHIM



© Mayaj

Bordeaux

UN NOUVEAU BUREAU POUR MAYAJ

Mayaj, ex-Bordeaux Entrepreneurs, est un club d'entrepreneurs, avec un réseau d'une centaine de chefs d'entreprise créé en 2012, qui a pour ambition de soutenir l'écosystème entrepreneurial et d'accompagner le développement des entreprises du territoire. Le bureau se renouvelle pour l'année 2024, suite à l'assemblée générale qui s'est tenue le 4 décembre dernier. Aurore Vinzerich, fondatrice et CEO de l'agence de Communication et de Relation Presse Madame de la com', assure désormais la fonction de présidente. Elle succède à Maxime Doreau, CEO de SnapFeat, qui devient administrateur. Hadia Ripoll, cofondatrice de l'application d'e-santé Doado, est la nouvelle trésorière. Maud Clerice, fondatrice de Myklinica, plateforme de location immobilière dédiée à la santé, rejoint le bureau en tant que secrétaire. Mayaj a également annoncé les événements de 2024 : « Nous avons prévu une série de master class, un nouveau programme de mentorat, et bien sûr le Bordeaux Invest Day qui fêtera sa 10^e édition cette année ! », précise Aurore Vinzerich.

ECHOS

JUDICIAIRES - GIRONDINS

Actualité économique
Vie des entreprises et des collectivités
Décryptages juridiques
Annonces légales - Ventes aux enchères

79€ TTC
magazine + web

ABONNEZ-VOUS !

52 numéros

Gagnez du temps !

ABONNEZ-VOUS EN LIGNE sur echos-judiciaires.com

Paiement sécurisé



- | | | | |
|-----------------------|--|--------------------------------------|--|
| Magazine + Web | <input type="checkbox"/> 6 MOIS = 48 € | <input type="checkbox"/> 1 AN = 79 € | <input type="checkbox"/> 2 ANS = 119 € |
| Web | <input type="checkbox"/> 6 MOIS = 24 € | <input type="checkbox"/> 1 AN = 39 € | <input type="checkbox"/> 2 ANS = 59 € |

Nom ou raison sociale _____

Activité _____

Adresse _____

Ville _____ code postal _____

Tél _____ email _____

Autre contact _____

Nombre d'abonnements souhaité _____

Contact : Catherine Depetris
abonnement@echos-judiciaires.com / 05 57 14 07 55
108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex

Pour les abonnements multiples, contactez notre service abonnement par mail

LANE UNE

Prêt-à-porter

Bordelais en VOGUE

GIRONDE • Alors que le secteur de l'habillement est durement touché, quelques marques arrivent encore à tirer leur épingle du jeu. En misant sur la précommande, les petites séries ou une fabrication locale, elles essaient de résister à la crise qui secoue le secteur. En Gironde, Plume Paris, By Cat ou French Disorder se démarquent.

Dossier réalisé
par Nathalie VALLEZ

BERNADETTE
HIRSCH
présidente de la FNH
Nouvelle-Aquitaine

« **N**ous les commerçants de la filière textile/habillement, on est très travailleurs, on a dû encaisser de nombreux obstacles et difficultés : les travaux du tram, les gilets jaunes, l'augmentation des loyers, les problèmes de main-d'œuvre, le covid, l'inflation, etc. Et on est toujours là. »

Elle est combative Bernadette Hirsch, présidente de la FNH (Fédération nationale de



© Shutterstock

“ La période des soldes a été décevante pour une majorité de commerçants ”

l'habillement) Nouvelle-Aquitaine depuis 11 ans. Elle a choisi cet engagement « pour défendre les commerçants et les soutenir ». Un engagement qui lui a permis de rencontrer les autres présidents de région : « Ce réseau a été précieux pendant le covid », observe-t-elle.

LA SECONDE MAIN EN PLEIN ESSOR

La FNH représente 580 établissements et plus de 1 800 salariés en Gironde. Régulièrement, elle fait le point sur le secteur et donne des tendances sur les grands événements. Et il faut dire que le secteur est en difficulté, multiconcurrencé par les grandes enseignes à bas prix, les nombreuses promotions, la vente en ligne et maintenant la seconde main en plein essor.

Si, selon la FNH, le mois de novembre, boosté par le Black Friday, a été « moins catastrophique que prévu », la période des soldes a été décevante pour une majorité de commerçants (-7 %

en Nouvelle-Aquitaine). Ainsi, selon la fédération, 75 % des commerçants indépendants interrogés ont connu une année 2023 compliquée, au niveau national.

MONTÉE EN GAMME

Dans sa petite boutique (Mademoiselle H) de la barrière du Médoc, Bernadette Hirsch résiste. Arrivée de Paris, elle a dû s'adapter au marché local : « un petit Neuilly ». « Après le Covid, commente-t-elle, on s'est retrouvés avec 4 mois de stock. On n'a pas été payés, on a contracté des PGE, on n'a pas eu le choix, on s'est endettés. » Pour elle, si certaines boutiques ont été précurseuses dans l'e-commerce, pour des petits commerçants ce n'est pas vraiment rentable : « c'est un 2^e point de vente ».

En revanche, ce qui a vraiment changé le quotidien ce sont les réseaux sociaux. « On doit jouer le jeu, c'est notre vitrine en ligne ». D'ailleurs, pendant l'interview une

cliente passe une tête : « J'ai vu sur Instagram que vous avez reçu de nouveaux jeans... ». Bernadette Hirsch a fait ses choix : une montée en gamme, des jolis basiques intemporels et quelques pièces coup de cœur audacieuses : « Je mise sur des marques nordiques confidentielles, sur la qualité, et une bonne connaissance de ma clientèle ».

LA BONNE ÉQUATION

Au niveau national, cette année, plusieurs marques de prêt-à-porter, secouées dans une violente crise, ont été placées en redressement ou en liquidation judiciaire : Camaïeu, Kookaï, Naf Naf, et plus récemment IKKS.

Parallèlement d'autres tirent leur épingle du jeu : Kiabi, Gêmo, Jacadi misant sur la production locale, l'écoresponsabilité ou la montée en gamme. En Gironde, quelques marques résistent également. Certaines, comme Tajinebanane spécialisée dans les vêtements d'allaitement, ont trouvé la bonne équation. French Disorder cultive l'esprit feel good, Plumes Paris incarne la quadra citadine tandis que By Cat produit des petites séries made in Bordeaux. L'habillement, secteur en souffrance ? Peut-être... mais il sait aussi se réinventer, rebondir et faire rêver. ■

© D.R.



© Shutterstock

Plume Paris

L'icône de la mode

Entrepreneuse dans l'âme, Céline Lescure Inquel a lancé sa marque Plume Paris qui fête ses 4 ans. Des collections capsules qu'elle incarne et finance grâce aux précommandes.

doux. « Je me mettais peu en scène au début, remarque-t-elle, mais dès que j'apparaissais en photo, le nombre de likes s'envolait. J'ai compris qu'il fallait en faire quelque chose. »

20 000 EUROS EN POCHE

Elle a peu à peu l'idée de développer sa marque de prêt-à-porter : « J'étais déjà entrepreneuse, ça fait réfléchir différemment. Nous avons organisé un design thinking, un certain nombre de valeurs sont ressorties. » Mais comment se lancer avec seulement 20 000 € en poche quand on est à la tête d'une famille recomposée de 6 enfants ? Elle adopte alors un modèle économique qui présente de nombreux avantages : la précommande. Cela lui permet à la fois de tester des modèles et d'en assurer la production. Après un teasing de 2 mois,

elle lance Plume Paris le 1^{er} mars 2020 avec 4 pièces emblématiques.

CUIR CERTIFIÉ LWG

Le système des précommandes présente d'autres atouts : les clientes bénéficient d'une réduction et cela permet de limiter les stocks pour l'entreprise. Dans une démarche moins polluante, Céline Lescure Inquel couple fournisseurs et fabrication ; ainsi 70 % des collections sont fabriquées dans des ateliers à côté de Paris. Elle trouve ses matières et tissus dans le Sentier, dans des stocks dormants. Pour la maille, elle se sert en Italie et au Pérou où elle a recours à une coopérative de femmes qui travaillent à la main, et pour les jeans en Turquie parce que le coton vient de là-bas ! Et quand elle va en Inde pour la maroquinerie, elle choisit du cuir certifié LWG (Leather Working Group)

« **L**orsque quelque chose me plaît, j'essaie de le fabriquer. » C'est ainsi que Céline Lescure Inquel a réalisé de beaux objets et mises en scène : de gourmands gâteaux glacés et décorés de fruits et de fleurs, de somptueux buffets féeriques, de délicats objets de décoration et des clichés inspirés. Avec Instagram, elle décline ses créations, coups de cœur et moments

“ Les précommandes permettent de tester des modèles, d'en assurer la production tout en limitant les stocks ”

LE POIDS D'INSTAGRAM

Pour se faire connaître, Céline Lescure Inquel a procédé par cercles : « Il fallait d'abord convaincre le 1^{er} cercle », raconte-t-elle, le 2^e a constitué une communauté autour de Bordeaux, puis celui des Parisiennes qui va peu à peu gagner toute la province. L'international viendra après. En 4 ans, la marque a pris son envol, fonctionnant avec une grosse communauté de 120 000 followers sur Instagram. Depuis quelques mois, elle a ouvert un showroom - « avant tout un lieu de vie », précise-t-elle - où se croisent ses 4 salariées, 4 apprenties ainsi que des free-lances pour un chiffre d'affaires de 2,4 millions d'euros.

RACONTER UNE HISTOIRE

Chaque collection capsule raconte une histoire : « Les femmes aiment qu'on leur parle ». C'est Céline qui assure la direction artistique, secondée par ses modélistes. En cette fin de mois de février, c'est à Naples qu'elle est allée faire shooter sa dernière capsule : *L'apuntamento* (le rendez-vous en italien) avec la complicité de la photographe Lili Renée : « Nous sommes en osmose », se réjouit Céline Lescure Inquel. Avec 9 capsules d'une vingtaine de modèles par an, Céline Lescure Inquel profite de cette synergie : « cela demande beaucoup d'énergie créatrice ». ■

CÉLINE
LESCURE INQUEL
créatrice de Plume Paris



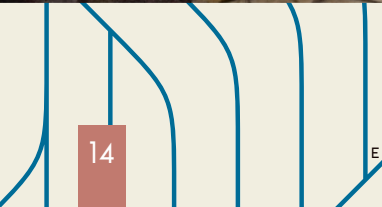
CATHERINE
ROULLAUX
ET THÉOPHANIE
CRAS



© Marie Vaubourgeix

© Shutterstock

© Shutterstock



By Cat

L'esprit de famille

Depuis 10 ans, By Cat crée des basiques intemporels rétro-rocks fabriqués en petite quantité en région bordelaise.

Tout juste débarquée de Nouvelle-Calédonie à Bordeaux, Catherine Rouillaux s'apprêtait à devenir coach sportif. Il faut dire que 6 enfants, c'est sportif. Les élever, les nourrir et aussi les habiller ! Qu'à cela ne tienne, Catherine a appris à se servir d'une machine à coudre pour contenter leurs désirs. Et cet été 2014, elle coud pour ses filles de jolis petits hauts en voile de coton et poignées dentelle. Sa fille Théophanie les poste sur Instagram, elles sont assaillies de commandes... By Cat est lancée ! « On a dû faire face à la demande », s'excuse presque Catherine Rouillaux.

STOCKS DORMANTS

Dans un style rétro-rock affirmé, By Cat a fait le choix de la qualité made in France en petite quantité. Beaucoup de modèles sont

fabriqués à partir de popeline produite par une maison lyonnaise. Le reste de la collection vient de stocks dormants de haute couture de la maison LVMH. L'ensemble de la collection est fabriqué en région bordelaise : « Notre atelier d'Eysines a fermé, indique Catherine Rouillaux, nous travaillons maintenant avec plusieurs ateliers de couture familiaux ».

Les pièces incontournables sont produites en petites et moyennes séries.

MARQUE CONFIDENTIELLE

Catherine Rouillaux et sa fille Théophanie Cras sont toutes les

deux à la tête de By Cat (dont le CA est non communiqué). Elles cocréent les pièces de la collection qui passent ensuite entre les mains d'une modéliste et de 5 couturières, en prestation extérieure. Alors que Catherine s'occupe de toute la partie administrative, SAV et facturation, Théophanie, qui gère toute la communication, a largement contribué à sa renommée via Instagram.

SHOWROOM

Alors que la période Covid a été une épreuve pour beaucoup de marques, By Cat l'a traversée sans casse : « Je travaillais à la maison entourée de mes enfants âgés de 16 à 28 ans, commente Catherine Rouillaux, la marque s'est bien développée et nous continuons sur notre lancée. 2023 a été très intense ! ». Pourtant entre le stock et les visites des clientes, elle a décidé d'ouvrir un showroom. C'est ici, avec vue sur le cours Alsace-Lorraine qu'elle reçoit

« L'ensemble de la collection est fabriqué en région bordelaise »

sur rendez-vous. « Je suis ravie de ce choix », se réjouit-elle. By Cat continue ainsi de tracer son chemin, tout en discrétion mais avec une clientèle fidèle et un carnet de commandes qui ne désemplit pas. ■



French Disorder • L'esprit feel good

Créé il y a 11 ans à Bordeaux par 3 associés, French Disorder mise sur une mode confortable et durable et un esprit feel good.

Le tee-shirt à message positif ne connaît pas la crise ! Lancé en 2013 par 3 associés, French Disorder est d'abord une histoire de changement de vie. Issus de grosses entreprises parisiennes, Cédric Gorrias (anciennement dans la com' et le marketing), Javier Molero (dans la mode) et Isabelle Voyer-Martin (dans l'e-commerce) ont sollicité toutes leurs compétences pour lancer ce projet avec seulement 10 000 euros d'investissement. 11 ans plus tard,

l'entreprise compte 35 salariés et plus de 350 points de vente.

L'EMBLÈME RAINBOW

« Au départ, on s'adressait à des trentenaires et quarantenaires plutôt urbains », se remémore Isabelle Voyer-Martin. Avec seulement l'acquisition de quelques machines, tampons et ordinateurs, ils constituent leur première collection de sweats et tee-shirts aux messages positifs, des basiques fun et colorés, avec le petit rainbow (arc-en-ciel) qui devient leur emblème. « La vie en rose » « Good vibes » ou encore « Feel free » sont

“ Fabriqués au Portugal et sérigraphiés à Bordeaux, les vêtements sont produits en petite quantité pour privilégier une mode durable ”



CÉDRIC
GORRIAS,
ISABELLE
VOYER-MARTIN
ET JAVIER
MOLERO

quelques-uns des messages estampillés sur ses vêtements.

Avec le temps, celle-ci s'est élargie, couvre les segments homme, femme et enfant, avec un choix plus important de pantalons, vestes et accessoires. « Nous préparons même notre première ligne de baskets et de sneakers pour début mars en partenariat avec une filiale d'Eram », confie Isabelle Voyer-Martin.

MODE DURABLE

La période Covid n'a fait qu'accélérer leur succès en produisant des vêtements confortables et durables, correspondant aux nouveaux modes de vie, avec un très bon niveau de qualité et de finitions. Fabriqués au Portugal et sérigraphiés à Bordeaux, les

vêtements sont produits en petite quantité pour privilégier une mode durable. « Malgré la crise, on s'en sort plutôt très bien avec un taux de croissance pendant ces dernières années qui était autour de 45 % », remarque Isabelle Voyer-Martin. Si le chiffre d'affaires n'a pas été communiqué, elle estime que la croissance sur juillet 2023 à juillet 2024 devrait s'établir autour de 5 à 10 %. « C'est pas mal compte tenu du secteur. »

CORNER GALERIES LAFAYETTE

Le succès de French Disorder s'explique également par ses canaux de distribution différenciés : l'e-shop (qui présente un très faible taux de retour entre 5 et 8 %), la vente aux détaillants (des

commerciaux sillonnent les villes qui sont dotées de showrooms) ainsi que 11 corners dans les Galeries Lafayette homme. « Le chiffre d'affaires est ainsi éclaté entre ces différents canaux », indique la cocréatrice de la marque.

MARQUE DIGITALE

Dès le départ, la marque s'est positionnée sur le digital. Sans argent pour communiquer, ils misent sur les blogueurs - « les influenceurs de l'époque », souligne Isabelle Voyer-Martin. Depuis l'entreprise s'est structurée avec un département communication et marketing, « mais le bouche à oreille reste notre meilleure façon de se développer ». ■

Bordeaux Métropole Une troisième agence pour In Extenso

MÉRIGNAC · L'ouverture de la nouvelle agence In Extenso Mérignac permet au cabinet d'expertise-comptable de répondre à deux objectifs : poursuivre son développement sur la métropole tout en proposant un projet professionnel fidélisant à l'un de ses collaborateurs.

Par Jennifer WUNSCH

Déjà présent sur Bordeaux Métropole avec deux agences, à Villenave-d'Ornon et Bordeaux centre, et près de 130 collaborateurs, dont 5 associés, le cabinet d'expertise comptable In Extenso a ouvert en février sa troisième agence girondine, à Mérignac. Située au cœur du Cockpit, siège de Bordeaux Technowest, tout proche de l'aéroport de Bordeaux-Mérignac, l'agence In Extenso Mérignac « est au cœur d'une zone dynamique, qui connaît une forte croissance économique depuis 10 ans, devenant le deuxième pôle d'emploi de Bordeaux Métropole », rappelle Olivier Bildet, associé In Extenso et directeur général de l'agence de Bordeaux.

Axé sur les secteurs de l'aéronautique, du spatial et de la défense, mais aussi l'industrie 4.0, le centre Technowest accueille également de nombreuses

start-ups, spécialité de Jason Bahi, expert-comptable en charge de l'agence In Extenso Mérignac.

« L'accompagnement de start-ups nécessite la recherche de financements, la création de business plans, du conseil juridique... », rappelle en effet Olivier Bildet.

MÉTIERS HISTORIQUES

Spécialisé dans l'accompagnement des PME structurées, du secteur viticole et des maisons de négoce, le directeur général de l'agence de Bordeaux sera également présent en support sur l'accompagnement des start-ups. « Nous avons aussi certaines compétences en aéronautique à Bordeaux que nous mettrons à la disposition de ce nouveau cabinet. De façon générale, nous proposerons aux TPE et PME de Mérignac l'ensemble des métiers historiques d'In Extenso, avec l'appui des équipes de Bordeaux, à savoir l'expertise-comptable, l'audit, le conseil social, le conseil juridique et fiscal, mais aussi la transmission, la reprise



Le cockpit, siège social de Bordeaux Technowest à Mérignac, accueille des entreprises des secteurs de l'ASD et de l'industrie, start-ups innovantes et le nouveau bureau d'In Extenso



Les 5 associés d'In Extenso Bordeaux Métropole :
Pierre BILLY, Audrey VERGES, Olivier BILDET, Nathalie BARBE
et Virginie SOUPERBAT

© D.R.

IN EXTENSO BORDEAUX MÉTROPOLE EN CHIFFRES

Agences : 3

Effectifs : 129 personnes

Associés : 5

CA 2023 : plus de 10 millions d'euros

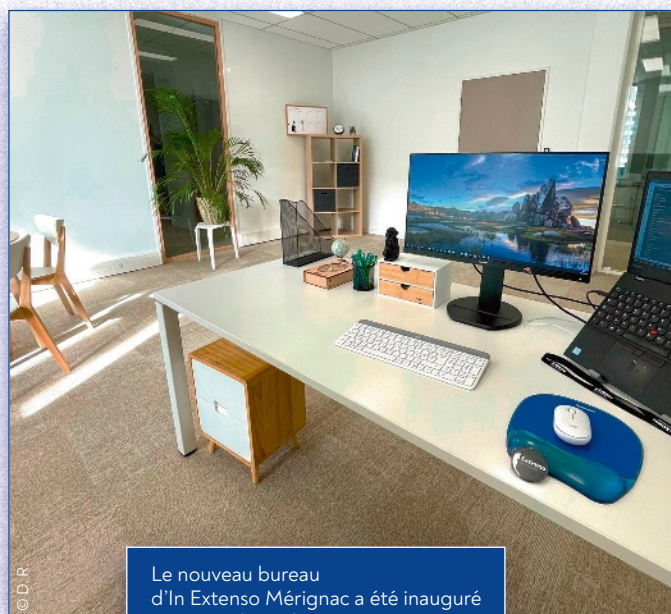
Clients : 3 000

et la création d'entreprise », ajoute-t-il. In Extenso Bordeaux Métropole accompagne déjà près de 3 000 clients, pour un chiffre d'affaires annuel de plus de 10 millions d'euros.

AXE RH ESSENTIEL

Et si l'objectif du cabinet détenu par ses associés est de se développer en région et de quadriller l'ensemble de la métropole bordelaise avec l'ouverture de cette troisième agence, l'idée était également de pouvoir proposer « un beau projet professionnel à l'un des collaborateurs prometteurs qui travaille avec nous depuis longtemps. Notre premier objectif est de garder nos talents les plus engagés, en leur proposant des évolutions et projets intéressants. C'est emblématique de la politique RH du groupe In Extenso », insiste Olivier Bildet.

La nouvelle agence In Extenso Mérignac espère se développer rapidement et compter 3 à 5 personnes à court ou moyen terme, « en fonction du dynamisme de l'activité et des besoins ». ■



Le nouveau bureau d'In Extenso Mérignac a été inauguré au coeur du cockpit, siège social de Bordeaux Technowest

© D.R.

Quiet fait taire la vaisselle

BÈGLES · Sophie Moritel et ses deux associés ont créé Quiet en 2021. Avec sa gamme de vaisselle « antibruit », l'entreprise veut améliorer les conditions de travail en restauration collective. Elle ambitionne d'ouvrir une usine en Nouvelle-Aquitaine, dès 2025.

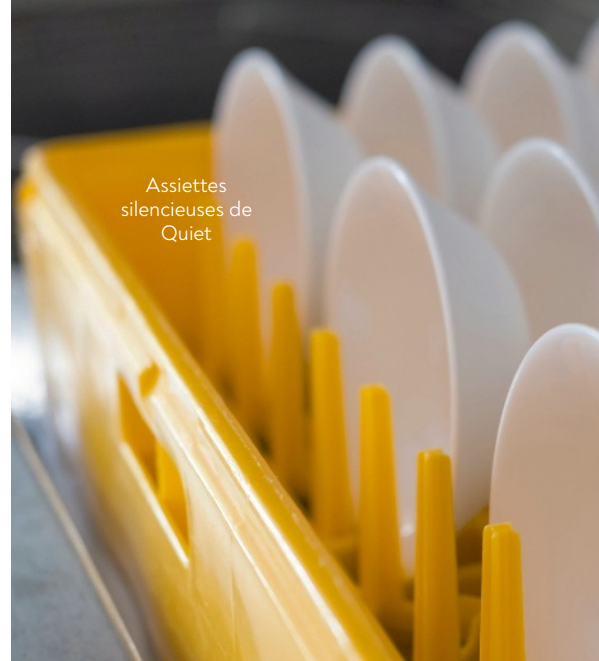
Par Marie-Amélie HUSSON

En France, on compte 300 000 agents de service de restauration collective, s'occupant de la plonge et étant exposés à de hautes fréquences sonores dues à l'entrechoquement de la vaisselle. Pour répondre à ce problème, Sophie Moritel et ses deux associés ont créé, en 2021, Quiet : une gamme de vaisselle, constituée de trois pièces, silencieuses, solides, légères, et antidérapantes. « Cette innovation est dédiée à la restauration collective : les hôpitaux, les

écoles », illustre Sophie Moritel, qui ambitionne d'améliorer les conditions de travail du personnel de plonge. L'innovation de Quiet réside dans le matériau utilisé pour sa vaisselle : du verre trempé couplé à une matière en élastomère développée par la start-up bordelaise.

La restauration est un milieu bien connu de Sophie Moritel et ses associés. Ils y ont travaillé tous les trois. C'est en se basant sur leurs propres expériences qu'ils décident de se lancer dans l'aventure Quiet. « Nous avons fait cinq ans de recherche avec l'INSA (Institut

national des sciences appliquées) et le CNRS (Centre national de la recherche scientifique) pour développer cette technologie », développe la cofondatrice. Ils se sont ensuite tournés vers l'incubateur Unitec, qui les aide à structurer la société et rechercher les bons financements. D'abord en autofinancement pendant les trois premières années, la start-up a ensuite pu bénéficier de la bourse French Tech Émergence de Bpifrance, d'un prêt d'honneur auprès d'un financeur, et d'une subvention de la Région Nouvelle-Aquitaine. Cela a permis aux fondateurs de mener



“ Nous avons fait cinq ans de recherche avec l'INSA et le CNRS ”



SOPHIE MORITEL
cofondatrice de Quiet

le projet de recherche et de valider la faisabilité industrielle du produit.

UNE USINE DÈS 2025

Désormais, la start-up est en pleine phase de levée de fonds : un premier tour de table de 300 000 euros a été bouclé fin

janvier 2024. Pour le deuxième tour, les fondateurs cherchent trois millions d'euros, en dilutif et non-dilutif, d'ici la fin d'année 2024. L'objectif ? Pouvoir internaliser la production de cette vaisselle en créant leur propre usine sur le territoire néo-aquitain, dès

2025. Pour le moment, la gamme de vaisselle est produite dans plusieurs régions françaises, dont une partie en Gironde. « Internaliser nos outils et notre activité va nous permettre d'acquérir une certaine rentabilité que nous visons d'ici la fin de l'année 2025 », assure la trentenaire.

En 2023, Quiet a réalisé un chiffre d'affaires de 10 000 euros. « Ce n'est pas représentatif de notre activité, nous avons dû ralentir notre production en fin d'année et certains bons de commande n'ont pas pu être livrés à temps. Nous avons un carnet de commandes de 40 000 euros en réalité », nuance la cofondatrice. La start-up vise les 150 000 euros de chiffre d'affaires en 2024. Quiet envisage une forte croissance à partir de 2025, avec un objectif de chiffre d'affaires de trois millions d'euros. « Avec la création de notre usine, nous allons également devoir embaucher une équipe de production, des commerciaux et des administrateurs de vente », continue Sophie Moritel.

UN DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

L'aspiration de Quiet à long terme est de faire connaître sa vaisselle sur un territoire le plus large possible : d'abord en Europe puis à l'international. « Nous étions présents au CES Las Vegas en tant que visiteurs et nous avons remarqué que certains voisins européens avaient une appétence pour notre sujet », confirme la trentenaire. Sophie Moritel vise également des marchés connexes tels que les campeurs, ou les camping-cars. « J'espère également qu'un jour, nous pourrions proposer cette vaisselle silencieuse aux particuliers », dévoile la cofondatrice. ■

Nouvelle-Aquitaine En bref



Dordogne **UN CABINET D'OSTÉOPATHIE ITINÉRANT**

Aïda Rouault a créé son entreprise « Mobil'osteo ». Derrière ce nom, un concept : celui d'un cabinet d'ostéopathie itinérant. Dans un camion de 22 mètres cubes, la praticienne de 27 ans, domiciliée à Saint-Front-de-Pardoux, a créé un cabinet tout entier et se déplace dans un rayon de 30 minutes autour de Mussidan, mais également dans toutes les entreprises du département pour la journée. Par ce concept unique, Aïda Rouault a souhaité « rendre les soins ostéopathiques plus accessibles à tous en me déplaçant dans vos villages ».

Mazeyrolles **UN COMPLÉMENT ALIMENTAIRE EN PROJET PAR LAFAURE**

Spécialisée dans l'exploitation de carrières, et la commercialisation de produits extraits ou transformés, la société Lafaire a bénéficié d'une aide de 257 375 euros de la Région Nouvelle-Aquitaine afin de soutenir le développement d'un complément alimentaire bio à base d'argile pour favoriser le bien-être animal et restreindre l'usage des antibiotiques. Ce produit permettrait d'améliorer la santé digestive des animaux. Grâce à ses propriétés zootechniques (amélioration du transit intestinal de l'animal), les éleveurs pourront de ce fait utiliser moins d'antibiotiques et donc être dans une démarche plus respectueuse de l'environnement. Par ces développements, l'entreprise vise à élargir son empreinte commerciale en Europe. Avec cette nouvelle activité, l'entreprise pourrait créer six emplois.



Agen AIDE AU RECRUTEMENT POUR LES TERRITOIRES D'INDUSTRIE

Labellisée Territoire d'industrie depuis fin 2023, l'Agglomération d'Agen a tenu à alerter les entreprises locales des aides disponibles grâce à ce dispositif mis en place par l'État. En plus du Fonds vert dédié à la décarbonation (100 millions d'euros en 2024), Bpi France a instauré le Volontariat Territorial en Entreprise qui permet à toute PME-ETI d'être aidée pour le recrutement d'un jeune diplômé ou d'un étudiant en alternance. Pour cela, le candidat doit justifier d'un niveau minimum à Bac +3 et prétendre à un poste à responsabilité pour un contrat d'un an minimum. Les CDI sont également concernés. Le montant de l'aide s'élève à 4 000 € et elle peut se cumuler avec le Fonds vert.



PORTES OUVERTES
SUR VOTRE AVENIR DANS
L'ARTISANAT
Alimentation | Fabrication | Services | Bâtiment

16 MARS 2024
SAMEDI 9H>17H

Venez vous former
dans nos 15 centres

Formation

Charente | Charente-Maritime | Dordogne
Gironde | Landes | Lot-et-Garonne
Pyrénées-Atlantiques | Deux-Sèvres
Vienne | Haute-Vienne

1000 offres d'apprentissage et +
go.artisanat-nouvelle-aquitaine.fr/jpo-cma

CMA
Chambre
des
Métiers
Artisanat
NOUVELLE-AQUITAINE

BANQUE POPULAIRE
AGNORRE CENTRE-PYRÉNÉES
AGNORRE
Certifié par
l'Union européenne
© D.R.

Agen PORTES OUVERTES SUR L'ARTISANAT

Le Centre de formation des métiers de l'artisanat de la CMA Nouvelle-Aquitaine organise sa première journée « portes ouvertes » régionale. L'objectif de cet événement inédit est de permettre au plus grand nombre d'aborder toutes les questions liées à l'orientation, à la formation et à la reconversion professionnelle. Cet événement aura lieu le samedi 16 mars, de 9 h à 17 h au CFA de la Palme à Agen. Cette première journée « portes ouvertes » régionale permettra aux participants de bénéficier d'une approche complète des filières de formation, de s'entretenir avec des experts, ou encore de tester leur motivation pour un ou plusieurs domaines d'activité. Elle sera également l'occasion d'échanger avec les enseignants, les étudiants, les entreprises et les partenaires. Ce rendez-vous s'adresse également à toutes les personnes qui souhaitent apprendre un métier tout en percevant un salaire via l'alternance.

Architecture Scapa s'affirme

DORDOGNE • Installé à Bergerac et à Coulounieix-Chamiers, le cabinet d'architecture Scapa a été choisi pour construire, entre autres, le futur commissariat de police de Périgueux. Un projet estimé à 9 millions d'euros

Par Léontine AMART

Cinq ans que le déménagement du commissariat de Périgueux dans les anciens locaux de l'Agglomération est annoncé. Cinq ans que le chantier n'a toujours pas commencé tant pour des raisons techniques (fouilles archéologiques) que juridiques (servitude, appel d'offres partiellement infructueux). « Cette fois, c'est la bonne. Les travaux doivent débuter en mars », assurent Jacques Laparra et Thierry Cauty, les deux associés du cabinet d'architecture Scapa auquel a été confiée la maîtrise d'œuvre du chantier du futur hôtel de police.

30 ANS D'EXISTENCE

Leur projet a été retenu parmi une dizaine d'autres, soutenus pour la plupart par de gros cabinets d'architecture bordelais et parisiens. Une fierté pour l'agence

Scapa qui résiste comme elle peut face à une concurrence d'autant plus exacerbée que le nombre de marchés publics s'est considérablement rétréci. « Des cabinets composés d'une quinzaine de collaborateurs comme le nôtre, il n'y en a plus pour ainsi dire. Aujourd'hui, soit les gens travaillent seuls ou à deux, soit ils rejoignent des cabinets de grande taille composés *a minima* de 50 salariés », observent Jacques Laparra et Thierry Cauty, les deux fondateurs de l'agence Scapa qui a fêté en 2023 ses trente ans d'existence. Les deux professionnels n'avaient justement pas trente ans quand ils ont décidé de créer leur propre bureau d'architectes à Sainte-Foy-la-Grande, à la frontière de la Gironde et de la Dordogne. « C'était un tout petit bureau. On puisait dans nos économies pour payer le loyer », se souviennent les deux associés dont l'affaire a mis du temps à démarrer. « Les débuts ont été plus que poussifs », résumait Thierry Cauty et Jacques Laparra, qui ont pu compter l'un sur l'autre dans les moments les plus critiques.

UN BÂTIMENT À BERGERAC

À force de détermination, les deux amis ont inversé la vapeur. Ils se sont offerts en 2010 un bâtiment le long de la nouvelle rocade de Bergerac, à deux pas des grands axes de déplacement. Idéal pour aller chercher les projets de chantiers là où ils sont. « Nous étions très attachés à la région de Bergerac, mais l'histoire a voulu que nous travaillions davantage dans le nord de la Dordogne et les départements limitrophes comme la Haute-Vienne ou la Corrèze », indique Jacques Laparra. À Périgueux,



Limoges ou Libourne, Scapa se forge la réputation d'un cabinet solide capable de proposer des niveaux de performance « énergie/carbone » record. « Nous mettons l'accent sur les moyens mis en œuvre pour limiter la consommation d'énergie, de la construction au recyclage du bâtiment ainsi que sur le soin apporté au choix des matériaux décarbonés, comme l'est notamment le bois », souligne Thierry Cauty.

DES PROJETS À PROFUSION

Le parti pris du cabinet pour l'architecture écologique fait écho aux changements de mentalité qui traversent la société française. Résultat, les projets affluent : construction de la Verrière du lycée Bertran-de-Born à Périgueux, aménagement de l'hôpital de Limoges, campus des métiers de la CCI à Boulazac, Ehpad de Tours, clinique à Libourne... Pour tenir la cadence, le cabinet va devoir recruter et pour cela, se montrer attractif. « C'est l'une des raisons pour lesquelles nous avons choisi de transférer notre siège dans la zone d'activités de Cré@Vallée, à Coulounieix-Chamiers, en y bâtissant une structure en adéquation avec nos convictions », glisse Jacques Laparra. « Outre les conditions de travail confortables qui leur sont offertes, nos collaborateurs sont à deux pas de l'autoroute A89 qui dessert Bordeaux, Limoges ou même Paris via l'A20. »

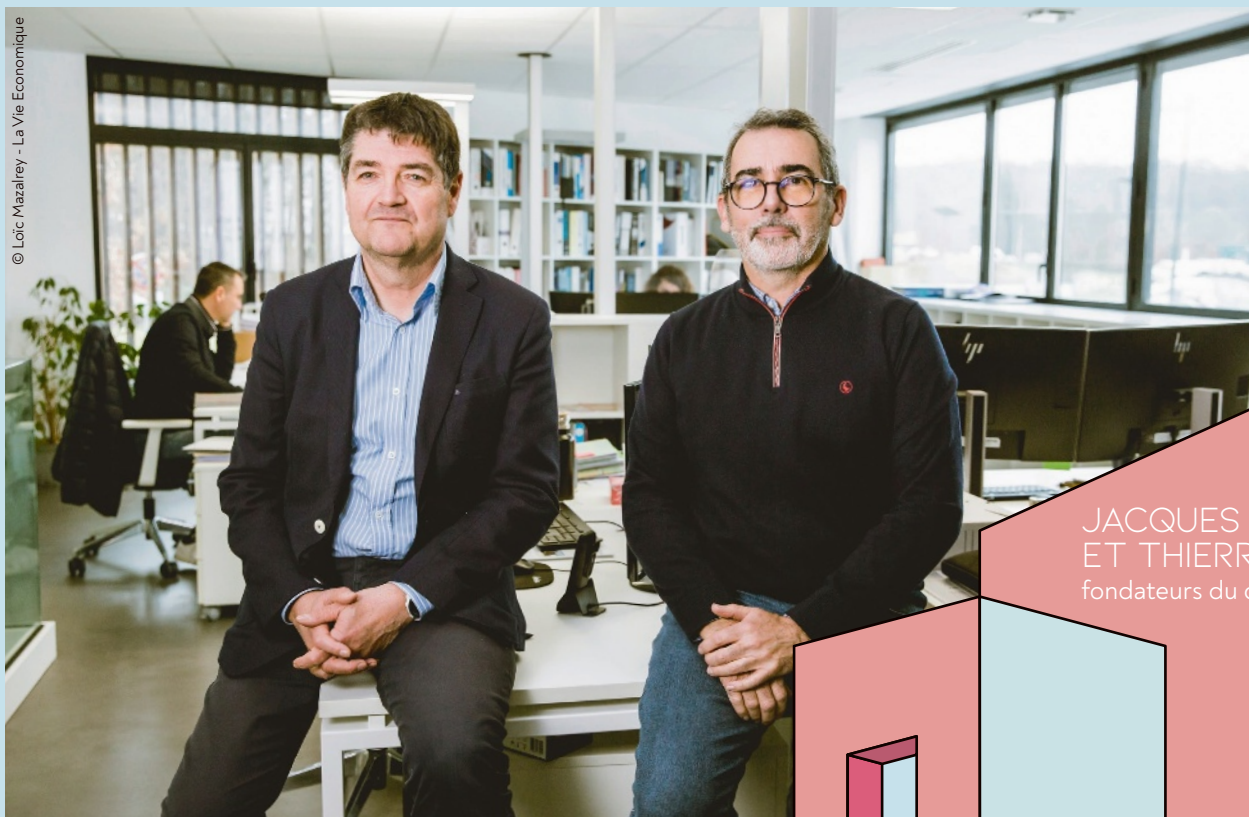
Scapa a conservé son agence bergeracoise. Pour la vitrine, mais aussi et surtout pour préserver le confort de ses salariés. « Les collaborateurs qui le souhaitent peuvent travailler la moitié du temps à Bergerac et l'autre

moitié à Périgueux. Cela leur évite d'avoir à faire la route en voiture entre Bergerac et Périgueux tous les jours », poursuit l'architecte de 59 ans. Le cabinet a besoin de toutes les forces vives à l'heure où se présentent à elles de nombreux défis. Que ce soit l'arrivée de l'Intelligence artificielle (IA), dont Jacques Laparra et Thierry Cauty, veulent croire aux promesses d'efficacité ou la montée en puissance des projets de réhabilitation au détriment des projets de construction. « C'est le sens de l'histoire », pronostiquent les deux architectes. Le chantier du nouveau commissariat dans les anciens locaux du Grand Périgueux en montre déjà le chemin. ■

SCAPA, MOTEUR DU MÉCÉNAT EN DORDOGNE

Membre du Cobaty Dordogne-Périgord qui rassemble des professionnels mus par la même volonté de bâtir au sens propre comme au sens figuré, le cabinet Scapa participe gratuitement à la construction d'un foyer pour les médecins internes du centre hospitalier de Périgueux. Le futur ensemble se composera d'une grande salle ouvrant sur une terrasse bordée d'un terrain de boules, d'une salle de sport, d'un salon et d'une bibliothèque. Il sera livré en avril.

Coût de l'opération (avec achat du mobilier inclus) :
200 000 euros.



© Loïc Mazalrey - La Vie Économique

JACQUES LAPARRA
ET THIERRY CAUTY
fondateurs du cabinet Scapa

« À contresens » Virage à 180° sur la création d'entreprises

LANDES • Le technopôle dacquois Pulseo va lancer un appel à projets pour identifier et accompagner des entreprises régénératives.

Par Cécile AGUSTI

Innover pour façonner un territoire désirable. Telle est la philosophie du technopôle dacquois Pulseo. L'équation n'est cependant pas toujours facile à équilibrer. « La recherche d'innovation technologique est souvent vorace en ressources, souligne Txomin Ansotegui, directeur de Pulseo. Tout en résolvant des problèmes, elle en crée d'autres sur le plan environnemental. »

À l'heure où les limites planétaires sont presque atteintes, où les coûts énergétiques explosent et où la population active change de mentalité, le technopôle s'est livré à une autocritique. Comment continuer à promouvoir la création d'entreprises innovantes sans impacter l'environnement ?

En prenant le problème à l'envers ! « À contresens », c'est le nom de l'appel à projets que Pulseo lancera en janvier 2025. Objectif : accompagner l'émergence d'entreprises régénératives.



Alizée Eychenne (à gauche) et Carine Francisco, de Dare Win and Shine, sont spécialistes de facilitation en intelligence collective. Elles accompagnent Pulseo sur le projet « À contresens ».

INTELLIGENCE COLLECTIVE

« Une entreprise régénérative est une entreprise qui génère un impact positif net sur l'écosystème et la société. Proposer des produits à durée de vie rallongée, favoriser le réemploi plutôt que la création, séquestrer plus de carbone, revégétaliser... Des modèles d'entreprises plus vertueuses existent et nous voulons les soutenir. »

Alors que des associations comme la Convention des entreprises pour le climat accompagnent des structures existantes, Pulseo souhaite faire émerger

de nouveaux projets. « Avec « À contresens », l'objectif est de passer de l'intention au concret grâce à des méthodes inspirantes, la richesse des intervenants et la force du collectif », selon Txomin Ansotegui.

Pour accompagner de tels projets, les membres de l'équipe du technopôle se sont formés en interne et font appel à Alizée Eychenne et Carine Francisco, de Dare Win and Shine, spécialistes de facilitation en intelligence collective. En juin prochain, ces dernières vont lancer un podcast pour interviewer des acteurs déjà investis dans la démarche. « Elles essaieront de



© Jean-Philippe Juen

Txomin Ansotegui
(à gauche), directeur de Pulseo,
et son équipe, lanceront
l'appel à projets « À contresens »
en janvier 2025



mettre en lumière les initiatives landaises. Cela nous permettra de développer notre propre réseau. »

ANTI-CONCOURS

L'appel à projets imaginé par Pulseo se veut un « anti-concours ». Comme à l'École des fans, il n'y aura pas de perdant. « Ce n'est ni une compétition ni un grand prix. On veut faire grandir toutes les idées, pas les opposer. L'objectif est de coconstruire les projets pour provoquer un maximum d'opportunités pour tous les participants », assure le responsable de Pulseo.

Au terme de l'appel à projets, les candidats participeront à un bootcamp, courant avril 2025. « Pendant 48 heures, on va venir challenger les idées, travailler sur des modèles économiques plus responsables, organiser des visites inspirantes et provoquer des rencontres. »

Les porteurs de projet seront ensuite suivis pendant six mois par un parrain ou une marraine. « Ils les aideront à faire croître leur idée et à avancer. » En décembre 2025, enfin, une célébration mettra en lumière le chemin parcouru par l'ensemble des participants. Avec dans l'idée d'ouvrir la voie à d'autres projets. ■

Utilisation de l'IA par les salariés : un encadrement nécessaire

TRIBUNE · Près d'un an après le lancement de ChatGPT 4, face à l'accélération de l'utilisation de ces outils par leurs salariés, il devient indispensable pour les entreprises d'en encadrer la pratique.

Par M^e Elissaveta PETKOVA, avocate directrice
du département Droit social, cabinet Lexymore-Bordeaux

Il s'avère que 22 % des salariés ont déjà utilisé un outil d'intelligence artificielle dans le cadre professionnel. 55 % l'ont fait sans en informer leur responsable. (*Étude IFOP pour LearnThings du 21 décembre 2023 au 3 janvier 2024*).

Depuis le développement d'outils d'intelligence artificielle accessibles pour le grand public, celle-ci est en train de s'introduire dans l'entreprise, les salariés étant tentés de tester ces nouvelles fonctionnalités pour gagner du temps.

Près d'un an après le lancement de ChatGPT 4, face à l'accélération de l'utilisation de ces outils par leurs salariés, il devient indispensable pour les entreprises d'en encadrer la pratique :

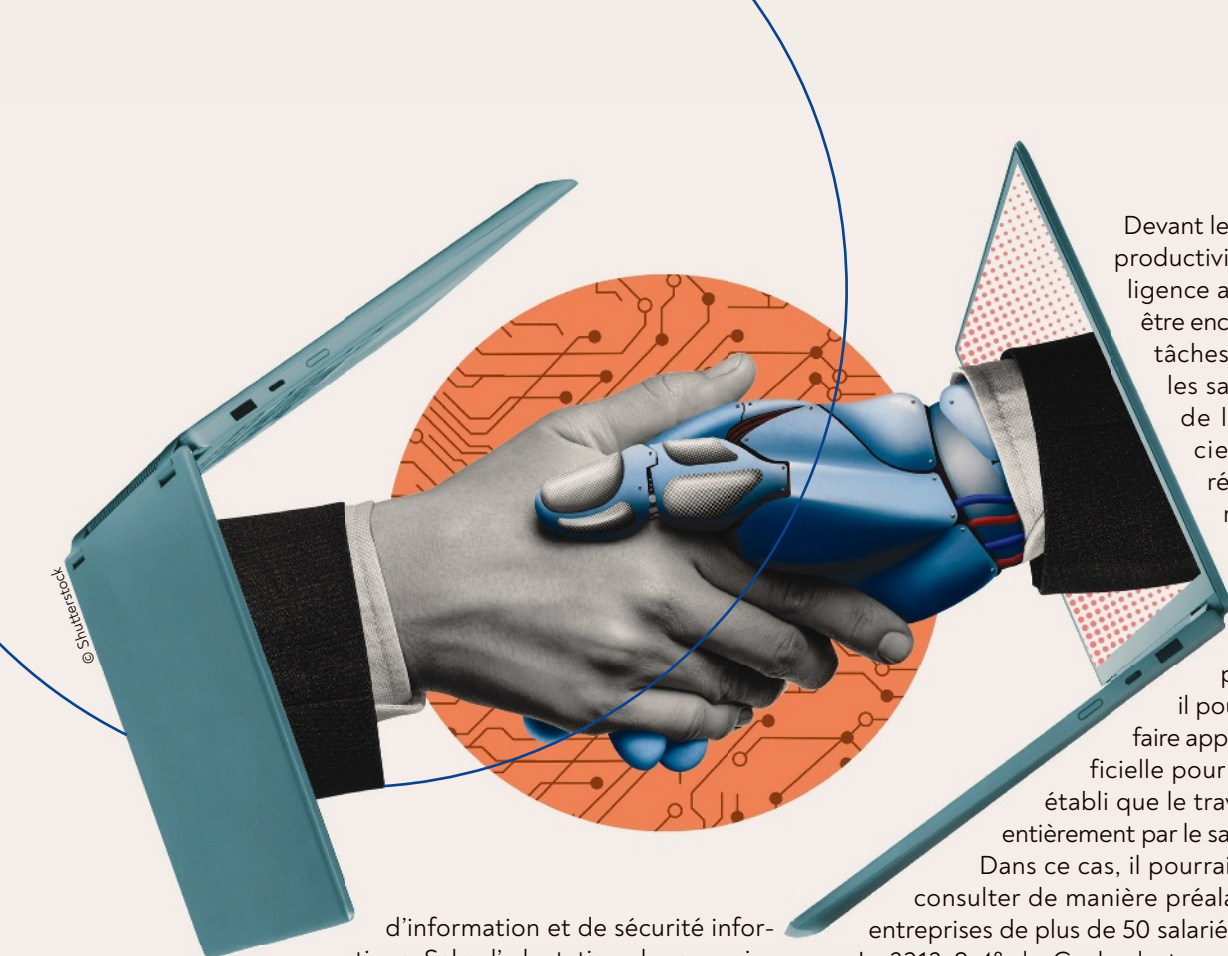
1- La nécessité d'encadrer l'utilisation de l'intelligence artificielle dans l'entreprise pour se protéger

L'utilisation des outils d'intelligence artificielle par les salariés, surtout si elle est effectuée à l'insu de leur employeur, n'est pas sans poser des problématiques en termes de confidentialité des données et de respect du Règlement Général de Protection des Données (RGPD).

En effet, si le salarié traite de données confidentielles ou à caractère personnel dans le cadre de ses fonctions et qu'il utilise l'intelligence artificielle à l'insu de son employeur, il peut lui faire prendre des risques. L'entreprise doit assurer une traçabilité de leur utilisation et respecter ses obligations en matière

ELISSAVETA
PETKOVA





d'information et de sécurité informatique. Selon l'adaptation plus ou moins importante de textes créés par l'intelligence artificielle, se posera également la question du droit d'auteur. L'entreprise doit savoir à quels risques elle s'expose face à ses concurrents.

Face à l'introduction de l'intelligence artificielle dans l'entreprise, celle-ci n'a pas d'autre choix que d'encadrer ses règles d'utilisation. Plusieurs options s'offrent à elle :

- Interdire l'usage de l'intelligence artificielle

Selon l'activité de la société, ses problématiques de protection de données personnelles et les postes occupés, une posture prudente à l'égard de l'intelligence artificielle peut être appropriée. Dans ce cas, il serait nécessaire de procéder à la fixation de règles d'interdiction de l'usage de l'intelligence artificielle dans la charte informatique si elle existe ou dans le règlement intérieur.

En effet, pour que ces règles soient opposables aux salariés et qu'en cas de violation ils puissent être sanctionnés, il est nécessaire de respecter les mêmes règles d'adoption et d'affichage que celles du règlement intérieur.

Cela implique soit une modification de celui-ci, soit la rédaction d'une note de service qui sera soumise aux mêmes modalités de publicité d'affichage que le règlement intérieur (consultation préalable du CSE, envoi du document à l'inspection du travail, respect d'un délai d'un mois en attendant les observations de l'inspection du travail, envoi au Conseil de Prud'hommes et communication aux salariés).

- Autoriser l'utilisation de l'intelligence artificielle par les salariés uniquement en ce qui concerne certaines tâches.

Devant le gain de temps et de productivité permis par l'intelligence artificielle, il pourrait être encouragé que certaines tâches soient réalisées par les salariés, grâce à l'aide de l'intelligence artificielle. Par exemple la rédaction de comptes rendus de réunion, de rapports sur certains sujets, la synthèse de textes, etc.

En revanche pour d'autres tâches, il pourrait être interdit de faire appel à l'intelligence artificielle pour qu'il soit clairement établi que le travail fourni est réalisé entièrement par le salarié.

Dans ce cas, il pourrait être nécessaire de consulter de manière préalable le CSE dans les entreprises de plus de 50 salariés. Au titre de l'article L. 2312-8 4° du Code du travail, l'employeur doit le consulter en cas d'introduction de nouvelles technologies.

La loi n'exige pas une rupture totale avec les méthodes de production antérieures, la nouveauté est constatée en cas de changement des techniques qui modifient l'organisation du travail et les conditions de travail des salariés concernés.

Ce sera nécessairement le cas s'il y a utilisation de l'intelligence artificielle.

Par ailleurs, l'encadrement précis des tâches pour lesquelles le recours à l'intelligence artificielle sera possible ou imposé devra également inciter à une mise à jour de la charte informatique si elle existe ou du règlement intérieur.

- L'autorisation pure et simple du recours à l'intelligence artificielle par les salariés

L'entreprise peut tolérer ce recours ou voire l'imposer à ses salariés dès lors que cette utilisation d'une nouvelle technologie leur permet une meilleure productivité et rend l'entreprise plus compétitive.

Les mêmes précautions en matière de mise à jour de la charte informatique et de consultation du CSE seront nécessaires, ainsi que l'encadrement précis en termes de respect des règles de sécurité informatique et de confidentialité des données utilisées.

Si l'entreprise clarifie les règles d'utilisation de l'intelligence artificielle dans l'entreprise, elle pourra ensuite, en cas de violation de celles-ci, pouvoir envisager des sanctions disciplinaires à leur égard de manière assez simple.

En revanche, si l'entreprise reste passive malgré l'utilisation de plus en plus fréquente de l'intelligence artificielle, il y aurait un doute sur la possibilité de sanctionner

un salarié qui l'utiliserait ou en abuserait, en l'absence de règles claires sur le sujet.

Ainsi, un salarié qui utiliserait ChatGPT sans en informer son employeur peut-il actuellement se le voir reprocher de manière disciplinaire ?

Le caractère dissimulé de cette utilisation pourrait constituer une violation de l'obligation de loyauté inhérente au contrat de travail, mais cela restera à apprécier le cas échéant par les juges lors d'un contentieux inédit.

2. La nécessaire clarification des règles d'utilisation de l'intelligence artificielle pour objectiver l'évaluation et l'égalité de traitement entre salariés

L'employeur doit savoir précisément quel salarié utilise ou non l'intelligence artificielle et dans et pour quoi faire. En effet, il est redevable d'un certain nombre d'obligations et notamment d'appliquer le principe : à travail égal / salaire égal.

Or comment est-ce qu'il peut apprécier si un travail est égal si deux salariés occupant les mêmes fonctions utilisent pour l'un l'intelligence artificielle pour obtenir des résultats plus performants et rapides alors que son collègue ne le fait pas ? Il est donc nécessaire de redéfinir le contour de la notion de travail égal à l'aune du développement de l'intelligence artificielle. L'adaptation et la mise à jour des règles de calcul de la rémunération variable en fonction de l'atteinte d'objectifs doivent également être envisagées.

Il est possible pour l'entreprise de prévoir soit que les objectifs sont fixés d'un commun accord entre l'employeur et le salarié, soit qu'ils sont fixés de manière unilatérale par l'employeur en chaque début de période de référence. Dans ce cas l'employeur aurait intérêt, si l'utilisation de l'intelligence artificielle peut faire évoluer de manière importante la performance du salarié, se réserver cette possibilité de modification unilatérale. Il pourrait ainsi adapter les objectifs à la meilleure productivité permise par l'utilisation de l'intelligence artificielle.

Enfin, il est nécessaire de pouvoir justifier les futurs licenciements pour insuffisance professionnelle. Un des critères qui peut être pris en compte dans ce cas est la comparaison avec les résultats des collègues pour montrer qu'un salarié est défaillant et incompétent.

Cependant comment cette comparaison pourra-t-elle être effectuée si certains salariés utilisent l'intelligence artificielle et pas d'autres ?

Par ailleurs, sur des postes dont la productivité peut être améliorée par l'intelligence artificielle, un salarié ne pourrait-il pas reprocher à son employeur de ne pas l'avoir autorisé à utiliser celle-ci pour obtenir de meilleurs résultats ?

Pour éviter les contentieux sur ce sujet, il paraît dès lors important dans la fiche de fonctions de tout poste susceptible d'utiliser l'intelligence artificielle de prévoir clairement les tâches pour lesquelles le salarié peut ou doit utiliser l'intelligence artificielle.

3. La prise en compte de l'intelligence artificielle par l'entreprise pour respecter ses obligations en matière d'adaptabilité des compétences des salariés

Seuls 10 % des salariés ont reçu une formation sur l'utilisation de l'intelligence artificielle, 27 % espèrent en bénéficier mais 63 % ne le souhaitent pas. (Étude IFOP pour LearnThings du 21 décembre 2023 au 3 janvier 2024).

En effet, l'employeur est soumis à une obligation de formation : il doit à la fois assurer l'adaptation des salariés à leur poste de travail et veiller à leur employabilité à l'extérieur de l'entreprise (Code du travail article L. 6321-1).

C'est à lui qu'il appartient de prendre l'initiative des actions de formation nécessaires. Il ne saurait se prévaloir de l'absence de demande du salarié (Cass. Soc. 5 juin 2013 n° 11-21.255).

C'est à l'employeur d'apporter la preuve qu'il a loyalement exécuté son obligation de formation et d'adaptation (Cass. Soc. 13 juin 2019 n° 17-31.295). À défaut, il peut être condamné à la réparation du préjudice subi par le salarié à savoir au titre de la perte de chance d'évoluer professionnellement et de retrouver un emploi.

Par ailleurs, le Code du travail dispose que le licenciement pour motif économique d'un salarié ne peut intervenir que lorsque tous les efforts de formation et d'adaptation ont été réalisés, que le reclassement s'avère impossible (article L. 1233-4 du Code du travail). Si l'employeur ne prouve pas avoir rempli son obligation en la matière, le licenciement économique se trouverait sans cause réelle et sérieuse.

Le développement de l'intelligence artificielle va nécessairement entraîner la suppression de certains postes de travail et à terme le licenciement pour motif économique des salariés en question. Pour se protéger et anticiper sur cette évolution possible, l'employeur a donc tout intérêt à, d'ores et déjà, mettre en place des formations pour les salariés concernés. Soit pour assurer une reconversion sur d'autres postes de travail, soit pour faire évoluer leur poste en intégrant l'utilisation de l'intelligence artificielle.

Ces questions pourront être abordées de manière utile lors des entretiens professionnels qui sont obligatoires tous les deux ans pour chaque salarié quels que soient son poste dans l'entreprise et ses perspectives d'évolution.

Qu'elle le veuille ou non, l'entreprise doit d'ores et déjà s'emparer de la question de l'utilisation de l'intelligence artificielle par ses salariés et anticiper sur les évolutions des métiers et des postes pour éviter de futurs contentieux. ■

Le cabinet Lexymore organise le 5 mars 2024 à 11 heures un webinar sur le thème « L'utilisation de l'intelligence artificielle par les salariés : risques et précautions ».

Bercy

simplifie pour redresser l'export

ENTREPRISES • Le gouvernement annonce une simplification des aides à l'export pour les entreprises. Vont-elles améliorer la situation ? Cette année, le déficit commercial (100 milliards d'euros) a diminué en raison de la baisse des prix de l'énergie. Mais dans l'automobile, l'informatique, ou l'agriculture, la situation se dégrade.

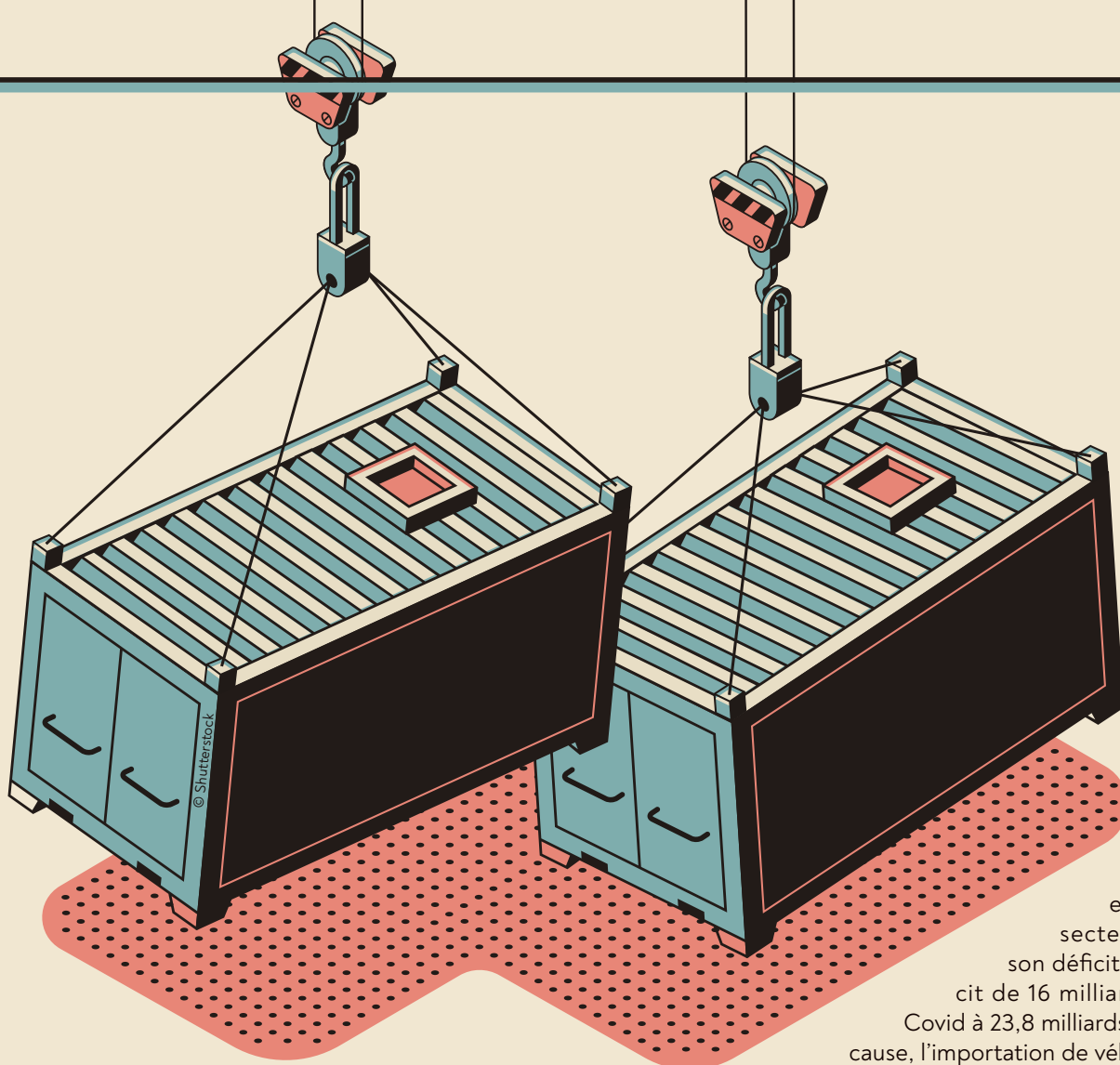
Par Anne DAUBRÉE

L'heure est à la simplification aussi pour les démarches à l'export. Le 6 février, se tenait la dixième édition de la conférence Bercy France Export, à Paris. Bruno Le Maire, ministre de l'Économie y a annoncé l'évolution des règles de la « part française » qui conditionne l'accès des exportateurs à un soutien financier public. Les proportions prévues par le dispositif ne changent pas : 85 % pour les dons Fasep (Fonds d'étude et d'aide au secteur privé) qui financent études de faisabilité et démonstrateurs, 50 % pour les prêts du

Trésor pour les gouvernements étrangers qui financent des projets d'infrastructures ou de services, et 20 % pour l'assurance-crédit.

Les évolutions concernent principalement le changement de seuil (de 150 à 300 millions d'euros de chiffres d'affaires) qui distingue les PME-ETI des grandes entreprises. Davantage de PME-ETI bénéficieront ainsi de déclarations de « part française » simplifiées, ainsi que d'une majoration des montants couverts (85 % au lieu de 50 % pour les grandes entreprises). Autre évolution majeure, le dispositif s'ouvre aux entreprises étrangères qui font appel à des sous-traitants français dans les proportions prévues par le dispositif de la « part française ».

En 2023, l'État a déboursé plus de 19 milliards d'euros pour soutenir les entreprises à l'export, d'après les chiffres dévoilés le 6 février. Pour l'essentiel, il s'agit de contrats d'assurance-crédit export, lesquels protègent leurs bénéficiaires, par exemple, en cas de crise politique. « 2023 est un très bon cru. C'est notre deuxième meilleure performance historique. En 2021, nous étions à 17 milliards d'assurance-crédit », précise Bercy. Le record de 2022 (30 milliards d'euros) était lié à des contrats militaires exceptionnels. Au troisième trimestre 2023, la France comptait 146 000 entreprises exportatrices, un chiffre faible par rapport à ceux de l'Allemagne ou de l'Italie. Le gouvernement vise un objectif de 200 000 entreprises en 2030.



quotidien économique *Les Echos* du 8 février, rappelant que cette année-là, le déficit commercial était de 59 milliards d'euros. Par exemple, l'an dernier, la facture énergétique a atteint 69 milliards d'euros, contre 45 milliards en 2019. Quant au secteur de l'automobile, son déficit est passé d'un déficit de 16 milliards d'euros avant le Covid à 23,8 milliards d'euros en 2023. En cause, l'importation de véhicules électriques et hybrides originaires d'Allemagne et de Chine. Autre secteur dont le déficit s'est creusé, même si dans des proportions moindres : les produits

“ La baisse du déficit de cette année est liée à celle de l'énergie ”

UNE BAISSÉ DU DÉFICIT COMMERCIAL PEU SIGNIFICATIVE ?

L'objectif semble ambitieux et nécessaire, au vu des chiffres du commerce extérieur français publiés par les Douanes, le 7 février, au lendemain de Bercy Export. En 2023, le déficit commercial s'est fortement réduit : il est descendu à 99,6 milliards d'euros, après 162,7 milliards d'euros en 2022. Les importations ont atteint 731 milliards d'euros (-7,1 % par rapport à 2022), et les exportations, 607,3 milliards d'euros (+1,5 %). Pour l'essentiel, la baisse du déficit de cette année est liée à celle de l'énergie et à l'augmentation de l'exportation de l'électricité produite avec les centrales nucléaires. Toutefois, « le problème de l'Hexagone est que ses comptes extérieurs se sont considérablement dégradés depuis 2019, l'année qui a précédé la pandémie de Covid », note le

informatiques et électroniques. D'autres s'en sortent mieux : l'aéronautique, traditionnelle locomotive de l'export français, présente un excédent commercial de 30,8 milliards d'euros en 2023, allant jusqu'à dépasser son niveau de 2019. Et le luxe aussi enregistre de belles performances. Parfums, cosmétiques et produits d'entretien affichent un excédent de 16,4 milliards d'euros, en augmentation de 1 milliard d'euros, par rapport à l'année précédente. Cuir, chaussures et sacs ont aussi légèrement amélioré leur performance pour atteindre 4,6 milliards d'euros.

Quant à l'agriculture, son solde reste excédentaire de 1,2 milliard d'euros, mais il s'est très nettement dégradé par rapport à 2022 où il représentait quatre fois plus. En 2023, la France reste le pays de la zone euro qui affiche le déficit commercial le plus élevé. ■

Les salons, menacés par l'inflation ?

ENTREPRISES • L'activité du secteur de l'événementiel a repris après la pandémie, mais n'a pas encore retrouvé son niveau d'avant-crise.

Et si visiteurs et exposants internationaux veulent revenir sur les salons, ils redoutent les hausses de coûts, dévoile Unimev, qui regroupe les professionnels du secteur.

Par Anne DAUBRÉE

Sur les salons, l'inflation pourrait casser l'ambiance. Ce mois de janvier, Unimev, l'Union française des métiers de l'événement, a publié l'édition 2023-2024 de son Event Data Book. Celui-ci compile plusieurs études sur l'activité du secteur en 2022, année qualifiée de « tournant majeur pour l'industrie événementielle française ». Durement frappée par la crise sanitaire, elle a connu une reprise dynamique, mais s'est aussi trouvée confrontée à de nouveaux défis.

Le constat principal de l'étude ? Le grand retour de la rencontre physique pour les événements professionnels. En 2022, dans le monde, le tourisme à l'international a repris pour atteindre 900 millions de voyageurs, soit 63 % du niveau de 2019. La France a été particulièrement concernée par le phénomène, puisque, avec 116 millions de passagers internationaux, elle a retrouvé 81 % du niveau de 2019. Dans le même sens, l'étude révèle que les dépenses des entreprises françaises dans les médias foires, salons et relations publiques ont augmenté au global, mais sans retrouver le niveau de 2019. Et les évolutions diffèrent selon les segments. Les entreprises ont dépensé 1,1 milliard d'euros dans les foires et les salons, soit 27,9 % de moins comparé à 2019. *A contrario*, elles ont engagé 9 milliards d'euros en digital, soit 32,5 % de plus qu'en 2019. Pour autant, la substitution du physique par le numérique n'est pas pour demain, à en suivre un sondage présenté par Unimev. En effet, en 2022, 88 % des sondés estiment que le Covid a confirmé la valeur des événements de visu. Dans le même sens, 57 % d'entre eux seulement indiquent qu'il faut s'attendre à plus d'événements hybrides ou plus d'événements numériques au sein de ceux en présentiel. L'année précédente, ils étaient près des trois quarts... Quant à ceux qui pensent que les événements virtuels vont aller jusqu'à remplacer ceux physiques, ils ne sont plus que 6 %, contre près du double l'année précédente.

LA PLANÈTE, MAIS SURTOUT L'INFLATION ET LE RECRUTEMENT

L'épisode du Covid a toutefois laissé des traces. En particulier, les défis liés à l'impact de la digitalisation ont pris de l'importance aux yeux des professionnels de l'événementiel. Néanmoins, d'autres priorités sont aussi apparues, en particulier celles liées à la gestion interne des entreprises et aux enjeux de management. Car le secteur a dû faire face à de fortes difficultés de recrutement après les départs pendant la crise sanitaire. Par exemple, en 2022, 72 % des agences font face à des problèmes de ce type, principalement sur des postes clés, comme chef de projet ou responsable commercial, selon l'Observatoire des agences de design de la rencontre et stand, cité dans l'étude.

Autre défi fondamental de la filière, celui des enjeux RSE. Unimev promeut ainsi l'adoption

de la certification ISO 20121 qui garantit des « événements durables », afin de se démarquer sur un marché de plus en plus compétitif. Aux yeux de la clientèle internationale des salons, toutefois, cet enjeu est encore loin d'être prégnant : 5 % seulement de cette population considère l'empreinte environnementale comme un critère décisif de participation à un salon en France. Et plus de 80 % indiquent ne pas avoir modifié ses critères par rapport à avant la crise du Covid.

Plus largement, pour 2023 et 2024, 98 % de la clientèle internationale déclare préférer les salons en présentiel, et vouloir s'y rendre. C'est aussi le cas des trois quarts des exposants. Mais eux se déclarent préoccupés par l'augmentation générale des coûts. Ils pourraient ainsi, par exemple, diminuer la surface de leur stand. ■

“ 98 % de la clientèle internationale déclare préférer les salons en présentiel ”



Sortir en Gironde En bref

Mérignac NAISSANCE D'UN PIANISTE DE GÉNIE

Parmi les plus célèbres pianistes de l'histoire de la musique classique, Glenn Gould s'affirme comme l'une des figures les plus marquantes et fascinantes d'entre toutes. Son incroyable précocité, sa personnalité d'artiste Asperger, ses innombrables manies, son hypocondrie permanente, son retrait, en pleine gloire, de la scène internationale à 32 ans, son éternel célibat, sa mort prématurée à 50 ans, tout participe à en faire un artiste singulier qui semble avoir voulu construire, de son vivant, sa propre légende. Ce prodige, qui a été mis au piano dès l'âge de 2 ans, a totalement révolutionné la manière de jouer. C'est l'histoire de ce destin extraordinaire et tragique qui est mis en scène par Ivan Calbérac. Intense et touchant, ce spectacle comptabilise 6 nominations aux Molières et a remporté ceux des révélations féminine et masculine.

**Glenn, naissance d'un prodige,
le 7 mars au Pin Galant**



Bordeaux LE CINÉMA SUR L'ENVIRONNEMENT FAIT SON FESTIVAL

Tout juste débarqué de Madrid, *Another Way Film Festival* a pour mission de sensibiliser son public aux défis environnementaux et à l'accompagnement vers un mode de vie plus durable. L'association *Another Way* a été lancée par la productrice Marta Garcia Larriu qui veut ainsi associer projections de films et activités ludiques. Pour cette première édition en France, elle a choisi Bordeaux, avec l'accompagnement de la sociologue Ariane Goignard pour organiser l'événement. À l'image de l'affiche du film, le festival *Another Way* se veut résolument positif tout comme l'énonce son slogan « Émerveillement, espoir et action ». Ainsi, la programmation des films en compétition (projetés à l'Utopia du 14 au 17 mars) met l'accent sur l'émerveillement et s'aventure du côté de l'humour ou du récit poétique. Chaque projection sera suivie d'une rencontre-débat. Cette compétition sera précédée de la projection spéciale du film espagnol *Fauna* le 11 mars à l'institut Cervantès, une fable de science-fiction opposant progrès et tradition. Des ateliers seront également proposés tout au long du festival. Le prix du jury sera décerné le dimanche 17 mars.

**Another Way Film Festival,
du 11 au 17 mars,
<https://anotherwayff.com/fr>**



La bouteille officielle de Fest'Armagnac

Bordeaux L'ARMAGNAC À L'HONNEUR

Pour sa première édition, Fest'Armagnac invite les Bordelais à découvrir et déguster l'armagnac en présence de producteurs, vigneron et négociants. 26 exposants seront réunis pour l'occasion à La Grande Poste. Ils présenteront à cette occasion des cocktails à base d'armagnac. La restauration sur place permettra de découvrir de nombreux plats gascons et une cave éphémère d'acheter les armagnacs dégustés. La bouteille officielle du festival est proposée en collaboration avec la marque Encantada, il s'agit d'un armagnac 2001, domaine du Pin, proposé en 150 bouteilles numérotées, dont l'achat donne droit à une dégustation à son stand !

Fest'Armagnac le 9 mars à la Grande Poste
www.festarmagnac.fr



Bordeaux DÉTAILS AQUITAINS EN 50 PHOTOS

On connaît Philippe Dorthe pour son engagement politique (ancien conseiller régional et départemental) et pour son rôle de président du Grand Port Maritime de Bordeaux. On connaissait moins ses photographies qu'il présente sur son blog. 50 d'entre elles vont être exposées à l'espace Design Laps. L'exposition « Détails, en Aquitaine » pose un regard poétique sur notre environnement. « Philippe Dorthe reste marqué à vie par l'amour de la pierre, du cordage, du bois sculpté à la main de l'homme. Sur un monument aussi bien que sur un outil, il recherche avant tout l'intensité du geste de l'ouvrier (...) », écrit à son propos l'auteur Joël Zanouy. C'est un défilé d'impressions cueillies avec délicatesse non loin de son port d'attache ou aux abords du monde rural qu'il présente à l'occasion de cette exposition.

**« Détails, en Aquitaine »
du 7 au 24 mars au Design Laps,
123 cours Journu-Auber, Bordeaux**

<https://www.philippedorthe.fr>

Dégustation au cœur des grands crus alsaciens

CHRONIQUE · S'il est bien une région viticole, à tous points de vue, agréable à visiter, c'est l'Alsace. L'Alsace est d'ailleurs la région française où les ventes au caveau sont les plus importantes. L'Alsace possède aussi de magnifiques terroirs en coteaux, où les différents cépages s'expriment à travers une multitude de natures de sols, probablement sans équivalent au monde. De cette richesse naissent de grands vins trop souvent mis à l'écart, qui donnent envie de vous les narrer.

Par Gaël HERROUIN

Si vous prévoyez un jour une tournée de vignobles en Alsace, modérez votre ambition. Deux visites de domaines par jour auront vite fait de vous « achever ». Là, où dans d'autres régions, on vous ferait déguster une petite dizaine de cuvées, l'Alsacien est prolige. La dégustation démarre souvent par les créments, puis suivent les sylvaners, les pinots blancs, les pinots auxerrois, les rieslings, les pinots gris, les muscats, les gewurztraminers avant de passer aux rosés et rouges issus du pinot noir. Entre les vins secs, les vendanges tardives, les sélections de grains nobles, les cuvées génériques, celles de lieux-dits et les grands crus, on dépasse régulièrement une trentaine de cuvées par domaine.

Et si vous tenez encore debout, les Alsaciens auront à cœur de vous faire découvrir quelques eaux-de-vie

de fruits « de derrière les fagots ». Autant dire qu'un « Sam », ou un camping-car pour s'allonger dès la sortie du domaine, deviennent vite des prérequis.

PLACE AU RIESLING

Assez bizarrement les Français ne valorisent pas assez le cépage phare alsacien, le riesling. Ce n'est pas le cas à l'étranger où il est plébiscité et se place au troisième rang blanc mondial, après le chardonnay et le sauvignon.

Le riesling, tout comme le chenin ligérien est une véritable « éponge à terroir ». Le descriptif organoleptique de dix rieslings, originaires d'une dizaine de natures de sols différents, délivrerait des commentaires singulièrement distincts. Cette variété d'expressions est à la fois troublante et magique.

Prenons l'exemple du riesling Grand Cru Schlossberg 2018 du domaine Trimbach. Né sur cette terre à dominante granitique, de grande richesse minérale (potassium, magnésium, fluor, ...) le vin offre, dans un style propre à la maison Trimbach, un vin parfaitement sec, évoquant la peau d'agrumes et la citronnelle. Le cœur

« J'aime particulièrement ces grands vins blancs délivrant des sensations de vins secs tout en offrant une aromatique de vin liquoreux »

de bouche est arrondi par une petite pointe d'acacia mais la finale est clairement tranchante et minérale.

UN VIN D'ASSEMBLAGE

Tout autre son de cloche, avec le Grand Cru Altenberg de Bergheim 2012 du domaine Deiss. Ce rare vin d'assemblage, dans une région qui met d'abord en avant un nom de cépage avant un nom de terroir, exprime largement l'origine marno-calcaire de son sol. Le vin est d'une richesse intense, évoquant des notes confites de citron, de pêche et mandarine. C'est aussi une farandole d'épices douces et de chocolat blanc. Le sucre commence par enrober votre palais mais cette « luxure » aromatique est diablement contrebalancée par une énergie minérale et acide en finale.

On retourne sur le granit avec le Grand Cru Brand, terroir offrant des vins aux profils souvent très droits. Le pinot gris 2017 du domaine Josmeyer, en dépit de





ses quelques grammes de sucres résiduels, offre une sensation salivante en bouche. J'aime particulièrement ces grands vins blancs délivrant des sensations de vins secs tout en offrant une aromatique de vin liquoreux. Le granit offre cette tension, cette structure acide au vin, comme nul autre. Le nez évoque la noisette et d'autres arômes gourmands qui affronteraient volontiers un risotto aux morilles ou des pâtes à la sauce soja. Mais son acidité fine, qui prolonge la bouche, équilibrerait aussi la douceur de ces mets.

LA QUALITÉ DES VINS LIQOREUX

Nous montons encore d'un cran dans la largeur de la palette aromatique avec le gewurztraminer Sélection de Grains Nobles 2017 du domaine Weinbach, né sur les sols marno-gréseux du Grand Cru Furstenturm. Voici un terroir qui convient particulièrement à ce cépage. La marne apporte puissance et charpente quand le grès confère élégance, nervosité et complexité. Passé la sensation sucrante en première bouche, c'est un véritable festival en cœur de bouche. Le fruit, les épices, l'empyreumatique, le floral, tout s'entremêle sans excès. Les notes d'acidité et le fort niveau d'extraits secs équilibrent le sucre en fin de bouche.

“ De grands vins rouges sortent désormais des chais alsaciens ”

Je rappelle ici que la qualité des vins liquoreux se distingue avant tout sur leur acidité équilibrante en finale. Si l'on ne jugeait que les vins liquoreux sur leur perception sucrante en attaque de bouche, les « petits » liquoreux issus d'un niveau de passerillage faible, moins sucrés et moins complexes, seraient à tort plébiscités.

DE GRANDS VINS ROUGES

Nous ne pouvons conclure cette balade alsacienne sans évoquer le pinot noir. Depuis le millésime 2022, le cépage a désormais droit de cité pour deux premiers Grands Crus, le Hengst et le Kirchberg de Barr.

À l'origine, le pinot noir ne faisait pas partie des cépages nobles autorisés en Grand Cru. Il avait donc



été souvent arraché au profit des cépages blancs jugés nobles, puis relégué à des terres plus riches, donc moins favorables pour produire de grands vins. Ceci explique, en partie, que la moyenne qualitative du cépage en Alsace fut longtemps plutôt basse. Ce temps est maintenant révolu et de grands vins rouges sortent désormais des chais alsaciens. Il cherche encore son propre style entre identité alsacienne et modèle bourguignon, mais le plaisir s'invite en bouche.

Notamment avec cette cuvée grand H 2020 (évo- cation du Hengst, qui ne pouvait pas encore être revendiqué sur l'étiquette) du domaine Albert Mann. L'élevage, l'aromatique et l'ambition de ce vin évoquent la Bourgogne. Mais comment ne pas être séduit par cette pureté de fruits rouges, ce beau végétal mur, le charnu qui enrobe le cœur de bouche et cette fine aci- dité qui réveille le palais. Le vin est séducteur et remar- quablement équilibré. Il donne envie de se resservir !

L'Alsace est une belle région. Belle à visiter, agréable à table et chaleureuse dans le cœur des hommes. Ces atouts, doublés de la volonté de bien faire de nombreux vigneron exigeants, fait que l'on y trouve beaucoup de grands vins. Une invitation à vous laisser charmer. ■



© Atelier Gallien - E.J.G

© Shutterstock

Par Gaël Herrouin

—
Expert gradé et assermenté
près le Tribunal
de Commerce de Paris

—
Membre de la Compagnie
des Courtiers-Jurés-Experts
en vins (Association
créée en 1322, reconnue d'utilité
publique par l'état)

—
Gérant de la société
Les Vins Dévoilés, créateur
d'événements autour de
la dégustation de vins rares.

—
Tél. 06 68 32 91 69
contact@lesvinsdevoiles.com

**COUP DE
CŒUR** de PHILIPPE

Clos
Cabana

Un vin de cabane

© Shutterstock



© Louis Piquemil - Echos Judiciaires Girondins



Par Philippe MAURANGE,
Directeur de
l'agence OZCO
BORDEAUX

A

près la folie des vins de garage des années 80, voilà le premier vin de cabane !

Une cabane qui s'inspire de l'architecture des villages de pêcheurs du bassin d'Arcachon et qui est le lieu de vinification, de dégustation et d'accueil du tout nouveau Clos Cabana. Une parcelle d'à peine deux hectares située à Léognan reprise par deux jeunes Bordelais, Arthur Fournier et François Balaresque. Une opportunité extraordinaire qu'ils ont su saisir pour lancer une production confidentielle d'un vin rouge prometteur dont il faudra suivre de près les progressions dans les années à venir. Plantés à 55 % de cabernet sauvignon et 45 % de merlot, ces deux cépages évoluent avec sérénité sur un sol de graves veiné d'argile formant une légère croupe entre le cru classé de Graves Château Olivier et le château Brown. La petite taille du vignoble leur permet d'investir raisonnablement dans un matériel de vinification performant et également d'engager des élevages en barriques modérés afin de préserver un équilibre et une finesse que les sols de graves de Léognan permettent d'obtenir naturellement. Les deux jeunes propriétaires privilégient donc l'expression d'un terroir, l'équilibre et la fraîcheur à la concentration et à la densité avec pour objectif de produire un vin de plaisir, accessible et voué à une consommation de copains. Premier millésime 2022, au style tendre et finement fruité sur des notes de cerises juteuses. Un premier pas pour ce petit Clos qui deviendra une référence ! ■

Dune

Deuxième Partie

LA TENTATION DU MESSIE

Paul et sa mère Jessica, seuls survivants du massacre de leur famille perpétré par les sinistres Harkonnen, sont accueillis par les Fremen, les habitants de la planète désertique d'Arrakis. Leur leader Stilgar est persuadé que Paul est ce Lisan al-Gaibe venu les sauver du joug de l'Empire qui cherche à s'appropriier l'intégralité des cultures de l'épice, matière première qui suscite toutes les convoitises. Paul refuse son statut d'élite et revendique d'être un résistant comme les autres aux côtés de Chani, l'inconnue de ses rêves qui lui a sauvé la vie et dont il s'éprend. Mais sa mère, membre des religieuses télépathes des Bene Gesserit, a d'autres ambitions pour lui... Denis Villeneuve poursuit sa relecture plutôt inspirée du classique de la science-fiction de Frank Herbert. Sa principale réussite est d'abord esthétique : il crée un univers cohérent, avec décors majestueux et effets spéciaux permettant aux acteurs d'être crédibles dans ce cadre fantastique. Les scènes de combat au corps à corps sont soigneusement

chorégraphiées et les batailles spectaculaires. Denis Villeneuve ajoute des nuances bienvenues sur les notions de bien et de mal.

« Cette suite parle de l'intégration de Paul et de sa mère à la culture Fremen alors que lui craint l'avènement d'une prophétie qui l'a hanté, annonçant une guerre sainte livrée en son nom. Il se retrouve pris en étau entre son désir de vengeance et son instinct qui lui fait comprendre qu'il risque d'aller tout droit à la catastrophe. Il sent bien qu'en tentant de venger son père, il pourrait provoquer le chaos et la guerre pour les Fremen, devenus ses amis. C'est un véritable dilemme : il doit affronter ses ennemis sans faire advenir la prophétie des sœurs Bene Gesserit. »

Paul et ses proches sont désignés comme les héros de l'histoire mais ils s'avèrent loin d'être irréprochables. Amoureux de la guerrière Chani qui partage ses sentiments, il apprend à ses côtés à faire des choix désintéressés malgré les pressions pour devenir un messie. Écrasé par ses visions cauchemardesques, il craint (à juste titre) la tentation de devenir un dictateur plus animé par le goût du pouvoir que par le bien de ceux qu'il prétend défendre. Timothée Chalamet prête à nouveau ses traits à ce jeune prince qui apprend à devenir un meneur, quitte à faire de dangereux compromis au nom d'une paix plus que relative, une ambiguïté croissante dont la richesse a séduit le jeune acteur :

« Il refuse le destin qui l'attend, cette

**En salle depuis
le 28 février**

Un film de Denis Villeneuve
Avec Anaïs Timothée Chalamet,
Zendaya, Rebecca Ferguson
Drame, Science-Fiction



charge plus lourde que ce dont il se sent capable. Il doit s'engager dans une voie qu'il hésite à emprunter, encore hanté par des visions qu'il ne comprend pas mais sont porteuses de destruction. Il est réticent à l'idée d'accepter son destin car il n'a pas la folie des grandeurs et ne recherche pas le pouvoir à tout prix. Je me suis demandé comment il réagirait si c'était malgré tout sa destinée. Que ressentirait-il s'il devait s'auto-proclamer chef et s'il était parfaitement légitime pour le faire ? Quelles en seraient les conséquences ? »

Denis Villeneuve a placé au cœur de son récit le lien qui se noue entre Paul et Chani, qui ne faisait que quelques apparitions mystérieuses dans le premier opus. Elle s'avère assez centrale dans cette suite, tant elle influe positivement sur celui qui la touche d'une façon qu'elle n'aurait pas soupçonnée dans un premier temps, comme le souligne le réalisateur :

« Au départ, elle est méfiante mais ce garçon d'un autre univers que le sien l'intrigue et elle voit qu'il a vraiment envie de découvrir les traditions Fremen. Elle ne croit pas à la propagande religieuse des Bene Gesserit, estimant que son peuple doit se libérer sans attendre une aide extérieure et convaincue que ces vieilles superstitions n'ont d'autre but que de le contrôler. Mais Paul ne se comporte pas en colonisateur, ne

cherche pas à imposer ses traditions et ne veut pas être considéré comme un sauveur. Elle tient à faire en sorte qu'il dispose de tous les moyens nécessaires pour survivre dans les conditions très rudes d'Arrakis. Et plus elle lui vient en aide, plus elle apprend à le connaître, et plus elle est touchée par ce garçon... »

Face à eux, on retrouve les plus ouvertement immondes Harkonnen, le Baron et son neveu cruel Rabban (Dave Bautista), rejoints par le sauvage Feyd Rautha (Austin Butler, plus inquiétant qu'en King dans le récent *Elvis*).

« Austin l'a interprété comme un tueur psychopathe à l'appétit insatiable et sans aucune valeur morale, à mi-chemin entre un maître d'armes et Mick Jagger ! Paul et lui sont d'excellents combattants doués d'une intelligence hors du commun, si bien qu'ils sont le miroir l'un de l'autre. L'un comme l'autre peut très bien l'emporter au bout du compte. »

S'il parvient à mettre en place patiemment une intrigue politique complexe, le résultat dégage cependant une certaine froideur, Denis Villeneuve peinant à insuffler des émotions profondes entre ses protagonistes. L'épilogue laisse clairement entendre qu'un troisième volet sera tourné, la saga ne pouvant s'achever de façon si ouverte sur l'annonce d'une guerre sainte... ■



Madame de Sévigné Lettres d'une mère envahissante

La marquise de Sévigné a de grandes ambitions pour sa fille Françoise mais Louis XIV s'intéresse de trop près à elle. Sa mère la pousse alors à se marier en urgence. Lorsqu'elle s'installe dans une autre région avec son époux, Madame de Sévigné se languit d'elle et entame une correspondance qui marquera, malgré elle, la littérature française... Karin Viard redonne vie à une écrivaine qui ne se voyait pas comme telle à une époque guère favorable pour les femmes aux velléités d'indépendance. Il est amusant de découvrir son refus répété de voir ses lettres publiées, considérant que ces courriers devaient être réservés à leurs destinataires. L'observation d'une emprise maternelle concentre l'essentiel du récit, angle judicieux pour évoquer la vie d'une autrice étudiée par tous les élèves hexagonaux mais méconnue. Le côté répétitif suscite hélas l'ennui et le film ne décolle que lorsque sa confidente, Madame de La Fayette (Noémie Lvovsky), lassée de son obsession mortifère pour sa fille, lui fait remarquer avec douceur mais fermement qu'elle ne s'intéresse jamais aux états d'âme de ses autres proches. Malgré sa lenteur, cette biographie a le mérite de ne pas être académique.

La Salle des profs Mauvaise ambiance au collège !

Carla Nowak enseigne les maths et la gym dans un collège qu'elle vient d'intégrer. Certains collègues, lassés des vols répétés en salle des profs, forcent des élèves de sa classe à vider leurs poches. Choquée par ce geste soutenu par la directrice, elle se lance dans une enquête qui va accroître les tensions dans l'établissement, alors que se multiplient les suspicions plus ou moins légitimes... Carla, de plus en plus isolée, est motivée par un idéal de vérité, aussi désagréable soit-elle, mais la paranoïa ambiante et une communication déplorable empoisonnent les relations de cette communauté peu soudée. Les interactions intenses entre le personnel et les enfants ainsi que la caméra sans cesse en mouvement font monter un malaise étouffant qui ne retombera pas. De tous les plans, Leonie Benesch affiche un tempérament aussi fonceur que Laure Calamy dans *À temps plein*. Le propos plus universel que le cadre scolaire permet de dénoncer l'idéologie de la délation et la recherche de boucs émissaires à la moindre crise. L'intensité du suspense, plus moral que policier, a permis à ce thriller de société de faire partie des cinq finalistes de l'Oscar du film étranger.



Cinéma En bref

CLARA LUCIANI CHANTE AU CINÉMA

Alex Beaupain composera les chansons de *Joli joli*, le nouveau long-métrage de Diastème (*Le Monde d'hier* avec Léa Drucker) qui ont écrit ensemble le scénario de cette comédie musicale qui permettra d'entendre les voix d'une distribution pléthorique. La chanteuse professionnelle Clara Luciani croisera quelques prestigieux amateurs dont William Lebghil, Laura Felpin, José Garcia, Grégoire Ludig, Vincent Dedienne, Jeanne Rosa, Victor Belmondo (le petit-fils de Jean-Paul), Thomas VDB, Alexis Moncorgé (le petit-fils de Jean Gabin), Jean-Jacques Vanier, Alban Lenoir et Grégori Baquet. 1977. Entre Paris et Cinecittà. Elias est un écrivain désargenté, vivant reclus, s'acharnant sur son œuvre. Léonore est la nouvelle vedette du cinéma français, ce qu'Elias ignore totalement. Quiproquos, jalousies, coups de théâtre, ils mettront un an pour se retrouver, devant même braver les stratagèmes de la bonne d'Elias, folle amoureuse de lui...

UN NOUVEAU SILENCE COUPABLE

Kad Merad Yvan Attal s'affronteront dans le drame *Embrassez les enfants* de Ludovic Vieuille. Sous l'autorité de sa mère, Jean-Paul, 56 ans, veuf remarié, dirige une importante entreprise

familiale de fabrication de prothèses. Une nuit, il reçoit la visite de sa fille qui a coupé les ponts depuis deux ans. Elle lui reproche de ne pas l'avoir protégée, enfant, de son oncle Louis. Choqué, il se met en quête d'une vérité inconcevable, mettant à nu les effroyables paradoxes de cette famille où l'on ne brave pas impunément la loi du silence. Un sujet qui n'est pas sans évoquer *Un Silence* avec Daniel Auteuil et Emmanuelle Devos, contrainte de se confronter à un même drame.

ANNE HATHAWAY EN MODE COUGAR !

L'héroïne du *Diable s'habille en Prada* sera la vedette de *The Idea of You* de Michael Showalter. Une propriétaire de galerie d'art à Los Angeles de 39 ans accompagne sa fille au concert de son groupe préféré, August Moon. Elle tombe sous le charme d'un de ses membres, Hayes Campbell, intelligent, séduisant, sûr de lui. L'attirance est immédiate mais il a vingt ans de moins ! Nicholas Galitzine, chanteur apparu dans la comédie romantique *Nos cœurs meurtris* sur Netflix, tiendra le rôle de ce jeune éphèbe, mais il a lui-même bientôt trente ans ! Ouf, l'honneur est sauf !

THOMAS NGIJOL ET LES ENFANTS SOLDATS

L'acteur reconnu pour ses comédies irrévérencieuses sera une des voix, avec Aïssa Maïga et Marc Zinga, du drame animé *Allah n'est pas obligé* de Zaven Nijjar, adapté du roman ivoirien d'Ahmadou Kourouma, prix Renaudot et prix Goncourt des Lycéens en 2000. Birahima, orphelin guinéen d'une dizaine d'années rejoint le NPFL (National Patriotic Front of Liberia) du rebelle Charles Taylor, héros de la guerre civile qui frappa la région durant huit ans. Sous les auspices du Colonel « Papa Le Bon », il apprend la vie de garnison, la propagande, les cérémonies religieuses, la drogue, le maniement des armes et devient ami avec d'autres enfants-soldats. De mésaventures en mésaventures, il navigue entre les milices et participe à des exactions... ■

LUKE EVANS sera la vedette, aux côtés de l'actrice taïwanaise Gwei Lun-mei (le film noir *Black Coal*) du thriller d'action *Bienvenue à Taipei* de George Huang, première production d'envergure de **LUC BESSON** pour EuropaCorp depuis cinq ans. Il sera un policier de la brigade antidrogue qui, en pleine enquête, retrouve une ancienne conquête. Luc Besson, tombé sous le charme du pays lors du tournage de *Lucy*, rêvait d'y revenir. Ce sera bientôt chose faite !

CATE BLANCHETT, ALICIA VIKANDER, DENIS MÉNOCHET, Roy Dupuis, Charles Dance, Takehiro Hira (*Gran Turismo*) et Zlatko Burić (*Sans filtre*) seront réunis dans *Rumors* de Guy Maddin. Les dirigeants des sept nations composant le G7 se réunissent pour leur sommet annuel mais se perdent dans les bois et doivent, malgré tout, rédiger une déclaration sur une crise mondiale.

BLANCHE GARDIN tiendra le premier rôle de la comédie d'anticipation *Robot T-O* de Giulio Callegari. Dans un futur proche, la vie de Max et sa fille, voleuses à la petite semaine, est bouleversée par l'arrivée d'un robot domestique, T-O (Théo), bavard, curieux, serviable et rationnel mais pour cette mère en colère, c'est ce qui pouvait arriver de pire... ou de meilleur ?

Entreprises et cotisations sociales

Revue de récentes décisions de justice en matière de contrôles et redressements Urssaf.

François TAQUET, avocat, spécialiste en droit du travail et protection sociale

LETTRÉ D'OBSERVATIONS

Dans le cadre de la **solidarité financière du donneur d'ordre**, la lettre d'observations, ne contient, en l'espèce, aucune indication quant au calcul des sommes pour l'année 2013 et pour 2014 par rapport aux montants, pour ces mêmes années, des factures de la société sous-traitante pour le compte de la société intimée. Cette absence totale de précision sur les données du calcul de la somme réclamée au titre de la solidarité financière ne permettait pas à la société de connaître les bases des montants réclamés. La lettre d'observations doit être annulée, ainsi que la mise en demeure subséquente. (Paris, Pôle 6 chambre 12, 12 janvier 2024, n° 20/00119)

MAJORATIONS DE RETARD

L'article R 243-20 du Code de la sécurité sociale instaure un régime particulier pour statuer sur les demandes portant sur les majorations de retard. Ainsi, le cotisant ne peut saisir la juridiction d'une telle demande que par la voie d'un recours régulièrement introduit contre la décision gracieuse du directeur de l'organisme de recouvrement ou de la Commission de recours amiable rejetant sa requête. (Bordeaux, Chambre sociale section B, 11 janvier 2024, RG n° 21/06931)

DÉLAIS DE PAIEMENT

La juridiction compétente saisie sur opposition du cotisant qui valide totalement ou partiellement la contrainte émise ne peut, sur le fondement de l'article 1244 du Code civil (devenu l'article 1343-5), accorder des délais de paiement pour le règlement des cotisations, hors cas de force majeure dûment constaté. En l'espèce, le cotisant

ne justifiant pas se trouver dans une telle situation, sa demande d'octroi de délais de paiement sera rejetée. (Bordeaux, Chambre sociale section B, 11 janvier 2024, RG n° 21/06931)

MISE EN DEMEURE

La mise en demeure, invitation impérative adressée au débiteur d'avoir à régulariser sa situation dans le délai imparti, doit permettre à celui-ci d'avoir connaissance de la nature, de la cause et de l'étendue de son obligation et préciser à cette fin, à peine de nullité, la nature et le montant des cotisations et contributions réclamées et la période à laquelle celles-ci se rapportent, sans que soit exigée la preuve d'un préjudice. La jurisprudence admet la validité d'une contrainte qui ne contient pas elle-même toutes ces mentions, mais se réfère à une ou plusieurs mises en demeure les comportant. Elle retient la régularité d'une mise en demeure comportant la mention « insuffisance de versement », et celle qui précise que les cotisations sont réclamées au titre du régime général. (Amiens, Chambre 2 protection sociale, 9 janvier 2024, RG n° 22/01687)

Si les deux notions de mise en demeure et de décision administrative peuvent donner lieu à une contestation par-devant la Commission de recours amiable, elles répondent à deux régimes juridiques différents. D'une part, la mise en demeure, prévue par l'article L.244-2 du Code de la sécurité sociale, est une invitation impérative au débiteur d'avoir à régulariser sa situation dans le délai imparti : elle constitue donc une décision administrative. Le contraire ne se vérifie néanmoins pas (une décision administrative n'est pas assimilée à une mise en demeure). Les décisions administratives doivent cependant être motivées, soit expliquer ce qui a amené l'organisme à prendre sa décision. (Nancy, Chambre Sociale-1^{re} sect., 16 janvier 2024. RG n° 23/01680) ■

BORDEAUX VENTES DU 21 MARS 2024, À 15 H

N° ROLE	DÉTAIL DE LA VENTE	AVOCAT	NATURE DES BIENS	COMMUNE	ADRESSE	MISE À PRIX
23/90	EJG 2-02-2024	ELIGE	STUDIO	TALENCE	Résidence de la Verrerie, 52 rue Jean-Jaurès	50 000 €
23/100	EJG 16-02-2024	SCP JOLY-CUTURI- WOJAS-REYNET DYNAMIS AVOCATS	APPARTEMENT N° 226	CENON	Résidence Palmer II, 35 rue du Docteur-Schweitzer, 15 square Pierre-Béziat	43 300 €
24/4	EJG 2-02-2024	SELARL DUCOS-ADER/ HOLAGARAY & ASSOCIÉS	PARCELLES DE TERRAIN	SAINT-VIVIEN- DE-MÉDOC	Lieudit « Orognac », chemin des Pins	15 000 €

E-mail : annonces-legales@echos-judiciaires.com - Plateforme : annoncelegale.echos-judiciaires.com

Les ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS, magazine d'informations économiques habilité à publier les annonces légales et judiciaires sur le département de la Gironde. Le site echos-judiciaires.com est également habilité par arrêté préfectoral à publier les annonces légales et judiciaires pour le département de la Gironde.

Selon l'arrêté du 14 décembre 2023 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048680411>), le tarif des annonces judiciaires et légales est fixé à 0.183 euro HT le caractère pour le département de la Gironde.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2024 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des constitutions de sociétés est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 2 alinéa 2 ;
- Le tarif des annonces relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales est de 149 € HT ; le tarif lié à la clôture de la liquidation des sociétés commerciales est de 108 € HT ;
- Les tarifs des annonces légales relatives aux procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce sont mentionnés dans l'article 2 alinéas 5 et 6 ;
- Les tarifs des annonces relatives aux modifications de société sont mentionnées dans l'article 2 alinéa 8 ;
- Les tarifs des annonces relatives au changement de nom patronymique est de 56 € HT ;

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé (<https://actulegales.fr/>).

APPELS D'OFFRES - AVIS D'ENQUÊTE

**COMMUNE DE BALIZAC****AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE****Relative au projet d'aliénation d'une partie du chemin rural n°46 de Chantelauze**

Par arrêté du 9 Février 2024, le Maire de la commune de BALIZAC, Mme Nathalie DULUC, a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet d'aliénation d'une partie du chemin rural n°46 de Chantelauze qui se déroulera pendant 15 jours consécutifs du vendredi 22 Mars 2024 au vendredi 05 Avril 2024 inclus à 18h00 à la mairie de Balizac, 110 route de l'Herety.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, l'arrêté municipal et les pièces du dossier et le registre d'enquête seront tenus à la disposition du public à la mairie de Balizac aux heures d'ouverture habituelles (les lundis et vendredis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 et le mardi de 9h00 à 12h00).

M. Thierry BARBOT, géomètre expert retraité a été désigné par Mme le Maire en qualité de commissaire enquêteur. Il se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations en mairie le vendredi 5 Avril 2024 de 15h00 à 18h00.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le public peut également formuler ses observations dans les conditions suivantes :

- Par voie postale, toute correspondance relative à l'enquête peut être adressée à : Mairie, service urbanisme, à l'attention de Mr le commissaire enquêteur, 110 route de l'Herety, 33730 Balizac.

- Par écrit, dans le registre d'enquête correspondant disponible à la mairie de Balizac aux horaires mentionnées ci-dessus.

Dans un délai de trente jours à compter de la clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur transmettra à Mme le Maire de Balizac son rapport et ses conclusions motivées. Le public pourra consulter le rapport et les conclusions sur support papier à la mairie de Balizac pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique, aux jours et heures habituels d'ouverture.

L24EJ11067

ECHOS

JUDICIAIRES - GIRONDINS

ABONNEMENT**PAPIER + WEB**

6 MOIS = 48 € TTC 1 AN = 79 € TTC 2 ANS = 119 € TTC

WEB

6 MOIS = 24 € TTC 1 AN = 39 € TTC 2 ANS = 59 € TTC

SOIT 26 NUMÉROS

SOIT 52 NUMÉROS

SOIT 104 NUMÉROS

NOM _____

PRÉNOM _____

ENTREPRISE _____

ADRESSE _____

EMAIL _____

TEL _____

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre des ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS 108 rue Fondaudège CS 71900 - 33061 BORDEAUX Cedex

CONTACT : CATHERINE DEPETRIS

ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM / 05 57 14 07 55

DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

Extension de la Zone de Prémption au titre des Espaces Naturels Sensibles n°48 «Vallée de La Leyre» sur la commune de Biganos, canton d'Andernos-les-Bains

Par délibération n°2024.46.CP en date du 5/02/2024, et à la demande de la commune, le Conseil départemental de la Gironde a décidé l'extension de la Zone de Prémption au titre des Espaces Naturels Sensibles n°48 «Vallée de La Leyre» sur la commune de Biganos, canton d'Andernos-les-Bains.

Cette décision intervient dans le cadre de la politique de protection, de gestion et d'ouverture au public des Espaces Naturels Sensibles.

La délibération, les plans de situation et de délimitation de la zone, sont tenus à disposition du public à la mairie de Biganos ainsi qu'au Conseil départemental de la Gironde, pour une période d'au moins un mois à compter du présent avis.

Fait à Bordeaux, le 13-02-2024

Le Président du Conseil départemental,

L24EJ08505

DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

Extension de la Zone de Prémption au titre des Espaces Naturels Sensibles n°49 «Vallée du Ciron» sur la commune de Pompéjac, canton Sud-Gironde

Par délibération n°2024.47.CP en date du 5/02/2024, et à la demande de la commune, le Conseil départemental de la Gironde a décidé l'extension de la Zone de Prémption au titre des Espaces Naturels Sensibles n°49 «Vallée du Ciron» sur la commune de Pompéjac, canton du Sud-Gironde.

Cette décision intervient dans le cadre de la politique de protection, de gestion et d'ouverture au public des Espaces Naturels Sensibles.

La délibération, les plans de situation et de délimitation de la zone, sont tenus à disposition du public à la mairie de Pompéjac ainsi qu'au Conseil départemental de la Gironde, pour une période d'au moins un mois à compter du présent avis.

Fait à Bordeaux, le 13-02-2024.

Le Président du Conseil départemental,

L24EJ09116

MAIRIE DE LORMONT

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur

Mairie de LORMONT Rue André Dupin BP N°1 33305 LORMONT CEDEX

Objet du marché

Prestations pour l'édition et la diffusion du magazine de la ville de Lormont et de son agenda encarté

Mode de passation

Marché passé selon une procédure Adaptée (article L2123-1 et R2123-1 du code de la Commande Publique)

Obtention du dossier

Le dossier est téléchargeable sur le site de la ville de Lormont à l'adresse suivante : <https://demat-ampa.fr/app.php/entreprise/consultation/588054?orgAcronyme=s3y>

Critères de sélection des offres

Voir règlement de la consultation

Renseignements :

D'ordre administratif :

Direction des Marchés Publics

Courriel : marchespublics@lormont.fr

D'ordre technique :

Direction du service communication

Courriel : elisabeth.coussot@lormont.fr

Date limite de remise des offres et lieu :

Le 20 mars 2024 à 12h00 à la Direction des marchés publics de la Mairie de Lormont

Date de publication et signature de l'Autorité Compétente du Pouvoir Adjudicateur

A Lormont, le 21 février 2024

Le Maire,

Jean TOUZEAU

L24EJ10594

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

SERVICE DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES

INSTALLATIONS CLASSÉES

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté du 27 février 2024, une enquête publique a été prescrite, relative à la demande d'autorisation environnementale, déposée par la Société CARRIERES DE THIVIERS, en vue d'obtenir la poursuite de l'exploitation actuelle d'une carrière de sables et graviers, sur le territoire de la commune de Flaujacgues, et l'extension du périmètre d'extraction.

Pendant l'enquête, qui se déroulera du 18 mars au 16 avril 2024 inclus, le dossier d'enquête, comportant notamment la demande d'autorisation environnementale, les avis réglementaires et une étude d'impact environnemental, sera déposé dans la Salle du Conseil de la Mairie de Flaujacgues (18 place de la Mairie), où les personnes intéressées pourront en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture, à savoir :

- les lundi et jeudi de 8h30 à 12h00,
- les mardi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h30.

Le Commissaire enquêteur, Mme Carola GUYOT-PHUNG, Chargée de recherches en sciences de gestion, sera présent en Mairie de Flaujacgues aux jours et horaires suivants :

- jeudi 28 mars 2024 de 8h30 à 12h00,
- vendredi 5 avril 2024 de 13h30 à 17h30,
- jeudi 11 avril 2024 de 8h30 à 12h00,
- mardi 16 avril 2024 de 13h30 à 17h30.

Une copie du dossier sera également consultable sur le site internet des services de l'État en Gironde, à l'adresse : www.gironde.gouv.fr / Accueil / Publications / Publications légales / Enquêtes publiques, consultations du public, déclarations d'intention, décisions examen cas par cas.

Des informations relatives au dossier pourront être obtenues, pendant l'enquête, auprès du pétitionnaire, et plus spécifiquement auprès de :

Mme Marine GAUDUCHEAU, Chargée Environnement et ICPE

Tél. : 05 53 55 35 35 / Courriel : marine.gauducheu@carrieres-thiviers.fr

à l'adresse suivante : CARRIERES DE THIVIERS - 940 route du Poteau des Landes - 24800 THIVIERS.

Des observations et propositions relatives au projet pourront également être adressées, avant clôture de l'enquête, au Commissaire enquêteur :

- par correspondance, en Mairie de Flaujacgues,
- par voie électronique, à l'adresse suivante : ddtm-spe1@gironde.gouv.fr.

Les observations et propositions du public transmises par voie postale, ou communiquées au Commissaire enquêteur lors de ses permanences, seront consultables en Mairie de Flaujacgues.

Les observations et propositions du public transmises par voie électronique seront consultables sur le site des services de l'État en Gironde.

Pendant toute la durée de l'enquête, un accès gratuit au dossier sera ouvert au public sur le poste informatique situé dans le bâtiment dédié à l'accueil du public devant la cité administrative : DDTM - 2 rue Jules Ferry à Bordeaux, aux jours et heures ouvrés d'accueil du public.

A la fin de l'enquête, le rapport et les conclusions du Commissaire enquêteur seront consultables pendant un an, en Mairie de Flaujacgues, auprès du service des procédures environnementales de la DDTM et sur le site internet des Services de l'État en Gironde : www.gironde.gouv.fr / Accueil / Publications / Publications légales / Enquêtes publiques, consultations du public, déclarations d'intention, décisions examen cas par cas.

Mme Carole ANCLA, Conseillère Juriste, est désignée en qualité de suppléant, pour intervenir en cas de remplacement du Commissaire enquêteur.

Le Préfet est compétent pour statuer sur l'autorisation sollicitée, par un arrêté d'autorisation assortie de prescriptions à respecter ou par un arrêté de refus.

L24EJ11386

24H/24H

PUBLICATION DE VOTRE
ANNONCE LÉGALE EN LIGNE VIA
NOTRE PLATEFORME WEB :

annoncelegale.echos-judiciaires.com



MARCHE DE SERVICES

Commune de Carcans
2 A route de Hourtin
33121 CARCANS

1 - Identification de l'acheteur

Commune de Carcans, 2 A route de Hourtin, 33121 Carcans

N° Siret : 21330097300129

Téléphone : 05 56 03 90 20

Courriel : manouvrier.d@mairie-carcans.fr

Code Nuts : FRI12

2 - Communication

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet :

<https://www.marches-securises.fr>

MAINTENANCE DES HORODATEURS - COLLECTE ET TRANSPORTS DE FOND

Identification interne de la consultation : COM2024-MAPAS001-00

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil acheteur :

<https://www.marches-securises.fr>

3 - Procédure

3-1 Type de procédure

Le marché passé selon la procédure adaptée en application des articles L1111-2, L 2123-1 1°, R2123-1 1°, R2131-12 2° et R2132-2 du code de la commande publique.

La présente consultation est lancée selon la procédure adaptée définie aux articles L.2123-1 et R2123-1 à R2123-6 du CCP.

3-2 Conditions de participation

I. Lettre de candidature, sous forme libre ou la forme de la dernière version de l'imprimé DC1 ou de tout document libre sur papier à en-tête,

II. Déclaration du candidat ou du membre du groupement sous une forme libre ou la forme de la dernière version de l'imprimé DC2 ou de tout document libre. En cas de groupement, chaque membre du groupement fournit cette déclaration. Cette déclaration inclut les informations suivantes :

o La déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours de ces trois dernières années disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ;

o La déclaration appropriée des banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels,

Commune de Carcans

2 A route de Hourtin

33121 CARCANS

o La déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune de ces trois dernières années ;

o Une liste de références pour des prestations similaires, exécutées au cours des trois dernières années, précisant le montant et la date de l'opération, les caractéristiques principales de l'opération, le type de mission et le destinataire public de l'opération.

Date limite de remise des offres : 6 Mars 2024

La présentation des offres par catalogue électronique est interdite.

La présentation de variantes n'est pas exigée.

4 - Identification du marché

MAINTENANCE DES HORODATEURS - COLLECTE ET TRANSPORTS DE FOND

La Technique utilisée est celle de l'ACCORD CADRE, MONO-ATTRIBUTAIRE A BONS DE COMMANDE en application des articles R2162-1 à R2162-6 ; R2162-13 et R2162-14 du CCP, avec un minimum et un maximum à savoir :

MONTANT MAXIMUM ANNUEL DU MARCHE : 100 000 €

Le marché ne comporte pas de tranches

5 - Lots

Lot n°1 : Maintenance des Horodateurs

Maintenance préventive et curative des horodateurs.

La fourniture, le remplacement des pièces détachées et consommables nécessaires au fonctionnement du service de stationnement payant

Montant maximum du Marché : 60 000 €

Lot n°2 : Collecte et transports de fonds

Collecte et transports de fonds.

L'établissement des documents de suivi des collectes.

Montant Maximum du marché : 40 000 €

L24EJ08641



Publication effectuée en application des articles L 141-1 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime

La Safer Nouvelle-Aquitaine se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

AA 33 93 0305 01 une parcelle en nature de pré **ABZAC** 2 a 64 ca - ' : ZD- 229, Document d'urbanisme : Zone A et Ap (ABZAC)

AR 33 23 0322 01 Descriptif : Parcelle de terre, Bâtiment : Ruines ou bâtiments en très mauvais état **LE HAILLAN** 29 a 90 ca - 'Les vignes de bussac': AA- 26- 186[25], Document d'urbanisme : Nb du PLUi de Bordeaux Métropole (LE HAILLAN)

AS 33 24 0105 01 Parcelles de bois, vignes et terres **EYNESSE** 1 ha 65 a 84 ca - 'Grangeotte': ZA- 197[181] **SAINT-AVIT-DE-SOULEGE** 7 ha 57 a 05 ca - 'Gibaud': B- 391(J)- 391(K)- 392- 393- 394(J)- 394(K) - 'Saint-jean': B- 372- 373- 376(J)- 376(K) - 377- 378- 382- 383- 384- 385- 386- 476[379](J)- 476[379](K), Document d'urbanisme : Zone A et N du PLU (EYNESSE) / Zone A et N du PLU (SAINT-AVIT-DE-SOULEGE)

AS 33 24 0091 01 Parcelles de prés et bois **COUSTRAS** 4 ha 53 a 45 ca - 'Au pradis': ZS- 507[46]- 527[95] - 'Grands champs des nauves e': ZX- 270[18]- 276[28], Document d'urbanisme : PLU Zones A et N (COUSTRAS)

AS 33 24 0095 01 Vignes **CUSSAC-FORT-MEDOC** 2 ha 18 a 00 ca - 'Millouca': ZS - 28[F1]- 28[F2]- 28[F3], Document d'urbanisme : A et/ou N du PLU (CUSSAC-FORT-MEDOC)

AS 33 23 0482 01 Parcelles boisées **BIGANOS** 1 ha 21 a 30 ca - 'Cachot': B- 174 - 2200[173](*) - 'Les tuileries': B- 147, Document d'urbanisme : Zone N du PLU (BIGANOS)

Les informations sur les risques auxquels ces biens seraient exposés sont disponibles sur le site : <http://www.georisques.gouv.fr>

Les personnes intéressées devront manifester leur **candidature, au plus tard le 18/03/2024** : par écrit en précisant leurs coordonnées téléphoniques, prioritairement auprès du service départemental de la Safer Nouvelle-Aquitaine - 16, Avenue de Chavailles CS 10235 - 33525 BRUGES - Tel : 05 56 69 29 99 ou des compléments d'information peuvent être obtenus, (ou au siège de la Safer Nouvelle-Aquitaine - 16, Avenue de Chavailles - 33525 BRUGES), ou par voie dématérialisée sur le site <http://www.saferna.fr>.

Publication effectuée en application des articles L 141-1 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime

La SAFER se propose, sans engagement de sa part, de louer tout ou partie des biens suivants :

PAUILLAC 1 ha 67 a 56 ca vignes- Fond martin: AD-468[442] - Garabey: AD-519[518], Document d'urbanisme : A et/ou N du PLU

Les informations sur les risques auxquels ces biens seraient exposés sont disponibles sur le site : <http://www.georisques.gouv.fr>

Les personnes intéressées devront manifester leur **candidature, au plus tard le 18/03/2024** : par écrit en précisant leurs coordonnées téléphoniques, prioritairement auprès du service départemental de la Safer Nouvelle-Aquitaine - 16, Avenue de Chavailles CS 10235 - 33525 BRUGES - Tel : 05 56 69 29 99 ou des compléments d'information peuvent être obtenus, (ou au siège de la Safer Nouvelle-Aquitaine - 16, Avenue de Chavailles - 33525 BRUGES).

PURGE DROIT DE PREFERENCE FORESTIER VENTE D'UNE PROPRIETE BOISEE

Dans le cadre des dispositions de l'article L 331-19 du code forestier, la SAFER purge, pour le compte du propriétaire, le droit de préférence que détiennent les propriétaires de parcelles boisées qui seraient contiguës des parcelles suivantes mises en vente :

VENSAC 45 a 80 ca ZN-106

Prix principal : 1500,00 euros

Autres conditions de la vente : Frais de notaire en sus

Les informations sur les risques auxquels ces biens seraient exposés sont disponibles sur le site : <http://www.georisques.gouv.fr>

Les propriétaires voisins désirant exercer leur droit de préférence devront le manifester par lettre recommandée avec accusé de réception **au plus tard le 29/04/2024**, prioritairement auprès du service départemental de la Safer Nouvelle-Aquitaine 16, Avenue de Chavailles 33525 BRUGES, Tel : 05 56 69 29 99, ou au siège de la Safer Nouvelle Aquitaine - 16, Avenue de Chavailles - 33525 BRUGES, où des compléments d'information peuvent être obtenus.

PURGE DROIT DE PREFERENCE FORESTIER VENTE D'UNE PROPRIETE BOISEE

Dans le cadre des dispositions de l'article L 331-19 du code forestier, la SAFER purge, pour le compte du propriétaire, le droit de préférence que détiennent les propriétaires de parcelles boisées qui seraient contiguës des parcelles suivantes mises en vente :

Commune de BIGANOS (33)

Surface sur la commune : 1 ha 21 a 30 ca - 'Cachot': B- 174- 2200[173](*) - 'Les tuileries': B- 147

Prix : 8 190,00 euros

Autres conditions de la vente : Frais de notaire en sus

Les informations sur les risques auxquels ces biens seraient exposés sont disponibles sur le site : <http://www.georisques.gouv.fr>

Les propriétaires voisins désirant exercer leur droit de préférence devront le manifester par lettre recommandée avec accusé de réception **au plus tard le 29/04/2024**, prioritairement auprès du service départemental de la Safer Nouvelle-Aquitaine 16, Avenue de Chavailles 33525 BRUGES, Tel : 05 56 69 29 99, ou au siège de la Safer Nouvelle Aquitaine - 16, Avenue de Chavailles - 33525 BRUGES, où des compléments d'information peuvent être obtenus.

L24EJ11453

SERVICE DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Autorisation Environnementale pour le projet de travaux d'aménagements pour la gestion de l'eau, la continuité écologique et les zones humides du canal des Etangs, ouvrages de Langouarde et du Pas du Bouc, restauration du Marais de l'ilette sur la commune de Le Porge.

Une enquête publique est prescrite du lundi 18 mars 2024 au mardi 16 avril 2024 inclus afin de recueillir l'avis du public sur la demande d'autorisation environnementale pour le projet de travaux d'aménagements pour la gestion de l'eau, la continuité écologique et les zones humides du canal des Etangs, ouvrages de Langouarde et du Pas du Bouc, restauration du Marais de l'ilette sur la commune de Le Porge.

Le responsable du projet est (SIAEBVELG) Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Eaux du Bassin Versant des Lacs Girondins - 2A rue de la Poste 33121 CARCANS. Les informations relatives au projet peuvent être demandées à Monsieur Frank QUENAULT au tél : 05 57 70 10 57.

Pendant la période indiquée ci-dessus, le dossier sera consultable à la Mairie de LE PORGE aux jours et heures d'ouverture, où le public pourra faire part de ses observations sur un registre d'enquête ouvert à cet effet.

Le dossier sera également consultable sur le site internet des Services de l'État en Gironde www.gironde.gouv.fr rubriques «publications», «publications légales», «enquêtes-publiques 2024».

Le public pourra transmettre ses observations à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse mail suivante : ddtm-spe2@gironde.gouv.fr en veillant à identifier l'objet de l'enquête. Ces observations seront accessibles sur le site internet des services de l'État en Gironde.

Les personnes qui le souhaitent pourront aussi faire part de leurs observations par courrier adressé au commissaire enquêteur à la Mairie de LE PORGE, siège de l'enquête. Elles seront annexées au registre d'enquête.

Un accès gratuit au dossier sera ouvert au public sur le poste informatique situé à Direction Départementale des Territoires et de la Mer, cité administrative, 2 rue Jules Ferry à Bordeaux.

Monsieur Philippe CALAND Lieutenant Colonel de Gendarmerie retraité, est désigné en qualité de Commissaire enquêteur pour conduire l'enquête publique et de Monsieur Paul GIRONA Administrateur Général des Finances retraité désigné en qualité de Commissaire enquêteur suppléant. Il se tiendra à la disposition du public, afin de recueillir ses observations à la Mairie de LE PORGE, selon le calendrier ci-après :

- lundi 18 mars 2024 de 09h00 à 12h00
- samedi 06 avril 2024 de 09h00 à 12h00
- lundi 15 avril 2024 de 15h00 à 18h00

À la fin de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions du Commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à la Mairie de Le Porge, à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer ainsi que sur les sites internet des Services de l'État de la Gironde www.gironde.gouv.fr/Publications/Publications-legales.

Le Préfet de la Gironde est compétent pour statuer, par un arrêté, sur la demande d'autorisation environnementale.

Toute information relative à l'organisation de l'enquête peut être demandée auprès de la DDTM de la Gironde, service des procédures environnementales.

L24EJ09437

MARCHE DE TRAVAUX

Commune de Carcans
2 A route de Hourtin
33121 CARCANS

1- Identification de l'acheteur

Commune de Carcans, 2 A route de Hourtin, 33121 Carcans

N° Siret : 21330097300129

Téléphone : 05 56 03 90 20

Courriel : manouvrier.d@mairie-carcans.fr

Code Nuts : FRI12

2 - Communication

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet :

<https://www.marches-securises.fr>

TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE GROSSES REPARATION DE LA VOIRIE COMMUNALE

Identification interne de la consultation : COM2024-MAPA0001-00

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil acheteur :

<https://www.marches-securises.fr>

3-Procédure

3-1 Type de procédure

Le marché passé selon la procédure adaptée en application des articles L1111-2, L 2123-1 1°, R2123-1 1°, R2131-12 2° et R2132-2 du code de la commande publique.

La présente consultation est lancée selon la procédure adaptée définie aux articles L.2123-1 et R2123-1 à R2123-6 du CCP.

3-2 Conditions de participation

I. Lettre de candidature, sous forme libre ou la forme de la dernière version de l'imprimé DC1 ou de tout document libre sur papier à en-tête,

II. Déclaration du candidat ou du membre du groupement sous une forme libre ou la forme de la dernière version de l'imprimé DC2 ou de tout document libre. En cas de groupement, chaque membre du groupement fournit cette déclaration. Cette déclaration inclut les informations suivantes :

o La déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours de ces trois dernières années disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ;

o La déclaration appropriée des banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels,

Commune de Carcans

2 A route de Hourtin

33121 CARCANS

o La déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune de ces trois dernières années ;

o Une liste de références pour des prestations similaires, exécutées au cours des trois dernières années, précisant le montant et la date de l'opération, les caractéristiques principales de l'opération, le type de mission et le destinataire public de l'opération.

Date limite de remise des offres : 6 Mars 2024

La présentation des offres par catalogue électronique est interdite.

La présentation de variantes n'est pas exigée.

4- Identification du marché

TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE GROSSES REPARATION DE LA VOIRIE COMMUNALE DE CARCANS

Code CPV Principal : 45233140

La Technique utilisée est celle de l'ACCORD CADRE, MONO-ATTRIBUTAIRE A BONS DE COMMANDE en application des articles R2162-1 à R2162-6 ; R2162-13 et R2162-14 du CCP, avec un minimum et un maximum à savoir :

MONTANT MINIMUM ANNUEL DU MARCHE : 37 500 €/HT

MONTANT MAXIMUM ANNUEL DU MARCHE : 200 000 €/HT

Le marché ne comporte pas de tranches

L24EJ08248

COMMUNE DE PUISSEGUIN

AVIS ENQUÊTE PUBLIQUE

ENQUÊTE PRÉALABLE À L'ALIÉNATION D'UN TRONÇON DU CHEMIN RURAL N° 22 DE L'ANGLAIS

Demandeur : Commune de Puisseguin. Par arrêté municipal en date du 19 février 2024, une enquête publique portant sur le projet susmentionné est ouverte à la mairie de Puisseguin, siège de l'enquête publique durant 16 jours consécutifs.

Du lundi 18 mars 2024 à 8 heures 30 au mardi 2 avril 2024 à 17 h 30.

Le maire de Puisseguin est l'autorité compétente pour prendre l'aliénation.

M. ACCHIARDI Walter a été désigné commissaire enquêteur par M. Jean Michel PASQUON, maire de la commune, par arrêté du 19 février 2024.

Toute personne intéressée pourra consulter le dossier d'enquête contenant : - une notice explicative, - un plan de situation, - un plan parcellaire, - la liste des propriétaires riverains.

Ces documents pourront être consultés à la mairie de Puisseguin, siège de l'enquête publique, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 (16 h 30 pour le vendredi). Ce dossier sera disponible sur support papier ainsi que sur le site de la commune. Pendant la durée de l'enquête précitée, les observations et propositions relatives au projet pourront être consignées par écrit sur le registre d'enquête ouvert à cet effet à la mairie de Puisseguin, 22 avenue Beauséjour, 33570 Puisseguin. M. ACCHIARDI Walter recevra le public à la mairie de Puisseguin le lundi 18 mars 2024 de 8 h 30 à 11 h 30 et le mardi 2 avril 2024 de 14 h 30 à 17 h 30.

Copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur seront déposées à la mairie de Puisseguin, siège de l'enquête publique, où elles seront tenues à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

L24EJ09796

CRÉATEURS D'ENTREPRISES
POUR ÊTRE BIEN INFORMÉS

ABONNEZ-VOUS !

DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

Création de la Zone de Prémption au titre des Espaces Naturels Sensibles n°71 «Vallée des Jalles» sur la commune de Saint-Jean d'Ilac, canton de Mérignac 2

Par délibération n°2024.45.CP en date du 5/02/2024, et à la demande de la commune, le Conseil départemental de la Gironde a décidé la création de la Zone de Prémption au titre des Espaces Naturels Sensibles n°71 «Vallée des Jalles» sur la commune de Saint-Jean d'Ilac, canton de Mérignac 2.

Cette décision intervient dans le cadre de la politique de protection, de gestion et d'ouverture au public des Espaces Naturels Sensibles.

La délibération, les plans de situation et de délimitation de la zone, sont tenus à disposition du public à la mairie de Saint-Jean d'Ilac ainsi qu'au Conseil départemental de la Gironde, pour une période d'au moins un mois à compter du présent avis.

Fait à Bordeaux, le 13-02-2024

Le Président du Conseil départemental,

L24EJ08507

L24EJ10313

Avenue Victor Hugo 33120 ARCACHON, Monsieur Hadrien BARTHEROTTE demeurant 1 Avenue des 44 hectares 33970 CAP FERRET, Monsieur Joseph BARTHEROTTE demeurant 23 route du Cap-ferret 33950 LEGE-CAP-FERRET et Monsieur Martin BARTHEROTTE 1 Avenue des 44 hectares 33970 CAP FERRET

Cession de parts : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné par décision collective extraordinaire.



Rue du Cardinal Richaud
33000 Bordeaux

BERNA TRANSPORTS

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 800 euros
Siège social : 7 rue François Villon
33270 FLOIRAC

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à FLOIRAC du 13/02/2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : BERNA TRANSPORTS

Siège social : 7 rue François Villon, 33270 FLOIRAC

Objet social : Déménagement par transport routier de moins de 3,5 tonnes, location de box, montages et démontages de meubles, vente de produits et accessoires liés au déménagement, transport de marchandises, location de véhicules avec conducteur destinés au transport public routier de marchandises.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 800 euros

Gérance : - Monsieur Frédéric GALAN, demeurant 11 rue du Moura, Villa 84, 33530 BASSENS,

- Monsieur Jocelyn ROQUE, demeurant 1 rue Fort Bayard, 33420 BRANNE

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis, La Gérance

L24EJ10369

ANDHAMI

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros

Siège social :
11 Les Grandes Vignes, Le Bourg,
33230 ST CHRISTOPHE DE DOUBLE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date, à ST CHRISTOPHE DE DOUBLE (33), du 20 février 2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : ANDHAMI

Siège social : 11 Les Grandes Vignes, Le Bourg, 33230 ST CHRISTOPHE DE DOUBLE

Objet social : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la construction, la mise en valeur, la transformation, la rénovation, l'aménagement, l'entretien, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous droits et biens immobiliers, bâtis et non bâtis, urbains et ruraux, de tous droits et biens pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément de droits et biens immobiliers en question, et ce, soit au moyen de ses capitaux propres, soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société ; éventuellement et exceptionnellement l'aliénation des droits et biens immobiliers inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société ; la prise d'intérêts et de participations dans toutes les sociétés ; et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Madame Murielle BOIGE, épouse PANNIER, demeurant 11 Le Bourg, 33230 ST CHRISTOPHE DE DOUBLE

Clauses relatives aux cessions de parts :

- dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant

- agrément obtenu à l'unanimité des associés

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE.

Pour avis

La Gérance

L24EJ10464



Par acte authentique reçu par Me Alexis MARY notaire à STEENWERCK du 21/02/2024, il a été constituée une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : BIG DADDY
Objet social : L'organisation du patrimoine familial, en vue d'en faciliter la gestion et la transmission afin d'éviter qu'il ne soit livré aux aléas de l'indivision. La gestion de titres de sociétés ou d'un portefeuille d'actions, d'obligations ou de toutes autres valeurs mobilières. L'acquisition et la vente de tous immeubles bâtis ou non bâtis. La propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement par voie d'acquisition, construction, échange, apport, bail à construction ou autrement.

Siège social : 10 Le Rivalon 33330 Saint-Emilion.

Capital : 351500 €

Durée : 99 ans

Gérance : M. RICHARD Alain, demeurant 10, lieu-dit Le Rivalon 33330 Saint-Emilion, Mme RENAUDET Michelle, demeurant 10, lieu-dit Le Rivalon 33330 Saint-Emilion

Clause d'agrément : cession libre entre associés, cession soumise à agrément dans les autres cas.

Immatriculation au RCS de Libourne

L24EJ10484

CONSTITUTIONS

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 13/02/2024, il a été constituée une SARL dénommée : **BORDEAUX CONFORT ENERGIE**.
Objet social : Plomberie, climatisation et pompes à chaleur. Siège social : 46 Quai de Brazza 33000 BORDEAUX. Capital : 5 000 euros. Gérance : Fabien BRETTE demeurant 58 rue de la Libération 33150 CENON cogérant et William KARAR demeurant 93 rue Fieffé 33800 BORDEAUX cogérant. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX. Pour avis.

L24EJ08747



ACTUARIEL EXPERTISE
Société d'expertise comptable
Conseil en création d'entreprises
Lormont - Tél. 05 57 54 4984
La Brède - Tél. 05 56 78 56 32
www.actuariel-expertise.com

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la SAS ANDREO, au capital de 1 000 €. Siège : 34 A ALL DE L'AIRIAL 33640 CASTRES-GIRONDE. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BORDEAUX. Objet social : La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger : - Achat, transformation et vente de produits à base de viande.- Vente de viande crue, vente de produits frais, vente de plats préparés. Le montant des apports en numéraire s'élève à 1 000,00 €. Chaque action donne droit à une voix. Les actions sont librement cessibles entre associés uniquement. Présidente : Société ARR, dont le siège social est situé 34 A ALL DE L'AIRIAL 33640 CASTRES-GIRONDE, représentée par Madame Andreia RIBEIRO RODRIGUES demeurant 34 A ALLÉE DE L'AIRIAL 33640 CASTRES GIRONDE. Directrice générale : Société ETXEHASIA, dont le siège social est situé 2 RUE DE LA LAMPROIE 33270 FLOIRAC, représentée par Monsieur Théo DUBOUC demeurant 2 RUE DE LA LAMPROIE 33270 FLOIRAC.

L24EJ09474



Rue du Cardinal Richaud
33000 Bordeaux

GUENIN PATRICK EXPERT BATIMENT Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 500 euros

Siège social : 10 Lieudit Petit Guillaume Ouest, 33620 MARCENAIIS AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MARCENAIIS du 21/02/2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle
Dénomination : GUENIN PATRICK EXPERT BATIMENT
Siège : 10 Lieudit Petit Guillaume Ouest, 33620 MARCENAIIS
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 500 euros
Objet : Expertise bâtiment et diagnostics immobiliers. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Monsieur Patrick GUENIN, demeurant 10 Lieudit Petit Guillaume Ouest, 33620 MARCENAIIS La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Siège du tribunal de LIBOURNE. POUR AVIS, Le Président

L24EJ10312



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

GROUPEMENT FORESTIER A3B

Groupement forestier
Société civile au capital de 2 000 euros
Siège social 1 avenue du Grand crohot
33950 LEGE CAP FERRET

Aux termes d'un ASSP en date du 20/02/2024 à LEGE CAP FERRET, il a été formé un Groupement Forestier, SC à statut légal particulier, régi par les dispositions des chapitres I et II du titre IX du livre III du Code civil et des dispositions des titres III des livres III du Code forestier (partie législative et partie réglementaire), présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : GROUPEMENT FORESTIER A3B ;

Siège : LEGE CAP FERRET (33950), 1 avenue du Grand crohot ;

Durée : 99 ans ;

Objet : La constitution, l'amélioration, l'équipement, la conservation ou la gestion d'un ou plusieurs massifs forestiers, avec leurs accessoires ou dépendances inséparables, sur des terrains boisés ou à boiser

Capital : 2 000€, constitué uniquement au moyen d'apports en numéraire ;

Gérance : ont été nommé co-gérants de la société sans limitation de durée : Monsieur Olivier ARNOUX demeurant 20

NOTRE SERVICE ANNONCE LÉGALE
VOUS RÉPOND AU :

05 56 52 32 13

WINE POPULATION

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 €
Siège social : 486 Couteau - Château
Plaisance, 33550 CAPIAN

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature
privée en date à CAPIAN du 15 janvier
2024, il a été constitué une société pré-
sentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : WINE POPULATION

Siège : 486 Couteau - Château Plai-
sance, 33550 CAPIAN

Durée : 99 ans à compter de son im-
matriculation au Registre du commerce et
des sociétés

Capital : 10 000 €

Objet :

- Le négoce de vins, alcools et spiri-
tueux sans stockage. L'achat et l'élevage
de vin en vrac. L'achat de raisin à des vin-
gérans et la vinification de celui-ci.

- Les transactions sur immeubles et
fonds de commerce, gestion immobilière
(activité réglementée)

- Œnotourisme

- Wine tour VIP (activité réglementée),

- A titre accessoire, l'exploitation de
voitures de tourisme partout en France
(activité réglementée),

- La réalisation de toutes prestations
de services pour les biens et les per-
sonnes (conciergerie),

- La réalisation de prestations adminis-
tratives et commerciales, et notamment
toutes prestations de management,

- La fourniture de conseils en matière
notamment de communication et market-
ing,

- La prise de participation, directe ou
indirecte, dans toutes sociétés.

Exercice du droit de vote : Tout associé
peut participer aux décisions collectives
sur justification de son identité et de l'ins-
cription en compte de ses actions au jour
de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales,
chaque associé dispose d'autant de voix
qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à
l'exception des cessions aux associés,
sont soumises à l'agrément de la collec-
tivité des associés.

Président : Madame Xiaoya ZHANG,
demeurant 3 Lueudit Grave, Château
Quercy 33330 VIGNONET

La Société sera immatriculée au Re-
gistre du commerce et des sociétés de
BORDEAUX.

POUR AVIS

Le Président

L24EJ10534

SOGECA BORDEAUX

201 boulevard Godard
33110 LE BOUSCAT
05.56.93.58.31

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature
privée en date à Bordeaux du 16/02/2024,
il a été constitué une société présentant
les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabi-
lité limitée

Dénomination sociale : TAXI SB

Siège social : 5 rue de Condé CS
11030, 33081 BORDEAUX

Objet social : L'activité de chauffeur de
taxi, Le transport spécialisé de personnes
médicalisées assises,

Le transport public routier de per-
sonnes au moyen d'un seul véhicule
n'excédant pas neuf (9) places (chauf-
feur compris) pour les sociétés de taxis ;
l'achat, la vente, la prise à bail, la location,
la gérance, la participation directe ou in-
directe par tous moyens ou sous quelque
forme que ce soit, à toutes entreprises et
à toutes sociétés créées ou à créer, ayant
le même objet ou un objet similaire ou
connexe

Durée de la Société : 99 ans à com-
pter de la date de l'immatriculation de la
Société au Registre du commerce et des
sociétés

Capital social : 100 euros

Gérance : Monsieur Sémi BOURA-
RA, demeurant 99 rue Delbos, Appt C16
33300 BORDEAUX, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Re-
gistre du commerce et des sociétés de
Bordeaux.

Pour avis

La Gérance

L24EJ10657



Compagnie
Fiduciaire
Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupepcf.com

SODA STUDIO

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 4 rue de Strasbourg
33000 BORDEAUX

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature
privée en date à BORDEAUX du 20 février
2024, il a été constitué une société pré-
sentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : SODA STUDIO
Siège : 4 rue de Strasbourg - 33000
BORDEAUX

Durée : 99 ans à compter de son im-
matriculation au Registre du commerce et
des sociétés

Capital : 10 000 euros

Objet : - studio de pilate reformer et de
coaching sportif privé

- Remise en forme

- Sport en groupe ou coaching privé

Exercice du droit de vote : Tout associé
peut participer aux décisions collectives
sur justification de son identité et de l'ins-
cription en compte de ses actions au jour
de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales,
chaque associé dispose d'autant de voix
qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions au
profit d'associés ou de tiers sont sou-
mises à l'agrément de la collectivité des
associés.

Présidente :
Madame Eva HILL, demeurant 31 rue
Charles PEGUY, 33600 PESSAC

Directeur général :

Monsieur Cédric LAPEYRADE, de-
meurant 9 Allée Gisele Borde Appt 2
33520 BRUGES

La Société sera immatriculée au Re-
gistre du commerce et des sociétés de
Siège du tribunal de commerce RCS
dont dépend la SAS.

POUR AVIS

La Présidente

L24EJ10687



Expertise-Comptable
Perpignan - Superbolquère
04 68 22 97 97 / 04 68 30 63 34
www.adalta-conseil.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte
sous seing privé, en date du 15 février
2024, à LIBOURNE.

Dénomination : ILEX PATRIMOINE.

Forme : Société civile immobilière.

Siège social : 38 rue Pierre Benoit,
33500 Libourne.

Objet : L'acquisition, la propriété, l'ad-
ministration et l'exploitation par bail ou
autrement de tous immeubles bâtis ou
non bâtis et de tous biens et droits im-
mobiliers dont elle pourrait devenir pro-
priétaire par voie d'acquisition, échange,
apport ou autrement.

Durée de la société : 99 années(s).

Capital social fixe : 1000 euros

Montant des apports en numéraire :
1000 euros.

Cession de parts et agrément : Toute
cession de parts doit être constatée par
un acte notarié ou sous signature privée.
L'agrément est obtenu par décision des
associés prise à l'unanimité.

Gérant : Madame Marion Patricia LAN-
NOY, demeurant 150 rue Gratin Sau-
made - Bât C, 34690 Fabregues

La société sera immatriculée au RCS
de Libourne.

Pour avis.

L24EJ10732

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date des 19,
20 et 22 février 2024, il a été constitué une
société présentant les caractéristiques
suivantes :

Forme sociale : Société civile immobi-
lière

Dénomination sociale : FIFEURS

Siège social : 68 Quai de Paludate,
33800 BORDEAUX

Objet social : l'acquisition, l'adminis-
tration, la construction, la gestion et la
promotion par location ou autrement de
tous immeubles et biens immobiliers ; la
gestion de toutes opérations financières,
mobilières ou immobilières, du patrimoine
de la société, et notamment, le consente-
ment d'hypothèque ou de toute autre sû-
reté réelle sur les biens de la Société ; la
propriété, l'acquisition et la gestion de va-
leurs mobilières et de tous autres instru-
ments financiers, tant en pleine propriété
qu'en usufruit ou en nue-propriété, y com-
pris la prise de participation dans toute
société civile ou commerciale ; éventuel-
lement et exceptionnellement l'aliénation
du ou des actifs appartenant à la Société,
au moyen de vente, échange ou apport
en société, et généralement toutes opé-
rations quelconques pouvant se rattacher
directement ou indirectement à l'objet ci-
dessus défini, pourvu que ces opérations
ne modifient pas le caractère civil de la
Société.

Durée de la Société : 99 ans

Capital social : 4 700 €, constitué uni-
quement d'apports en numéraire

Gérance : M. Grégory GATTUSO, né
le 20/11/1984 à PONCINS (42), demeu-
rant 543 route de Bruiilolles 42110 PON-
CINS et M. Jean-Philippe ROMERO, né le
03/01/1968 à TALENCE (33), demeurant 8
Allée des Canaris, Pyla sur Mer, 33115 LA
TESTE DE BUCH.

Clauses relatives aux cessions de
parts : agrément requis dans tous les
cas ; agrément accordé par le gérant pour
les cessions consenties au conjoint, à des
ascendants, descendants, collatéraux du
cédant ou entre associés ; agrément des
associés représentant au moins les deux
tiers du capital social pour toutes les
autres cessions.

Immatriculation de la Société au RCS
de BORDEAUX.

L24EJ10735

VELOTINO

Société à responsabilité limitée au capital
de 10 000 euros
Siège social : 222 Rue Frédéric Sévène-
33400 TALENCE

AVIS DE CONSTITUTION

Forme sociale : Société à responsabi-
lité limitée associé unique

Dénomination sociale : VELOTINO

Siège social : 222 Rue Frédéric Sé-
vène, 33400 TALENCE

Objet social : La location, la vente et la
réparation de cycles électriques ou non,
aux particuliers et aux professionnels,
La location et la vente d'équipements et
d'accessoires de cycles aux particuliers
et aux professionnels, Le conseil, la sen-
sibilisation et la formation aux moyens
alternatifs de mobilité urbaine.

Durée de la Société : 99 ans à com-
pter de la date de l'immatriculation de la
Société au Registre du commerce et des
sociétés

Capital social : 10 000 euros

Gérance : Monsieur Antoine GASTI-
NEAU, demeurant 222 Rue Frédéric Sé-
vène 33400 TALENCE, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Re-
gistre du commerce et des sociétés de
BORDEAUX.

Pour avis

La Gérance

L24EJ10736



Arnaud BRUN

Notaire

43, Avenue de la Côte
d'Argent 33470 LE TEICH
Téléphone : 05 57 15 59 55
Télécopie : 05 57 15 55 59
Email brun.arnaud@notaires.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Arnaud
BRUN, Notaire titulaire d'un Office No-
tarial à LE TEICH (33470), 43, Avenue de
la Côte d'Argent, le 21 février 2024 a été
constitué un groupement forestier ayant
les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : La consti-
tution, l'amélioration, l'équipement, la
conservation et la gestion d'un ou plu-
sieurs massifs forestiers susceptibles
d'aménagement et d'exploitation régu-
lière ainsi que la vente à titre exceptionnel.

La dénomination sociale est **GRUPE-
MENT FORESTIER TRANSVE SIVAM.**

Le siège social est à LA TESTE-DE
-BUCH (33260) 97 avenue Chapelle Fo-
restière.

La société est constituée pour une du-
rée de 99 années.

Le capital social est fixé à la somme de
441.900 Euros.

Apports en nature : diverses parcelles
en nature de bois et forêts situées Com-
mune d'HOSTENS et de LOUCHATS
d'une superficie totale de 270 hectares
32 ares 88 centiares, évaluées à 441.900
Euros.

Cession des parts : clause d'agrément
article 12 des statuts

L'exercice social commence le 1^{er} jan-
vier et finit le 31 décembre de chaque
année

Le gérant est Monsieur Alain DU-
COURNAU demeurant à LA TESTE DE
BUCH (33260) 97 avenue Chapelle Fo-
restière.

La société sera immatriculée au re-
gistre du commerce et des sociétés de
BORDEAUX.

Pour avis

Le notaire.

L24EJ10758

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 26/02/2024 il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **LA CABANE D'ALEXIA**

Forme : SARL

Siège social : Rés. du commandant Marzac, bât.10, Appt.3, 10 rue Michel Labarthe 33260 LA TESTE DE BUCH

Objet : Toute activité de restauration sur place ou à emporter ; le commerce de produits alimentaires et d'épicerie ; toute prestations de services et notamment d'organisation d'événements.

Durée : 99 ans

Capital : 1 000 euros

Gérance : Mme Alexia TISON, demeurant Rés. du commandant Marzac, porte 10, Appt 3, rue Michel Labarthe 33260 LA TESTE DE BUCH

Immatriculation au RCS de BORDEAUX.

La gérance

L24EJ10770



16 cours Portal
33000 BORDEAUX

Avis est donné de la constitution de la société **LOUANGE** - SAS - Capital : 6.000 € - Siège Social 45 rue des Frères Faucher (33000) BORDEAUX - OBJET la fabrication, la production, l'achat et la vente d'objets précieux en direct ou en ligne, la formation de verres et de porcelaine, l'organisation d'événements privés - DUREE : 99 ans - R.C.S. BORDEAUX

Président : Stéphane MARTY demeurant 45 rue des frères Faucher (33000) BORDEAUX pour une durée illimitée.

Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité simple.

L24EJ10773



Rue du Cardinal Richaud
33000 Bordeaux

ABSOLUTE BEAUTY Société par actions simplifiée au capital de 3 000 euros Siège social : 2 ter avenue des Bons Enfants, niveau 1, lot 46, 33370 FARGUES ST HILAIRE **AVIS DE CONSTITUTION** Aux termes d'un acte sous signature privée signé électroniquement en date à FARGUES ST HILAIRE du 23/02/2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle Dénomination : ABSOLUTE BEAUTY Siège : 2 ter avenue des Bons Enfants, niveau 1, lot 46, 33370 FARGUES ST HILAIRE Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés Capital : 3 000 euros Objet : Soins esthétiques (minceur, dépilation, anti-âge), vente de produits cosmétiques, alimentaires (plats préparés et produits protéinés) et compléments alimentaires. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les

cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Madame Alice GOURON, demeurant 5 rue Eugène Delacroix, appartement 336, 33150 CENON La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX. POUR AVIS Le Président

L24EJ10887

CF.AR.IMMO
Société civile immobilière au capital de 1 000 euros
Siège social : 111 Avenue de Libourne 33870 VAYRES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VAYRES du 26 février 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière, Dénomination sociale : CF.AR.IMMO, Siège social : 111 Avenue de Libourne, 33870 VAYRES, Objet social : L'achat, l'administration et la gestion par voie de location nue ou autrement de tout bien immeuble bâti ou non bâti dont elle viendrait à être propriétaire, et à titre exceptionnel la vente, la création, l'acquisition, la location, la prise à bail, l'installation de tous établissements se rapportant à l'activité ci-dessus spécifiée, Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés, Capital social : 1 000 euros, Gérance : Monsieur Cédric FOUACHE, demeurant 111 Avenue de Libourne, 33870 VAYRES, Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE. Pour avis La Gérance

L24EJ11014

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Edouard BENTEJAC, Notaire à BORDEAUX (Gironde) CRPCEN 33015, 23 Avenue du Jeu de Paume le 22 février 2024, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, la gestion, la détention, l'administration, la vente de tous biens immobiliers, en pleine propriété et/ou démembrement.

Consentir toute garantie réelle sur les biens détenus par la société.

La réalisation de tous travaux nécessaires à l'entretien, à la rénovation, l'amélioration de tout bien immobilier détenu par la société.

Et, généralement, toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

La dénomination sociale est : **ELLPA-RIS**.

Le siège social est fixé à : BORDEAUX (33000), 28 rue Millière.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : CENT EUROS (100,00 EUR).

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les gérants de la société sont : Monsieur Louis LABROUSSE et Monsieur Elliott LABROUSSE demeurant à BORDEAUX, 28 rue Millière.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour insertion - Me Edouard BENTEJAC

L24EJ11095



Yves MOUNIER
Avocat à la Cour
6 bis, rue de la Croix de
Seguey 33000 BORDEAUX
Tél : 05.56.52.74.60

SARL LE CLOCHARD ET LA BELLA PIZZERIA

Suivant acte SSP signé le 26 février 2024 à Bordeaux, il a été constitué la société suivante :

Forme : SARL
Dénomination sociale : LE CLOCHARD ET LA BELLA PIZZERIA
Siège social : 25 Place Jean Jaurès, 33700 MERIGNAC
Objet social : restauration sur place et à emporter
Capital : 100,00 €
Durée : 99 ans
Date de clôture de l'exercice social : 31 décembre
Gérants : Monsieur Patrick CLOCHARD, 6 allée des Hibiscus, 33700 MERIGNAC
La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.
Pour avis

L24EJ11384



SELAS Maîtres LEZER, PACHECO, COUPPEY, VEIT et associés
Notaires à VILLERUPT (54)
88 avenue de la Libération

Suivant acte reçu par Maître Maxime VEIT, le 26 février 2024, a été constituée une société civile immobilière dénommée 'SCI DE LA MARNE', au capital de 1.000,00€; Siège social sis à SAINT JEAN D'ILLAC (33) 561 rue du Crabey; Objet social : La propriété et la gestion, l'acquisition, la prise à bail, la réfection, la rénovation, l'administration de tous biens mobiliers et immobiliers. Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX. La gérante est Madame Béatrice CORREARD, demeurant à ST JEAN D'ILLAC (33) 561 rue du Crabey. Cession libre entre associés uniquement. La décision d'agrément est de la compétence de la gérance. Pour avis et Mention P/O Me Maxime VEIT

L24EJ11444



www.optteam-avocats.com

Aux termes d'un ASSP en date du 23/02/2024, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : LES PRES SALES

Objet social : Bazar, négoce en tous genres dont produits comestibles, vins et alcools, plantes, fournitures, articles textiles, petit mobilier et d'une manière générale tous produits sous toutes formes y compris non sédentaire et de dépôt vente ; - Brocante ; - Mise à disposition d'espaces de stationnement en plein air pour le stockage de navires, de camping car ou de véhicules ;

Siège social : 47, Avenue du Général Leclerc, 33260 LA TESTE DE BUCH

Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

Co-gérance : Mme JEANNOT Brigitte, demeurant 14, Chemin de Lou Casayre, 33610 CESTAS et Mme RICHARD Caroline, demeurant 992, Avenue Gustave Eiffel, 33260 LA TESTE DE BUCH

Pour avis
La gérance

L24EJ11506

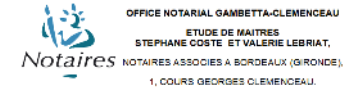


Guillaume HARPILLARD
Avocat à la Cour
26 rue de Ruffin
33000 BORDEAUX
05 36 06 66 70

Avis est donné de la constitution, par acte ssp du 05 février 2024, de la SASU «EUKLEIA» capital : 1.000 euros, siège social : 41 rue Barreyre 33300 BORDEAUX. La société a pour objet l'activité de holding, l'organisation d'événements et spectacles vivants, la vente et location de matériels relatifs à ces activités, toutes activités annexes et connexes pouvant se rapprocher à cet objet. Elle sera immatriculée au RCS de BORDEAUX. Sa durée est de 99 années.

Monsieur Benoît TAUZIN demeurant 41 rue Barreyre 33300 BORDEAUX, a été nommé Président pour une durée illimitée.

L24EJ11570



AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Stéphane COSTE, notaire à BORDEAUX (Gironde), 1, Cours Georges Clémenceau, le 27 février 2024 a été constituée une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **LESPOILUS**

Siège social : BRUGES (33520), 27 rue Aouane.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

Capital social : MILLE EUROS (1 000,00 EUR).

Objet social : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Cessions de parts : les cessions entre associés sont libres. Les autres sont soumises à l'agrément de la majorité en nombre des associés représentant au moins la moitié des parts sociales.

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Les gérants de la société sont : Madame Anaïk AZENCOT épouse LAVALADE demeurant BRUGES (33520) 10 avenue Périé et Monsieur Jonathan AZENCOT demeurant à BORDEAUX (33000) 47-49 rue des Bahutiers

Pour avis

Le notaire.

L24EJ11583



SERVICE
ANNONCE LÉGALE

TÉL. 05 56 52 32 13

annonces-legales@echos-judiciaires.com



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

BUYARLAA

SC en cours de transformation en SARL
Au capital de 1 889 800€
Siège social : 5 place du Bois Dormant
33600 PESSAC
811659895 RCS BORDEAUX

En date du 15/01/2024, l'AGE, statuant aux conditions prévues par la loi et les statuts, a décidé la transformation de la Société en SARL à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son siège social, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

Le capital reste fixé à la somme de 1 889 800€, divisé en 18 998 parts sociales de 100€ chacune.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Objet : La Société a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières et la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou d'établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Dirigeant : M. Grégory DUBOURG demeurant 5 Place du Bois Dormant 33600 PESSAC, reste Gérant.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis, la Gérance

L24EJ02449



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

TEKA FRANCE

Société par actions simplifiée à associée unique
au capital de 50 000 euros
Siège social : 30 Rue Maubec, 33000
BORDEAUX
841 561 327 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 02/01/2024, il résulte que Madame Natalia MUNOZ AUGUSTIN, demeurant Calle Sándalo, N-1 3-H. 28042 Madrid, Espagne, a été nommé en qualité de membre du Conseil d'administration en remplacement de Monsieur Stefan HOETZL, démissionnaire.

L24EJ02939



ACTUARIEL EXPERTISE
Société d'expertise comptable
Conseil en création d'entreprises
Lormont - Tél. 05 57 54 4984
La Brède - Tél. 05 56 78 56 32
www.actuariel-expertise.com

**AUGMENTATION
CAPITAL, TRANSFERT
SIEGE, NOMINATION
DIRECTEUR GENERAL**

L'actionnaire unique de la société LOTECK, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 5000 euros, dont le siège social est situé 7 Allées de Chartres 33000 BORDEAUX, immatriculée 913 495 933 RCS BORDEAUX, a, en date du 06 FEVRIER 2024, décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 5000 euros pour le porter à 10000 euros par l'apport de Monsieur Jocelyn LOVERA d'une somme de 2500 euros par l'incorporation directe au capital de cette somme prélevée sur le compte-courant de l'actionnaire et par l'apport d'une somme de 2500 euros de Madame Marion LOVERA sur un compte ouvert au nom de la Société à la banque BNP PARIBAS par création de 500 actions nouvelles entièrement libérées ; nommé en qualité de directeur général sans limitation de durée Madame Marion LOVERA demeurant 10 C Allée Saint Jean 33650 LA BREDE, transféré le siège social au 10 C Allée Saint Jean 33650 LA BREDE. Les articles 4 et 7 des statuts ont en conséquence été modifiés.

L24EJ09087



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

DUFAURE HOME MULTI-TRAVAUX
SARLU au capital de 2 000€
Siège social : 24 Chemin de Lespau 33370
LOUPES
888432234 RCS BORDEAUX

Le 16/02/2024 l'associé unique statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis.

L24EJ09351

STEP UP BORDEAUX

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 58 Avenue Marcel Dassault,
33700 MERIGNAC
807 776 844 RCS BORDEAUX

Suivant décisions du 21/02/2024 à effet au 01/02/24, l'associée unique de la SAS STEP UP BORDEAUX a décidé de transférer le siège social du 25 rue Marcel Issartier, 33700 MERIGNAC au 58 Avenue Marcel Dassault, 33700 MERIGNAC et de modifier l'article 4 des statuts.

POUR AVIS

Le Président

L24EJ10336



WIDMEE
SAS au capital de 87.500 euros
ZA Bersol 6 avenue de la Grande Lande
- 33170 GRADIGNAN
512 175 530 RCS BORDEAUX

En date du 02/02/2024, le Président a décidé d'augmenter le capital social de 9 740 € par apports en numéraire en le portant de 87 500€ à 97 240 €, par création de 487 actions nouvelles de valeur nominale de 20 euros chacune (soit un total de 4 862 actions).

Les article 7 - Apports et 8 - Capital Social des statuts ont été modifiés en conséquence.

Modification au RCS de BORDEAUX.

Pour avis

Le Président

L24EJ10346



19 Avenue du Président JF Kennedy
CS 60073
33692 MERIGNAC

Le gérant de la **SCI CERVANTES**, société civile au capital de 251.129,27 € ayant son siège social Rue Cervantès 33700 Mérignac 379 717 770 RCS Bordeaux, donne avis de ce que le 2/01/2024, FILHET ALLARD SAS ayant son siège social Rue Cervantès 33700 Mérignac, 464 201 243 RCS Bordeaux a été nommée gérante en remplacement de Franck ALLARD démissionnaire desdites fonctions.

L24EJ10379

GFA DOMAINE DE LAFLEUR POMEROL
Groupement foncier agricole
au capital de 244 000 €
Siège social : Domaine de Lafleur,
2 Lafleur Gazin 33500 POMEROL
443 057 831 RCS LIBOURNE

**AVIS DE
REPLACEMENT DU
GÉRANT**

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31 octobre 2023

Monsieur François Marie JANOUEIX demeurant 2 Rue du Panorama 33200 BORDEAUX a été nommé en qualité de gérant pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Claude MARQUET, décédé le 24 avril 2023.

L'article 13 des statuts a été modifié en conséquence par la suppression du nom de Monsieur Claude MARQUET sans qu'il soit procédé à son remplacement.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de LIBOURNE.

Pour avis

La Gérance

L24EJ10382



19 Avenue du Président JF Kennedy
CS 60073
33692 MERIGNAC

Le gérant de la **SCI DES VIOLETTES**, société civile au capital de 9.000 € ayant son siège social Rue Cervantès 33700 Mérignac 484 247 135 RCS Bordeaux, donne avis de ce que le 2/01/2024, FILHET ALLARD SAS ayant son siège social Rue Cervantès 33700 Mérignac, 464 201 243 RCS Bordeaux a été nommée gérante en remplacement de Franck ALLARD démissionnaire desdites fonctions.

L24EJ10388



19 Avenue du Président JF Kennedy
CS 60073
33692 MERIGNAC

Le gérant de la société civile **LES PORTES DE PARIS** au capital de 1.000.000 € ayant son siège social 2 bis rue Miguel de Cervantès 33700 Mérignac 915 048 276 RCS Bordeaux, donne avis de ce que le 2/01/2024, FILHET ALLARD SAS ayant son siège social Rue Cervantès 33700 Mérignac, 464 201 243 RCS Bordeaux a été nommée gérante en remplacement de Franck ALLARD démissionnaire desdites fonctions.

L24EJ10399



**FIDUCIAL
SOFIRAL**
Rue du Cardinal Richaud
33000 Bordeaux

S.L.B.S. ETIQUE Société à responsabilité limitée au capital de 6 540 euros Siège social : 16 Chemin de la Gravette 33160 SALAUNES 441 751 013 RCS BORDEAUX Aux termes d'une délibération en date du 21/02/2024, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Monsieur Jean-Marc LANCELEUR de démissionner de ses fonctions de gérant à compter de ce jour et a nommé en qualité de nouveau gérant à compter de ce même jour Monsieur Stéphane LANCELEUR, demeurant 10 rue Saint Julien, Domaine de Jallepont, 33185 Le Haillan, pour une durée illimitée. Pour avis, La Gérance

L24EJ10457



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

DIRECT AUTO 33
Société à responsabilité limitée
transformée en société par actions
simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 267 rue Chateaubriand
33290 LE PIAN-MEDOC
888 448 784 RCS BORDEAUX

**AVIS DE
TRANSFORMATION**

Aux termes de décisions constatées dans un PV en date du 01/11/2023, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 1 000 euros. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur Bastien CHEVALIER. Sous sa nouvelle forme, la Société est dirigée par Bastien CHEVALIER, demeurant 267 rue Chateaubriand 33290 LE PIAN-MEDOC Pour avis La Gérance

L24EJ10506

LES ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS
SONT HABILITÉS DANS LE DÉPARTEMENT 33

NOUS PUBLIONS ÉGALEMENT
VOS ANNONCES LÉGALES
DANS TOUTE LA FRANCE, SANS SURCÔÛT

ST PATRIMOINE
Société par actions simplifiée
au capital de 20 000 euros
Siège social : 22 rue des allamandiers,
33800 BORDEAUX
907 529 622 RCS bordeaux

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 1ER FEVRIER 2024, il résulte que :
- Monsieur Alain SUBERVILLE, demeurant, 64 boulevard de la Plage à ANDERNOS LES BAINS (33510) a été nommé en qualité de Président en remplacement de la société FONCIERE SUBERVILLE, démissionnaire.

- Monsieur Gilles TINEL, demeurant 27 chemin de Salvy à LATRESNE (33360) a été nommé en qualité de Directeur Général en remplacement de la société FINANCIERE GILLES TINEL ORTIZ, démissionnaire.

Les statuts ont été modifiés en conséquence
POUR AVIS
La Présidente

L24EJ10535



LDA
Société d'Avocat
57 cours Pasteur
33000 Bordeaux

Par une décision unanime des associés du 16.02.2024, de la Société **DAUPHINE**, Société à responsabilité limitée - Capital 2.500.000 € - Siège Social : 6 Chemin de Labat - CARRIGNAN DE BORDEAUX 33360 - R.C.S. BORDEAUX 562 006 106, ont décidé de nommer en qualité de cogérant, pour une durée illimitée, Monsieur Cédric JANVIER, né le 15.10.1977 à CRETEIL (94), de nationalité française, demeurant à BORDEAUX (33000) - 84 rue Goya.

Modification au RCS de Bordeaux.
L24EJ10542



SCM KINEPAMAL

Société civile de moyens
au capital de 200 euros porté à 300 euros
Siège social : 3 Chemin de l'Eglise
33650 SAUCATS
890 809 015 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale Mixte réunie en date du 12 février 2024 a :

1- décidé et réalisé une augmentation du capital social de 100 euros par apports en numéraire.

En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts relatifs aux apports et au capital social ont été modifiés.

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à 200 euros

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à 300 euros.

2- décidé de nommer Madame Anne ROUCHALEOU GODFRIN demeurant 8 Allée des Colchiques 33650 SAINT SELVE, en qualité de cogérante, pour une durée indéterminée, à compter de ce jour.

3- Décidé de transférer le siège social du 3 Chemin de l'Eglise 33650 SAUCATS au 15 Chemin de Lagües, 33650 SAUCATS et de modifier l'article 4 des statuts en conséquence.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis

La Gérance

Madame Catherine ROUARD

L24EJ10544



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

NPCO

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 17B Chemin de Pargade,
33850 LEOGNAN
849 581 582 RCS BORDEAUX

AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. Pour avis-La Gérance

L24EJ10549



SOCIETE JURIDIQUE ET FISCALE
MOYERET BARALE ET ASSOCIES
Société d'Avocats
27 Cours Evrard de Fayolle
33000 BORDEAUX
Tel. 05 56 01 89 77

2M2H

Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 17 bis allée Achille Gouilly,
33120 ARCACHON
831 146 147 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 27 décembre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société par actions simplifiée 2M2H a décidé de transférer le siège social du 17 bis allée Achille Gouilly 33120 ARCACHON au 292 Boulevard de la Plage 33120 Arcachon à compter du 1^{er} janvier 2024 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

POUR AVIS

Le Président

L24EJ10603



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

S.E.L.A.R.L CAUDERAN DENTAIRE
SELARL au capital de 4 000 €
Siège social : 141, Rue Mac Carthy 33000
BORDEAUX
478 726 193 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une AGEX du 20/02/2024, les associés ont décidé de transférer le siège social du 141, Rue Mac Carthy, 33000 BORDEAUX au 2 rue Séguineau 33700 MERIGNAC à compter du 20/02/2024, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts. Ancienne mention : 141, Rue Mac Carthy, 33000 BORDEAUX. Nouvelle mention : 2 rue Séguineau 33700 MERIGNAC

L24EJ10609

Suite au Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 19 février 2024 de **CG2P**, Société civile immobilière au capital de 6097,96 €, dont le siège est à TALENCE (33400), 1 rue JOSEPH DE-LORD, identifiée au SIREN sous le numéro 429141211 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

CONSTATATION DU DECES ET DU DEPART DE Monsieur Philippe Emile Michel LACROUTS, Conducteur de Travaux, divorcé en premières noces de Madame Pascale JOUGLA et époux en secondes

noces de Madame Catherine Marcelle CHAUVET, demeurant à MERIGNAC (33700) (33700)1 rue de Nantes.

Né à TOULOUSE (31000) (31000) le 26 mars 1956

Décédé à MERIGNAC (33700) le 11/08/2019

ASSOCIE GERANT

NOMINATION DU NOUVEAU GERANT

Monsieur Pierre René Jacques BRE-DON, retraité, époux de Madame Geneviève Marie Marcelle MAILLET, demeurant à BORDEAUX (33100) (33100) 26 rue de Tresses.

Né à ESPINCHAL (63850) (63850) le 12 août 1954.

Marié à la mairie de BORDEAUX (33000) le 24 août 1979 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

De nationalité Française. Résident au sens de la réglementation fiscale.

A compter du décès du jour de l'assemblée générale extraordinaire du 19/02/2024

Pour avis

L24EJ10651



LEXAN AVOCATS
Société d'Avocats
ZIRST II
55 rue Blaise Pascal
33330 Montbonnot-St-Martin

SOCIETE DE CONSEILS EN REPROGRAPHIE INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE D'AQUITAINE - SCRIBA

Société par Actions Simplifiée au capital de 1.008.000 euros

Siège social : 2 Allée des Musardises - Parc de la Luzerne - 33185 LE HAILLAN
332 480 326 RCS BORDEAUX

Décisions de l'actionnaire unique en date du 22 février 2024 :

- Nomination de Monsieur Eddy LE NENES sis 19 rue de Bretagne 44880 SAUTRON en qualité de Directeur Général de la société ; avec effet à compter du 22 février 2024 et pour une durée indéterminée.

Anciennes mentions :

Directeur Général :

Didier Comet

Nouvelles mentions :

Directeur Général :

Didier Comet

Eddy Le Nenes

Pour avis,

Le Président.

L24EJ10661



91 rue Philibert Routin
73000 CHAMBÉRY

NINVESTIR

Société à responsabilité limitée
au capital de 200 200 euros
Siège social : 1110 Route des Moirouds
73170 ST PAUL
981 806 607 RCS CHAMBERY

Suivant décisions du 22/02/2024, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 1110 Route des Moirouds - 73170 ST PAUL au 36 Chemin de Baudes - 33650 SAUCATS à compter de la même date, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de CHAMBERY sous le numéro 981 806 607 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Gérance : Monsieur Nicolas CHAUVET, demeurant 36 Chemin de Baudes 33650 SAUCATS.

L24EJ10723



JURI-LAWYERS
CONSULTANTS
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Marmande - Bordeaux
Tél. 05 53 76 06 06
contact@cabinet-jlc.com
www.cabinet-jlc.com

Aux termes d'une délibération en date du 26/01/2024, l'Assemblée Générale Mixte des associés de la SARL AGM AUTOMOBILE, au capital de 1 740€ dont le siège social est sis 2 Bis rue Gustave Eiffel 33380 MIOS, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n°839 531 241, a décidé de transférer le siège social du 2 Bis rue Gustave Eiffel 33380 MIOS au Parc de Taudignon 33770 SALLES, à compter du 29/01/2024 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

L24EJ10782



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

DG HABITAT

SAS au capital de 1 500 €
Siège social : 53 B avenue de Jourdan
33440 AMBARES ET LAGRAVE
920 360 658 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 23/02/2024, l'associé unique a décidé de transférer le siège social 53 B avenue de Jourdan, 33440 AMBARES ET LAGRAVE au 3466, Avenue de Toulouse 33140 CADAJAC à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

L24EJ10804



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

MAITRISE ELAGAGE

Société à responsabilité limitée à associé unique
au capital de 4 000 euros
Siège social : 6 Impasse Bel Air
16730 TROIS PALIS
842 681 793 RCS ANGOULEME

AVIS DE PUBLICITÉ

Par décision du 01 février 2024, l'associé unique a transféré le siège social du 6 Impasse Bel Air 16 730 TROIS-PALIS au 117 Impasse des Nauves 33 570 LES ARTIGUES DE LUSSAC à compter du 01/02/2024, et a modifié en conséquence l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'ANGOULEME sous le numéro 842 681 793 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE. Gérance : Monsieur Florian MAÏTRE, demeurant 117 Impasse des Nauves 33570 LES ARTIGUES DE LUSSAC. Pour avis-La Gérance

L24EJ10819

ABONNEZ VOUS

FIRST HYGIENE ET CONSOMMABLES FHC SARL au capital de 125.000 € Siège social : Zone artisanale La Lande Route de Tabanac 33880 BAURECH 327 986 295 RCS BORDEAUX Aux termes du procès-verbal des décisions du gérant en date du 18 janvier 2024, il a été pris acte du décès de Monsieur Gilbert VIGNATI, co-gérant. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.
L24EJ10839



NOTAIRES DU JEU DE PAUME
23 AVENUE DU JEU DE PAUME
33200 BORDEAUX

DESJARDINS CAP FERRET

Société à responsabilité limitée (Société à associé unique) au capital de 7.622,45€
Siège social : LEGE-CAP-FERRET (33970)
27 boulevard de la Plage
R.C.S. BORDEAUX : n° 352 541 536

AVIS DE MODIFICATION

Suivant procès-verbal de décision de M. Erwan LE GUERNEVE, gérant et associé unique de ladite société en date du 23/02/24, a été constatée :

La démission à compter du 23/02/24 de Mme Laurence DESJARDINS, demeurant à LEGE-CAP-FERRET (33970) 27 boulevard de la Plage, née à BORDEAUX (33000) le 28/12/1962.

En conséquence, M. Erwan LE GUERNEVE, demeurant à LEGE-CAP-FERRET (33950) 69 route du moulin, né à ARES (33740) le 09/04/1995, gérant associé unique est désormais seul gérant de la société DESJARDINS CAP FERRET.
L24EJ10842

ERD RESEAU

Société par actions simplifiée
Au capital de 2.000 euros
106 Avenue Fernand Granet 33140 VILLENAVE-D'ORNON
RCS BORDEAUX 910 993 435

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale en date du 23 février 2024, il a été décidé

de révoquer Monsieur Ruddy ONGAGOU ESSORA de ses fonctions de Président de

la Société, avec effet immédiat, et de nommer Monsieur Doug ONGAGOU ESSORA,

demeurant 106 Avenue Fernand Granet 33140 VILLENAVE-D'ORNON, à compter du

même jour.

Pour avis au RCS de BORDEAUX.
L24EJ10854



Société Civile Professionnelle « Michelle ZEFEL »
247 Avenue Thiers
33100 BORDEAUX

SOCIETE CIVILE DE L'IMMEUBLE DE LA RUE MONTMEJAN,

Société civile au capital de 27 441 Euros
Siège : ARTIGUES PRES BORDEAUX (33370) 71 Avenue Descartes,
SIREN 443 735 386 RCS BORDEAUX

L'AGE réunie le 29 décembre 2023

A autorisé le retrait partiel de deux associés et constaté la réduction de capital 27.441,00 EUR à 17.836,65 EUR par rachat et annulation de 35 parts sociales

Par suite, le capital social est fixé à 17 836,65 Euros divisé en 65 parts sociales de 274,41 euros attribuées aux associés

A nommé Madame Corinne SARTHOU demeurant à Bordeaux (33100) 13 Rue de Cénac en qualité de co-gérante

Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX

Pour avis

La Gérance

L24EJ10871

CAPITAL SOCIAL

Dénomination : **HOLDING LIU FAMILY.**

Forme : SAS.

Siège social : 6 Rue DES VIOLETTES, 33700 MERIGNAC.

953666070 RCS de Bordeaux

Aux termes de l'AGE en date du 19 janvier 2024, les actionnaires ont décidé de modifier le capital social en le portant de 1000 euros à 111000 euros.

Les ART 6 et 7 des statuts seront modifiés en conséquence.

Mention sera portée au RCS de Bordeaux

L24EJ10888

GÉRANT

Dénomination : **SCI REPUBLIQUE.**

Forme : SCI.

Capital social : 1000 euros.

Siège social : 4 Route DE LA SOURCE, 33750 BEYCHAC-ET-CAILLAU.

893203588 RCS BORDEAUX.

Aux termes de l'AGE en date du 10 janvier 2024, à compter du 10 janvier 2024, les associés ont pris acte de la modification de la gérance de la société :

- Démission de la co-gérante Mme Lei SONG (partant)

Mention sera portée au RCS BORDEAUX.

L24EJ11033



GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE LA GARENNE

Groupelement Foncier Agricole
au capital de 689 831,80 €
Siège social : Beaulieu - 33133 VILLEGOUGE
414 426 676 RCS LIBOURNE

Aux termes d'une délibération en date du 10 février 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social de Beaulieu, 33133 VILLEGOUGE au 4 Aux Prés de Mède, 33330 ST EMILION à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de LIBOURNE.

Pour avis

La Gérance

L24EJ11042

YASIN IMMOBILIER

SCI au capital de 100 €
Siège social : 5 AV CAMILLE JULLIAN 33310 LORMONT
RCS de BORDEAUX n°877 636 787

L'AGE du 24/02/2024 a décidé à compter du 24/02/2024 de nommer en qualité de gérante Mme DANACI nulifer, demeurant 10 rue du docteur fouquet, 33530 BASSENS en remplacement de M. DUZLU suleyman, pour cause de démission.

Modification au RCS de BORDEAUX
L24EJ11046



Aux termes d'une décision en date du 26/02/2024, l'Associé unique et seul Président de la SASU NBL CONSULTING, au capital de 1 000,00 euros, dont le siège social est à LORMONT (33310), 9 Impasse des Joulles, RCS BORDEAUX 920 534 849, a décidé d'étendre l'objet social aux activités suivantes :

- Achat et vente de cartes à collectionner,
- Organisation de tournoi de cartes à collectionner,
et de modifier en conséquence l'article des statuts.

POUR AVIS
Le Président

L24EJ11063



76 cours Georges Clemenceau
33000 BORDEAUX
Tel : 09 72 30 20 40

SCI DE BRAZZA

Société civile immobilière
au capital de 349 657,07 €

Siège social :

70 rue de Turenne 33000 Bordeaux
RCS Bordeaux n° 342 408 523

AVIS DE DESIGNATION D'UN ADMINISTRATEUR PROVISOIRE

Par ordonnance du tribunal judiciaire de Bordeaux rendue le 10 janvier 2024, la Selarl FHBX prise en la personne de Maître Sylvain Hustaix, 76 cours Georges Clemenceau 33000 Bordeaux, a été désignée en qualité d'administrateur provisoire de la SCI DE BRAZZA.

Pour avis.

L24EJ11084



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

TALASSA INVEST
Société par actions simplifiée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 7 Rue des Archers, 33127
MARTIGNAS SUR JALLE
828 854 927 RCS BORDEAUX

AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE

Par décision en date du 22/02/2024, l'associé unique a décidé de transférer le siège social 7 Rue des Archers, 33127 MARTIGNAS SUR JALLE au 6 allée Mata-to 33470 GUJAN-MESTRAS à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. POUR AVIS Le Président

L24EJ11153



174 Avenue du Truc
33697 MERIGNAC
Tél : 05 56 12 41 41

DUCOS-ADER / OLHAGARAY & ASSOCIES

Société d'exercice libéral
à responsabilité limitée d'Avocats
au capital de 10 000 euros
Siège social :
26, place des Martyrs de la Résistance
33000 BORDEAUX
799 339 650 RCS BORDEAUX

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes de la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 16/02/2024, il résulte que les mandats de la société PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire, et de M. Jean- Christophe GEORGHIOU, Commissaire aux Comptes suppléant, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes.

Pour avis, la Gérance

L24EJ11177

SAINT FIACRE

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 900 550 EUROS
SIEGE SOCIAL : 258 COURS DU
GENERAL DE GAULLE
33170 GRADIGNAN
539 289 892 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision du 18/01/2024, l'AGEX a décidé de transférer le siège social du 258 Cours du Gal de Gaulle - 33170 GRADIGNAN au 139, Av. ST Jacques de Compostelle - 33610 CESTAS à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, La Gérance

L24EJ11297



SCOL

Société Civile au capital de 498 750,00 €
Siège social : 11, chemin du Port de Cour-rejean - 33140 VILLENAVE-D'ORNON
RCS BORDEAUX 978 170 835

AVIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Aux termes d'une décision en date du 11/01/2024, l'associé unique la Société a décidé de l'augmentation du capital social d'une somme de de 1 000,00 euros par voie d'apports en nature, et modifié en conséquences les statuts rendant obligatoires les mentions suivantes :

o Ancien capital : QUATRE CENT QUATRE-VINGT-DIX-HUIT MILLE SEPT CENT CINQUANTE EUROS (498 750,00 €) ;

o Nouveau capital : QUATRE CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF MILLE SEPT CENT CINQUANTE EUROS (499 750,00 €)

Pour avis, la Gérance

L24EJ11335

PUBLIER VOTRE
ANNONCE LÉGALE EN LIGNE SUR :
annoncelegale.echos-judiciaires.com

LES PIGNOTS D'ANDERNOS

Société Civile Immobilière
au capital de 450 000,00 euros
Siège social : 17, rue du 1^{er} Mai
24430 MARSAC-SUR-L'ISLE
RCS PÉRIGUEUX 947 849 873

Aux termes de délibérations en date du 15/01/2024 l'Assemblée Générale de la Société a décidé de transférer le siège social et de modifier corrélativement l'article 4 des statuts.

A compter du 15/01/2024 le siège social :

Qui était au : 17, rue du 1^{er} Mai à MARSAC-SUR-L'ISLE (24430),

Est désormais au : 4, allée des Oyat à ANDERNOS-LES-BAINS (33510)

Co-Gérants :

- Madame Dominique GREZIDE, née le 30 septembre 1956 à LIMOGES (87000), de nationalité Française, demeurant 4, allée des Oyat à ANDERNOS-LES-BAINS (33510)

- Monsieur Jean-Pierre GREZIDE, né le 12 juillet 1950 à PÉRIGUEUX (24000), de nationalité Française, demeurant 4, allée des Oyat à ANDERNOS-LES-BAINS (33510)

En conséquence, la Société, qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PÉRIGUEUX sous le n°947 849 873, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX, désormais compétent à son égard.

Pour avis, le représentant légal.
L24EJ11337

ND ANIMATIONS

EURL au capital de 1 000 €
Siège social : 4 Route du Fort de Castillon
33340 SAINT CHRISTOLY MEDOC
RCS BORDEAUX 809 742 463

L'AGO du 20/02/2024 a décidé de modifier l'objet social à compter du 20/02/2024.

Nouvel objet social : La société a pour objets :

1) Les prestations de services en animation, soirées, événementiel, disc jockey, mariages, artistes, matériels de réception, matériels d'animations, la diffusion et la production de spectacles...

Nouvel objet social : La société a pour objets :

1) Les prestations de services en animation, soirées, événementiel, disc jockey, mariages, artistes, matériels de réception, matériels d'animations, la diffusion et la production de spectacles...

2) Transporteur public routier de marchandises, de déménagement et/ou loueur de véhicules industriels avec conducteur au moyen de véhicules n'exédant pas 3,5 tonnes de PMA.

L'article Article 2 - Objet des statuts a été modifié en conséquence.

Modification au RCS BORDEAUX.

DAVID NEGRE
L24EJ11344

ECHOS
JUDICIAIRES - GIRONDINS

**POUR VOTRE
COMMUNICATION
PUBLICITAIRE**

TÉL. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com

Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

ETABLISSEMENT ALAIN GALOIS
Société par actions simplifiée
au capital de 65 900 euros
Siège social : 35 route du Caplane, 33770
SALLES
804 634 087 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 31/12/2023, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 35 route du Caplane, 33770 SALLES au 32 avenue du Général de Gaulle 33120 ARCACHON à compter du 31/12/2023 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. POUR AVIS. Le Président

L24EJ11382

COCERTO

Experts-comptables
accompagnateurs des créateurs
et repreneurs d'entreprises
www.cocerto.fr

ELIMETYS
Société par actions simplifiée
en cours de transformation en société à
responsabilité limitée
au capital de 1 105 000 euros
Siège social : 20, rue du Minon 33700
MERIGNAC
951 883 396 RCS BORDEAUX

AVIS DE MODIFICATION

Par décision du 16 février 2024, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

Le capital social reste fixé à la somme de 1 105 000 euros, divisé en 110 500 parts sociales de 10 euros chacune, numérotées de 1 à 110 500 inclus.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par :

Président :
Monsieur Sylvain PECQUEUR,
demeurant 20 rue du Minon, 33700
MERIGNAC

Sous sa nouvelle forme d'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, la Société est gérée par Monsieur Sylvain PECQUEUR, associé unique.

POUR AVIS
L24EJ11385

« DENTALIS »

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 700 euros
Siège social : 26 Avenue Gustave Eiffel
CS 70101
33701 MERIGNAC CEDEX
N° RCS BORDEAUX 450 775 317

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 06/07/2023, il résulte que la collectivité des associés a décidé de transférer le siège social de 27 bis Rue de Breteil 33320 EY-SINES au 26 Avenue Gustave Eiffel - CS 70101 - 33701 MERIGNAC CEDEX, avec effet au 06/07/2023.

L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite RCS : BORDEAUX.

Pour avis,
L24EJ11408

Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

HOLDING GOURG Patrick
Société à responsabilité limitée
au capital de 2 197 300 euros
Siège social : 34, route d'Argilas
33770 SALLES
824 534 259 RCS BORDEAUX

Suivant décisions de l'associé unique du 30/12/2023, l'objet social a été étendu aux activités de «société Holding ; mise en oeuvre de la politique générale du Groupe ; délivrance de toutes prestations de conseil, d'assistance, de service et d'études ayant trait notamment à la gestion administrative, financière et commerciale ainsi qu'à l'administration et à l'exploitation des sociétés membres du Groupe ; L'assistance de nature à assurer le développement et les orientations stratégiques de ces sociétés» et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts. Pour avis. La Gérance

L24EJ11411

FIDUCIAIRE AQUITAINE
EXPERTISE COMPTABLE & AUDIT

BGD CONSEILS

Société à responsabilité limitée au capital de 150 000 euros
Siège social : 9 Chemin de Birole
ZI la Birole - 33410 BEGUEY
513 921 700 RCS BORDEAUX

DÉNOMINATION SOCIALE - MODIFICATION OBJET

Aux termes d'une décision en date du 22 février 2024, l'associée unique a décidé :

- de remplacer à compter du 1^{er} mars 2024 la dénomination sociale «BGD CONSEILS» par «NEONATURE» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts ;

- d'étendre l'objet social à compter du 1^{er} mars 2024 aux activités de négoce dans le domaine agricole et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis
L24EJ11436

Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

DINGO VELOS
Société par actions simplifiée au capital de 1 500 euros
porté à 1 000 euros
Siège social : 175 Boulevard de la Plage
33120 ARCACHON
844 919 811 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 15 janvier 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société par actions simplifiée DINGO VELOS et du procès-verbal des décisions du Président du 19 février 2024 ont :- pris acte de la

démission de Monsieur Sylvain PRESTI en qualité de Directeur Général à compter du 15 janvier 2024- réduit le capital social d'un montant de 500 euros par voie de rachat et d'annulation de 50 actions. Il se trouve ainsi fixé à 1 000 euros. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. POUR AVIS. Le Président

L24EJ11508

ECURIES DE CELESTINE

AU CAPITAL DE 7 500€
SIEGE SOCIAL : LE BARRAIL
33350 SAINT TERRE
884 331 687 RCS LIBOURNE

1) Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 27 février 2024 la collectivité des associés a décidé à l'unanimité la transformation de la Société en Société en Commandite Simple avec pour associés commandités Madame Emilie CAUDRON-THURMEL et Monsieur Laurent CAUDRON-THURMEL et pour associé commanditaire la SARL S.A.V PHOTO EXPLOITATION à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

2) L'objet de la Société, sa durée, les dates de son exercice social et son siège social demeurent inchangés. Le capital de la Société reste fixé à la somme de 7 500,00 euros.

3) Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Forme : La Société, précédemment sous forme SCA a adopté celle de la Société en Commandite Simple.

Dénomination : la dénomination sociale de la société demeure inchangée «ECURIES DE CELESTINE»

Administration et Direction : Avant sa transformation en Société en Commandite Simple, la Société était gérée par Madame Emilie CAUDRON-THURMEL demeurant 5 ROUTE DE HAUX-33670 CREON, en qualité de gérant.

Sous sa nouvelle forme, la Société est dirigée par son même Gérant, à savoir Madame Emilie CAUDRON-THURMEL.

Pour avis.
L24EJ11534

TUP

MARKET 360
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 5 rue Professeur Bergo-
nié

33140 VILLENAVE D'ORNON
844 613 216 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 15.02.2024, la SAS PATRIMOINE 360, au capital de 415 250 €, siège social : 5 rue Professeur Bergonié 33140 VILLENAVE D'ORNON, immatriculée sous le n°811 018 837 RCS BORDEAUX, représentée par son Président, Monsieur Gaël POCARD, a, en sa qualité d'associée unique, décidé la dissolution sans liquidation de la SARL MARKET 360, au capital de 1 000 €, siège social : 5 rue Professeur Bergonié, 33140 VILLENAVE D'ORNON, immatriculée sous le n°844 613 216 RCS BORDEAUX, dans les conditions de l'article 1844-5, alinéa 3 du Code civil. Conformément aux dispositions de l'article 1844-5, alinéa 3 du Code civil et de l'article 8, alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société MARKET 360 peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de Bordeaux.

L24EJ10131

CRÉATEURS
D'ENTREPRISES
POUR ÊTRE
BIEN INFORMÉS
ABONNEZ-VOUS !

DISSOLUTIONS



ACTUARIEL EXPERTISE
Société d'expertise comptable
Conseil en création d'entreprises
Lormont - Tél. 05 57 54 4984
La Brède - Tél. 05 56 78 56 32
www.actuariel-expertise.com

DISSOLUTION

Aux termes d'une décision en date du 30 JUIN 2023, l'associé unique de la société LA GUINEENNE, société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 200 Euros, dont le siège social est 5 Chemin Lou Labrit 33610 CESTAS, immatriculée 522 014 604 RCS BORDEAUX a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Anthony GRAC demeurant 5 Chemin Lou Labrit 33610 CESTAS, gérant, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 5 Chemin Lou Labrit 33610 CESTAS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis, le liquidateur.

L24EJ09114



FIDUCIAL
SOFIRAL
Rue du Cardinal Richaud
33000 Bordeaux

HLR Consulting France Société par actions simplifiée en liquidation Au capital de 1 000 euros Siège social et siège de liquidation : 24 chemin du Duc, 33380 MIOS 890 786 767 RCS BORDEAUX Aux termes d'une décision en date du 05/02/2024, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Hervé LE ROUX, demeurant 24 chemin du Duc, 33380 MIOS, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 24 chemin du Duc, 33380 MIOS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis, Le Liquidateur

L24EJ10595



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

NB STUDIO
SARL en liquidation au capital de 100 €
Siège social : 3 Route des Cités 33360
CAMBLANES ET MEYNAC
Siège de liquidation : 1 Clos de Lys 33360
CARIGNAN DE BORDEAUX
890 528 292 RCS BORDEAUX

Par décision du 15/12/2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Nicolas BLOT, demeurant 1 Clos de Lys 33360 CARIGNAN DE BORDEAUX, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 1 Clos de Lys 33360

CARIGNAN DE BORDEAUX. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au GTC de BORDEAUX, en annexe au RCS.

L24EJ10945



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

SCI L.B.I
SCI en liquidation au capital de 110 000 €
Siège social : 6 route Jean de Ramon
33650 MARTILLAC
Siège de liquidation : 6 route de Jean de
Ramon 33650 MARTILLAC
481 177 079 RCS BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'AGEX réunie le 30/01/2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Eva SARRAZIN, demeurant 6 route de Jean de Ramon 33650 MARTILLAC, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 6 route de Jean de Ramon 33650 MARTILLAC. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au GTC de BORDEAUX, en annexe au RCS.

L24EJ11317



19 Avenue du Président JF Kennedy
CS 60073
33692 MERIGNAC

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 01/12/2023 de la société HAPOLO SNC en liquidation au capital de 1.000 € sise 27, Rue Alessandro Volta Espace Phare - 33700 MERIGNAC (534 936 372 RCS BORDEAUX), il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter de cette date et sa mise en liquidation.

Les associés ont nommé comme liquidateur Monsieur Jean-Marie BARES demeurant à LE BOUSCAT (33110), 14 Avenue du Général Leclerc, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au siège social, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX. Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

L24EJ11333

CLÔTURES

SCI MTSM

SCI au capital de 762,25 €
Siège social : 3 AV JEAN ZAY, PARC
D'ACTIVITES J. ZAY,
33150 GENON
RCS de BORDEAUX n°414 353 995

L'assemblée générale extraordinaire du 30/09/2023 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur Mme MALLET Marie-Thérèse de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion

et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/09/2023.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

L24EJ08753



ACTUARIEL EXPERTISE
Société d'expertise comptable
Conseil en création d'entreprises
Lormont - Tél. 05 57 54 4984
La Brède - Tél. 05 56 78 56 32
www.actuariel-expertise.com

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 31 DECEMBRE 2023, l'assemblée générale de la société PIZZARELLA, société par actions simplifiée au capital de 1500 Euros, dont le siège social est 4 Chemin de Salles, Lot B Lotissement le clos de salles 33450 SAINT-LOUBES, immatriculée 850 481 649 RCS BORDEAUX a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Enrique PORTILLO de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

L24EJ09489

SOCIETE CIVILE PARTICULIERE DU LOC-VIEL

Société civile au capital de 1 524,49€
Lieu-Dit «pitrot» 33680 Lacanau
322 686 551 RCS BORDEAUX

Le 09/11/2023, l'assemblée générale a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur M. Bernard BOURLAND demeurant 15 rue du Couqueou 33320 EYSINES et prononcé la clôture des opérations de liquidation. Radiation au RCS de BORDEAUX.

L24EJ10065

TYRE AUTO PLUS

SARL à associé unique
au capital de 1 000 €
28 rue des Frères Lumière
33560 CARBON-BLANC
834 233 298 RCS BORDEAUX

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Le 21 Février 2024, l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation, donné quitus de la gestion et décharge du mandat de liquidateur de Monsieur Vladislav MELNIK demeurant 2 Allée Jean Courbin à Carbon-Blanc (33560), et constaté la clôture définitive de la liquidation de la société.

Les comptes du liquidateur ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux.

Pour avis.

L24EJ10383

UN CERTAIN REGARD SARL en liquidation au capital de 9 802,47 € Siège social et siège de liquidation : Rue des Terres Neuves - Bât. 14 - 33130 BEGLES 341 039 386 RCS BORDEAUX Aux termes d'une délibération du 30/11/2023, l'AGE a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Thierry BYRON, demeurant 23, Rue Vincent Gonzalès - 33130 BEGLES, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis,

L24EJ10748

MYLA SASU au capital de 1000 €
Siège social : 44 rue Condorcet 33300
BORDEAUX RCS BORDEAUX 821336070
Par décision Assemblée Générale Ex-

traordinaire du 23/02/2024 il a été décidé : d'approuver les comptes définitifs de la liquidation; de donner quitus au liquidateur, Mme LA SELVE Myriam demeurant 44 rue Condorcet 33300 BORDEAUX pour sa gestion et décharge de son mandat; de prononcer la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2023 . Radiation au RCS de BORDEAUX.

L24EJ10949



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

SCI OPALE
Société civile en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 15 chemin de Jeantouluc
33770 SALLES
Siège de liquidation : 15 chemin de
Jeantouluc
33770 SALLES
902 372 994 RCS BORDEAUX

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 29/01/2024 au 15 chemin de Jeantouluc 33770 SALLES a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Myrtille GOUBAULT, demeurant 15 chemin de Jeantouluc 33770 SALLES, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis Le Liquidateur

L24EJ11041



KMDI - CABINET D'EXPERTISES ET
DIAGNOSTICS IMMOBILIERS
SARL au capital de 1 000 euros
Siège social : 16 Avenue de la Côte
d'Argent, Centre d'Affaires Markaprima -
33380 MARCHEPRIME
831 540 158 RCS BORDEAUX
Par décision de l'associé unique du
01/02/2024, il a été décidé d'approuver
les comptes définitifs de la liquidation ;
donner quitus au liquidateur M. Kévin
MARTIN (8 Impasse des Magnolias -
33830 BELIN BELIET) pour sa gestion et
décharge de son mandat ; de prononcer
la clôture des opérations de liquidation.
Radiation au RCS de BORDEAUX

L24EJ11149

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SARL ALLVINI

Société en liquidation
Siège social : 5 lieudit l'Hospital 33710
SAINT TROJAN
RCS LIBOURNE : N°793.084.559

L'assemblée générale des associés réunie le 18/01/2024, au siège de la liquidation a approuvé les comptes définitifs de liquidation, a donné quitus de la gestion et a déchargé de son mandat M. DUHAMEL Bruno demeurant 5 lieudit l'Hospital 33710 SAINT TROJAN et a constaté la clôture de liquidation au 31/08/2023.

Les comptes du liquidateur seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de LIBOURNE (33).

Pour avis et mention, le liquidateur.
L24EJ11156



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

DZ EXPRESS 33
Société à responsabilité limitée en liquidation

Au capital de 6 000 euros
Siège : 3 allée des Tilleuls - Résidence Versein, Apt 316 Bâtiment B - 33140 VILLENAVE D'ORNON
Siège de liquidation : 3 allée des Tilleuls - Résidence Versein, Apt 316 Bâtiment B - 33140 VILLENAVE D'ORNON
888 528 189 RCS BORDEAUX

LAG du 20/02/24 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Afaf MESTOURA, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au GTC de BORDEAUX, en annexe au RCS et la société sera radiée dudit registre.

L24EJ11255



CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : **QUINCAILLERIE PAULLACAISE.**

Forme : SARL société en liquidation.

Capital social : 1500 euros.

Siège social : 2 Rue FRANKLIN, 33250 PAULLAC.

827970930 RCS de Bordeaux.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 décembre 2023, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur OLIVIER BENOIT demeurant 2 RUE FRANKLIN, 33250 Paullac et prononcé la clôture de liquidation de la société.

La société sera radiée du RCS du BORDEAUX.

Le liquidateur

L24EJ11312

«BORD'HA»

Société civile
Au capital de 2.453.346,00€
Siège social BORDEAUX (33800), 150 avenue Thiers
R.C.S. : 830 762 787 BORDEAUX

Suivant décision collective des associés en date du 20/12/2020 il résulte que :

Les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :

- approuvé les comptes de liquidation ;

- donné quitus au Liquidateur Monsieur Philippe LAVILLE, demeurant à MERIGNAC (33700), 2 impasse de l'Emailleterie, et déchargé ce dernier de son mandat ;

- prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux

Mention sera faite au RCS : Bordeaux.
L24EJ11404



Guillaume HARPILLARD

AVOCAT O U C O U R T
29 RUE DE RUFFE
33000 BORDEAUX
05 30 06 66 70

Par AGEX du 31 décembre 2023, la SARL **COLOR I DESIGN**, capital : 10.000 euros, siège social : 13 Cours Portal 33000 BORDEAUX, RCS BORDEAUX 489 164 657, a approuvé les comptes de clôture de liquidation, donné quitus au liquidateur et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes et pièces relatives à cette liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX.

L24EJ11587

LOCATIONS GERANCES

SOGECA BORDEAUX

68 avenue Jean Jaurès
33150 CENON
05.57.77.90.00

Suivant acte ssp en date à BORDEAUX du 20/02/2024, **M Alain GALLERAND**, domicilié à VILLENAVE D'ORNON (33140), 10 bis rue du Maréchal Lyautey, a donné en location-gérance le **fonds artisanal se rapportant à une exploitation du taxi n°323 de la commune de BORDEAUX (33000)**, à l'**EI Mouna ZENBIL** ayant son siège social à MERIGNAC (33700), 25 rue Gustave Charpentier, App 7 (en cours d'immatriculation au RMGI-RONDE), pour une durée de 12 mois à compter du 01/03/2024, renouvelable par tacite reconduction.

Le présent avis a pour but de prévenir les tiers qu'à compter de ce jour, l'EI Mouna ZENBIL sera seule responsable de cette branche d'activité.

L24EJ10576

FONDS DE COMMERCE



SELAS
Jean-Charles BOUZONIE,
Nicolas INGUERE
et Nathalie FESTAL
Notaires Associés
1 rue Franklin
33000 BORDEAUX

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte reçu par Me Charlotte HOTTIN, en date du 15/02/2024, enregistré au SDE de BORDEAUX, le 19/02/2024, n° 2024 N 851.

A été constatée la cession par la société «**BBQ CAFE**», SARL au capital de 9.000,00 €, dont le siège social est à PESSAC (33600), Allée Newton Parc industriel 2 avenue Gustave Eiffel, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n° SIREN 830 676 110.

Au profit de la société «**BÖVEM**», SAS au capital de 10.000,00 €, dont le siège social est à PESSAC (33600), 2 avenue Gustave Eiffel, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n° SIREN 983 576 190.

D'UN FONDS DE COMMERCE de restaurant bar café salon de thé traiteur pâtisseries plats à emporter musique live restauration en franchise import export de tous produits et matériels de restauration, exploité à (33600) PESSAC 2 avenue Gustave Eiffel, pour l'exploitation duquel le CEDANT est immatriculé au RCS de BORDEAUX sous le n° SIREN 830 676 110.

PRIX : 600.000,00 €, s'appliquant aux éléments incorporels pour 450.000,00 € et au matériel et au mobilier pour 150.000,00 €.

Entrée en jouissance à compter du 1^{er} mars 2024.

Opposition chez le notaire dans les 10 jours suivant l'insertion ou la publicité au Bulletin

Officiel des Annonces Commerciales.

POUR INSERTION

Me Charlotte HOTTIN

L24EJ11495



www.opteam-avocats.com

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un ASSP en date du 22/02/2024, enregistré au SIE BORDEAUX, le 23/02/2024, dossier : 202400008261, bordereau : 3304P61 2024 A 01315, STOP AFFAIRES, SARL au capital de 25 000 euros, ayant son siège social 47 AV DU GEN LECLERC, 33260 LA TESTE DE BUCH, immatriculé au RCS de BORDEAUX sous le n°432 451 631, a cédé à LES PRES SALES, SARL au capital de 1 000 euros, ayant son siège social 47 AV DU GEN LECLERC, 33260 LA TESTE DE BUCH, en cours d'immatriculation au RCS de BORDEAUX, un fonds de commerce : Bazar, négoce en tous genres dont produits comestibles, vins, alcools, exploité sis 47 AV DU GEN LECLERC, 33260 LA TESTE DE BUCH, moyennant le prix de 45 000 euros.

La date d'entrée en jouissance est fixée au 11/01/2024.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales à l'adresse suivante : SELARL PHILAE, 123, Avenue Thiers, 33100 BORDEAUX, pour la validité et pour la correspondance.

Pour avis
La Gérance

L24EJ11505

REGIMES MATRIMONIAUX

AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Julie LE ROHELLEC, Notaire associée de la société d'exercice libéral par actions simplifiée à associé unique dénommée «OFFICE NOTARIAL MIOS», titulaire de l'Office Notarial à MIOS, 23B Avenue de la République, CRPCEN 33183, le 22 février 2024, a été effectué un apport à communauté aménageant le régime matrimonial.

Entre Monsieur René Eugène Guy BRUNI, retraité, et Madame Danielle Louise Thérèse BERNARD, retraitée, demeurant ensemble à MIOS (33380) 30 route de Crastalis.

Monsieur est né à LYON 3ÈME ARRONDISSEMENT (69003) le 3 octobre 1947,

Madame est née à TOULON (83000) le 28 décembre 1948.

Mariés à la mairie de SOLLIES-TOUCAS (83210) le 2 février 1996 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, non modifié depuis.

Madame Danielle BERNARD apporte à la communauté un bien propre situé à MIOS (33380) 30 route de Crastalis.

Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial ou domicile à été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L24EJ10634

Monsieur Daniel **PERRIER-DE-LAVEAUX** et Madame Martine **PAILLARD**, son épouse, demeurant ensemble à ANDERNOS-LES-BAINS (33510), 25 T avenue de Taluque, mariés à ANDERNOS-LES-BAINS (33510) le 23 octobre 2010 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes d'un contrat de mariage préalable, ont sollicité et fait acté par Maître Fabien ROUCHOUT, notaire à ANDERNOS-LES-BAINS (33510), 22 avenue d'Arès, en date du 23 février 2024, le changement de leur régime matrimonial pour celui de la Communauté Universelle.

Les oppositions seront adressées dans les trois mois à la date de publication du présent avis par courrier recommandé avec accusé de réception auprès de Maître Fabien ROUCHOUT

L24EJ10859

AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Thibault SUDRE, notaire associé à BORDEAUX (Gironde), 12 place des Quinconces, le 26 février 2024,

Monsieur **Claude René BEAUDET**, retraité, né à BORDEAUX (33000), le 13 décembre 1936, et Madame **Josette Marie MARSADIER**, retraitée, née à BRUGES (33520), le 4 octobre 1943, demeurant ensemble à BRUGES (33520), 34 rue du Réduit, mariés à la mairie de BRUGES (33520), le 3 août 1963, sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ont aménagé pour l'avenir leur régime matrimonial. Ledit aménagement consistant en l'apport d'un bien propre par Madame à la communauté.

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues en l'office notarial des Quinconces susvisé, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal.

Pour insertion conformément à l'article 1397 du code civil,

le notaire.

L24EJ11116

Me LEDRU Antoine

Notaire

25 Rue du Général Leclerc
72290 BALLON SAINT MARS

CRM BEURY-CROIZE CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me LEDRU Antoine, Notaire à BALLON SAINT MARS, le 27 février 2024, Monsieur **BEURY Jérôme**, Roger, Joël, né à LE MANS (72000), 30 septembre 1974 et Madame **CROIZE Sonia**, Chantal née à ALENCON (61000) le 13 février 1975, son épouse, demeurant à SAINTE HELENE (33480), 57 bis rue de Bordeaux. Mariés à PRE EN PAILL (53140), le 2 juin 2001, sous le régime légal de la communauté d'acquêts, ont adopté le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution en pleine propriété à l'époux survivant.

Pour satisfaire aux obligations de l'article 1397 alinéa 2 du Code civil, les éventuelles oppositions devront être faites dans les 3 mois de la présente publication auprès du Notaire susnommé par lettre RAR ou acte d'huissier.

Pour avis

Le Notaire

L24EJ11500

VOUS POUVEZ CONTACTER NOTRE SERVICE D'ANNONCE LÉGALE PAR E-MAIL :

annonces-legales@echos-judiciaires.com

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 23 juin 2020,

Monsieur Alain Christian FRAPIER, en son vivant retraité, demeurant à PORCHERES (33660) 5 route de la Forêt.

Né à PORCHERES (33660), le 12 août 1947.

Veuf de Madame Lise Martine MAU et non remarié.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Décédé à PORCHERES (33660) (FRANCE), le 25 novembre 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Aurélien TOUTON, Notaire associé de la SOCIÉTÉ TITULAIRE D'OFFICES NOTARIAUX, à BORDEAUX (Gironde) CRPCEN 33015, 23 Avenue du Jeu de Paume et à PARIS (2^{ème} arrondissement) CRPCEN 75329, 32 rue Etienne Marcel, le 22 février 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Aurélien TOUTON, notaire à BORDEAUX 33200, référence CRPCEN : 33015, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de LIBOURNE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L24EJ10638

SARL CINTAS ET DETRIEU

NOTAIRES ASSOCIÉS

LA REOLE (33190)

34 rue Gambetta

VENTE DE PARCELLES BOISÉES

Commune de SAINT MICHEL DE LA-PUJADE (33190) figurant au cadastre :

Section : ZD N° : 70 Lieudit : A Candale Surface : 29a 68ca, Section : ZD N°113 Lieudit : AU PA DOUAN Surface : 02ha 14a 00ca et Section : ZD N°114 Lieudit : AU PA DOUAN Surface : 34a 42ca Prix : 18.000,00 €. Frais : 3.700,00 €.

Le droit de préférence est applicable uniquement aux propriétaires contigus des parcelles vendues, qui pourront faire connaître leur intention d'exercer leur droit de préférence aux prix et conditions résultant du présent affichage en mairie et ce pendant un délai de 2 mois, par lettre recommandée avec avis de réception ou par remise contre récépissé à l'adresse suivante : Maître Delphine DETRIEU, Notaire à LA REOLE (33190), 34 rue Gambetta, CS 40023.

L24EJ10879

RECTIFICATIFS

RECTIFICATIF à l'annonce L23EJ57182 du 15/12/2023 concernant la société **AMENAGEMENT CONCEPT**, il fallait lire pour l'objet étendu : activité de «Transport de marchandises, déménagement ou location de véhicules avec conducteur destinés au transport de marchandises à l'aide de véhicules excédant 3,5 tonnes»

L24EJ10340

Rectificatif à l'annonceréf. L24EJ09954 parue le 23/02/24 concernant la cession de fonds de commerce de la **SARL MLK** à la **SARL PAN PAN**, il fallait lire : Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les formes légales dans les dix jours de la publication au BODACC, par Maître Maylis BROUAT demeurant 68 Cours de Verdun 33000 BORDEAUX pour la correspondance et pour la validité.

L24EJ10801

ADDITIFS

Additif à l'annonce L23EJ10708 parue le 17/03/2023, il y a lieu de lire que les associés, en date du 29/12/2022, ont pris acte de la fin des fonctions de gérante de Mireille WEISSMANN

L24EJ11144

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 20 février 2024)

SARL ACOFIAL (AGENCE COMMERCIALE DE LA FILIERE ALIMENTAIRE) (ACOFIAL), 197 Rue Saint-Gènes, Rce Elysee-Bâtiment a, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 417 792 850. Agence commerciale dans le secteur alimentaire, achat vente en France et à l'étranger de produits alimentaires en sédentaire et en ambulancier. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 décembre 2023, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302561126269

SARL ED CONCEPT, 388 Boulevard Jean Jacques Bosc, 33130 Bègles, RCS BORDEAUX 491 636 742. L'acquisition, la détention, la gestion et la cession de participations dans toutes sociétés civiles, commerciales, industrielles, immobilières, financières ou de prestations de services, françaises ou étrangères; l'animation, la direction générale, la gestion administrative, juridique, comptable fiscale et financière de ses filiales; l'achat, la vente, la pose, la commercialisation de tous appareils et systèmes de chauffage, climatisation, tous travaux de plomberie, électricité, charpente. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 25 janvier 2024, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302561126272

SAS QUAI 36, 89 Avenue Salvador Allende, 33130 Bègles, RCS BORDEAUX 833 536 972. Bar, restaurant. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 novembre 2023, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302561126276

SARL KAMESS HABITAT, 388 Boulevard Jean Jacques Bosc Cs 109, 33323 Bègles Cedex, RCS BORDEAUX 834 015 000. Installation et mise en service de panneaux solaires pompes à chaleur matériel de production d'électricité et de chauffage et commercialisation électricité plomberie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 25 janvier 2024, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302561126279

SAS MERCI, 7 Rue des Faures, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 880 083 001. Restauration avec alcool. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 9 janvier 2024, désignant liquidateur Selarl Laura Lafon 155 Rue Fondaudège 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302561126286

SAS IMATERIA, 3 Rue du Palais Ombrière, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 811 985 399. Architecture, architecture d'intérieur, infographie, design, graphique design production, études conceptuels et techniques de Scénographies dans le domaine de l'éclairage de l'architecture. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 novembre 2023, désignant liquidateur Selarl Laura Lafon 155 Rue Fondaudège 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302561126289

SAS Capsule Temporelle 1990, 41 Rue du Professeur Calmette Bp 50145 Centre d'Affaires Calmette, 33150 Cenon, RCS BORDEAUX 912 061 058. - savoir et savoir-faire, vente, conseil, prestation de service, développement et recherche - prestation de réparation de montres, horloges et de leurs éléments, tels que boîtiers de montres et cabinets d'horlogerie en tous types de matériaux, mouvements, Chronographes, - achat et revente de montres et pendules, - service dépôt/vente de montres et pendules. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 décembre 2023, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302561126292

SARL GAILLARD, 3 Avenue Gustave Eiffel, 33600 Pessac, RCS BORDEAUX 752 930 081. Toutes activités récréatives et de loisirs ainsi que toutes activités connexes ou complémentaires. ventes de boissons, snack et confiserie sur place ou à emporter. commerce d'objets connexes à l'activité principale. location de salles. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 août 2023, désignant liquidateur Selarl Laura Lafon 155 Rue Fondaudège 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302561126295

SARL AGENCE ATEMM, 65 Route du Bord de l'Eau, 33270 Bouliac, RCS BORDEAUX 914 225 347. Agent commercial, Vrp Multicartes. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, désignant liquidateur Selarl Laura Lafon 155 Rue Fondaudège 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302561126298

SARL Cécile PIERSON A.I.D., 5 Lieu -Dit Aureillac, 33190 la Réole, RCS BORDEAUX 838 185 643. Décoration et architecte d'intérieur, suivi de chantier, achat vente de mobilier, tissus, objet décoratif, organisation et animation d'Atelier créatif. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 22 janvier 2024, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302561126282

(Jugement du 21 février 2024)

Société coopérative ouvrière de production à responsabilité limitée à capital variable ESPACE PROJET, 11 Allée des Tulipes, 33600 Pessac, RCS BORDEAUX 381 802 800. Formations et conseils en ressources humaines, toutes prestations de services en ressources humaines. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 novembre 2023, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302561235451

SARL KOMBAY, 39 Avenue de l'île de France, 33370 Artigues-Près-Bordeaux, RCS BORDEAUX 501 732 465. Prise de participation dans toutes les sociétés existantes ou à créer en France ou à l'étranger et généralement toutes opérations financières, industrielles, mobilières et immobilières pouvant s'y rapporter directement ou indirectement, activités liées aux mieux être de la personne, Coaching, sport; activités liées à la mode (création, fabrication vente). Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 26 janvier 2024, désignant liquidateur SCP Silvestri -Baujé 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302561235454

SARL HARRY TRANS EXPRESS, 25 Rue Fleur, 33530 Bassens, RCS BORDEAUX 520 473 059. Non communiquée. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 septembre 2022, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302561235457

SARL ECOREVAL, 28 Avenue Gustave Eiffel, 33510 Andernos-Les-Bains, RCS BORDEAUX 803 175 124. La réception, la valorisation et la commercialisation de matériaux de récupération de chantiers, la gestion de centres de remblaiements détenus en propre ou en location, l'exploitation d'installations de concassage, criblage, chaulage, la location de matériels mobiles, concasseurs, cribleurs, chaudières, pelles chargeuses, la vente de granulats de carrière et recyclés. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 août 2023, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujé 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302561235465

SAS START - STOP AQUITAINE, 5 Rue Jean Marie, 33380 Mios, RCS BORDEAUX 812 380 764. Vente de véhicules neufs et d'occasion, vente de matériels professionnels. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 10 novembre 2023, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302561235468

ABONNEZ VOUS

SAS J.A.R.C., 12 Rue Condorcet, CS 40008, 33152 Cenon Cedex, RCS BORDEAUX 818 056 616. Tous travaux de maçonnerie générale, plâtrerie, carrelage, pose de menuiserie, charpente, peinture et toute activité s'y rapportant. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 décembre 2023, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302561235471

SAS MAR'LYS FLEURS, Chemin de la Ruade, Numéro 8a, 33480 Listrac-Médoc, RCS BORDEAUX 825 333 537. Fleuriste, création et réalisation de bouquet et composition florale pour tout événement. vente de fleurs, bouquet et accessoires cadeaux. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 25 décembre 2023, désignant liquidateur SELARL Firma 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302561235474

SARL PARADOXE, 9 Allée de la Morlette, 33150 Cenon, RCS BORDEAUX 850 183 104. Restauration. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 5 janvier 2024, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302561235494

SAS A.N.C. RESEAU, 6 Allée des Cigales, 33600 Pessac, RCS BORDEAUX 884 667 684. Installation de câbles fibre optique et raccordement non électrique. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 5 juillet 2022, désignant liquidateur SELARL Firma 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302561235505

SAS ON, 4 Rue Claude Kogan, Appartement 1204, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 893 018 911. La création et l'exploitation d'une application mobile, dédiée à l'aide au recrutement pour les entreprises et les demandeurs d'emplois et plus. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 octobre 2022, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302561235509

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 20 février 2024)

SARL EL BOQUERIA, 15 Avenue Jean Luc Vonderheyden, 33460 Arsac, RCS BORDEAUX 922 566 401. Restaurant, bar, Tapas, activités accessoires (réceptions). Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 octobre 2023 désignant mandataire judiciaire Selarl Laura Lafon 155 Rue Fondaudège 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302561126301

(Jugement du 21 février 2024)

SARL KT IMMOBILIER, 54, Allées de Tourny, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 831 928 734. Activité d'agence immobilière, transaction immobilière. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 novembre 2023 désignant administrateur SELARL Ascagne Aj So 34 Cours de Verdun 33000 Bordeaux mandataire judiciaire SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302561235479

SAS BE RENOV AQUITAINE, 11 Rue Galin, 33100 Bordeaux, RCS BORDEAUX 894 137 496. Entreprise générale de bâtiment tout corps D;état et négoce des produits liés à la réalisation de l'objet social. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 13 avril 2023 désignant mandataire judiciaire SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302561235513

SAS ABSO ENERGIES, 182 Allée des Lilas, Zone Artisanale Laroche, 33140 Cadaujac, RCS BORDEAUX 491 551 412. Tous travaux d'équipement électrique et de distribution de Courant. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 5 janvier 2024 désignant mandataire judiciaire SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302561235448

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE SAUVEGARDE

(Jugement du 21 février 2024)

SAS BE PERSPECTIVES, 112 Cours Gambetta, 33150 Cenon, RCS BORDEAUX 892 461 328. Bureau d'études structure, formation et maîtrise d'oeuvre dans la construction en bois négoce études thermiques, études, Vrd (Voiries et réseaux divers), terrassement, économiste, Opc (ordonnancement, pilotage et coordination), maîtrise d'oeuvre de conception et de réalisation, mission de synthèse. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de sauvegarde et désignant mandataire judiciaire SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302561235525

JUGEMENT PRONONÇANT LA RÉSOLUTION DU PLAN DE REDRESSEMENT ET LA LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 21 février 2024)

MONTANA Gaëtan, 64 Route des Lacs, 33780 Soulac-sur-Mer, RM 353 783 418. Non Communiquée. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302561235528

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 21 février 2024)

SARL ASTOKA, 620 Avenue de l'Aérodrome, 33260 la Teste-De-Buch, RCS BORDEAUX 489 708 693. Commercialisation textiles publicitaires, vente de tous objets publicitaires et sérigraphie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux.

13302561235445

SAS DIPONGO, 128 Rue Bourbon, 33300 Bordeaux, RCS BORDEAUX 832 578 942. L'activité de développement et programmation d'applications mobiles. conception et commercialisation de jeux éducatifs et supports pédagogiques, de magazine édité par des tiers, toutes activités connexes ou annexes à l'objet social. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Firma 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux.

13302561235482

SAS BOUCHERIE SHOP GINKO, 8 Rue de Fieuzal, 33520 Bruges, RCS BORDEAUX 879 479 624. Achat, vente, import et export, en gros, demi gros et détail de viandes volailles, gibiers et produits dérivés, vente produits dérivés de charcuterie, de conserves et d'épiceries, de fruits, de légumes, de produits surgelés et congelés, boissons. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux.

13302561235499

SAS ABSO AGENCEMENT, 182 Allée des Lilas, Zone Artisanale Laroche, 33140 Cadaujac, RCS BORDEAUX 883 658 742. Non communiquée. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux.

13302561235502

SAS DHB PRESTATIONS SERVICES,

9 Rue de Condé, Bureau 3, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 901 607 622. Soutiens aux cultures viticole et agricole - espaces verts. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux.

13302561235518

(Jugement du 23 février 2024)

SARL CAROLINE B, 3 Bis Rue François Arago, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 522 211 929. Peinture, décoration intérieure, peintures extérieures, béton ciré, Tadelakt. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux.

13302561328143

CLÔTURE POUR EXTINCTION DU PASSIF

(Jugement du 21 février 2024)

SAS FRANCE ESPAGNE EPICERIE (F.E.E.), 10 Place Puy Paulin, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 750 956 153. Epicerie fine, alimentation, petite restauration sur place et à emporter, comptoir de dégustation, caviste - activité de traiteur - activité de commerce en ligne. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour extinction du passif.

13302561235460

SARL LES RAINETTES, 302 Passe Castillonaise, 33590 Talais, RCS BORDEAUX 839 690 195. Auberge, restauration sur place, chambres d'hôtes et location de meublés, location de vélos et de vélos à assistance électrique. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour extinction du passif.

13302561235486

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 26 février 2024)

SARL DUFAURE ELEC, 22 le Hameau des Coudannes, 33720 Podensac, RCS BORDEAUX 947 905 428. Travaux d'installation, de dépannage et de réparation d'électricité générale. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302561443941

SARL ECOUTEZ VOIR, 30 Rue Joseph Bonnet, 33100 Bordeaux, RCS BORDEAUX 480 642 388. Concevoir organiser promouvoir des événements à caractère privé ou public, assurer un conseil en communication à des entreprises ou à des institutions. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302561443810

SARL SANTA, 3 Chemin des Prés de Badet, 33770 Salles, RCS BORDEAUX 483 621 934. Exploitation d'un fonds de commerce de mécanique de précision de tolérance d'Électroérosion le négoce en matière première et de matériels industriels. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302561443813

SARL C-NA, 27 Chemin de Grange, 33480 Moulis-En-Médoc, RCS BORDEAUX 501 644 686. Non communiquée. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302561443816

SARL TAXI LERM, 82 Cours Gambetta, 33210 Langon, RCS BORDEAUX 503 206 609. Taxi, transport de personnes et à titre accessoire le transport public de voyageurs et location de véhicules. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302561443819

SARL FIXIT MULTISERVICES, Rue du Courant, Immeuble le Premium, Zone Artisanale la Gardette, 33310 Lormont, RCS BORDEAUX 504 430 141. Publicité décoration vente de prestations de services peinture signalétique entretien de parcs et de jardins. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302561443822

SAS H3S, Rue Walter Scott, 33600 Pessac, RCS BORDEAUX 423 601 715. Prise de participation directe ou indirecte de la société par tous moyens dans toutes entreprises ou société animation gestion contrôle de toutes société fourniture de toutes prestations administratives ou autres au bénéfice de toute société filiale. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302561443825

SARL CARROSSERIE D.E.G (D.E.G), 6 Rue des Frères Lumière, 33560 Carbon Blanc, RCS BORDEAUX 530 386 895. Entretien de véhicules légers et poids lourds et camping cars mécanique automobile. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302561443828

SARL MOULIERE EMBALLAGE-DIS-COUNT PRIMEURS, 4 la Moulière, 33730 Balzac, RCS BORDEAUX 533 736 005. Commerce de gros (commerce Interentreprises) de fruits et légumes ainsi que toutes activités connexes. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302561443831

SARL LARIS-BEAUTE AQUITAINE COSMETICS (LBAC), 4 Avenue de la Dame Blanche, 33320 le Taillan-Médoc, RCS BORDEAUX 534 736 517. Manucure pédicure extension de cils vente d'accessoires cosmétiques et esthétiques et parfumerie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302561443834

LE TOUZIC Benoît, 16b Avenue du Général de Gaulle, 33510 Andernos-les-Bains, RCS BORDEAUX 750 747 313. Crêperie, Saladerie, Restauration Rapide. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302561443837

SAS GAS LAS TRADING - DB TRADING SAS, 165 Avenue du Général de Gaulle, Espace Commercial, les Portes du Médoc Lieu-Dit Picot, 33160 Saint-Médard-en-Jalles, RCS BORDEAUX 752 373 837. Le négoce de tous biens d'équipement, de tous produits mobiliers, manufacturés ou non, matières premières, alimentaires ou non, import-export en direct ou via internet ; prestations de services en matière commerciale, administrative, relations publiques, agent d'affaires; Consulting commercial, marketing, publicité. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302561443839

SAS UNIVERS TEK (UNIVERS TEK), 1 Place Aristide Briand, 33310 Lormont, RCS BORDEAUX 753 114 115. Informatique, téléphonie, réparation, entretien, commerce d'unités périphériques et de logiciels en magasin spécialisé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302561443842

GUINOBERT Eric, 12 Route de Créon, 33670 Madirac, RCS BORDEAUX 790 474 027. Charcuterie Traditionnelle. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302561443845

SARL ALL SQUARE, 2 Bis Rue de la Cassotte, 33510 Andernos-les-Bains, RCS BORDEAUX 811 166 834. Conception impression et diffusion d'un magazine de golf gratuit et vente d'espace publicitaire dans ce magazine. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302561443848

SAS INTER GLOBAL INVEST, 9 Rue de Condé, 33064 Bordeaux Cedex, RCS BORDEAUX 811 787 449. Conseil, Consulting et management en gestion. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302561443851

SAS ATCE, 46 Avenue Jean Cailleau, 33370 Salleboeuf, RCS BORDEAUX 814 209 219. Entreprise générale du bâtiment. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302561443854

SARL ENTREPRISE GENERALE DU BATIMENT (AQUITAINE EG.BATI), 9 Rue Gallié, 33185 Le Haillan, RCS BORDEAUX 817 945 165. Entreprise générale du bâtiment conception construction rénovation négociation commercialisation de maison individuelles ou d'immeubles collectifs restaurations d'immeubles anciens taille de pierre bureau d'études étude technique et financière marchand de biens. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302561443857

SAS SB, Galerie Marchande les Tabernottes, Lot Numéro 12, 33370 Yvrac, RCS BORDEAUX 819 991 373. Bar, restaurant, débit de boissons. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302561443860

SARL BRF L'ENFANT DU BASSIN, 13 Rue Maryse Bastié, 33510 Andernos-les-Bains, RCS BORDEAUX 820 128 999. L'activité de peintre en bâtiment intérieur et extérieur. la pose et la vente de carrelage, et plus généralement tous travaux de finition dans le bâtiment. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302561443863

SAS BERGELOR SERVICES, 326 Avenue du Médoc, 33320 Eysines, RCS BORDEAUX 829 516 616. Vente au détail, installation, livraison, maintenance, service après-vente de tous biens d'équipement, cuisine, cheminée, sanitaire et tous accessoires s'y rapportant. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302561443866

SARL LAURA CIHUELO, 10 Rue Amaury de Craon, 33670 Créon, RCS BORDEAUX 829 396 233. Coiffure et esthétique. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302561443869

SARL ISA MARIAGE, 12 Rue Jean Jacques Rousseau, 33340 Lesparre-Médoc, RCS BORDEAUX 830 942 348. Vente-négoce de tenues de mariage et de cérémonies - accessoires (homme, femme, enfant). Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302561443872

SAS KMO-BAT, 14 Chemin du Maubourquet, 33450 Saint-Loubes, RCS BORDEAUX 831 612 460. Entreprise générale du bâtiment : gros oeuvre notamment maçonnerie et béton armé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302561443875

SARL MULTIMEDIA SERVICE, 14 Cours du Maréchal Foch, 33720 Podensac, RCS BORDEAUX 832 519 219. Exploitation d'un fonds de commerce de réparation informatique et téléphonie ainsi que vente de petit matériel électronique et informatique. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302561443878

SAS CAZE CONSTRUCTION, 401 Avenue Vulcain, 33260 la Teste-De-Buch, RCS BORDEAUX 833 109 440. Activité de maçonnerie générale et de travaux du bâtiment. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302561443881

SAS RIBEIRO AQUITAINE, 10 Route de Loubere, 33450 Montussan, RCS BORDEAUX 833 623 929. Aménagement extérieur (création de terrasse, de trottoirs de plages de piscine et d'allées) pose de revêtement pavage dallage bétonnage bordure et caniveaux confection de muret enduit déboisement Dessouchage eaux usées tout a l'égout avec branchement réseau public assainissement drainant fosse septique et d'épandage eaux pluviales branchement sur réseau public ou massif drainant réseaux divers diverses alimentations. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302561443884

SAS C.L.C., 1 Rue Armand Caduc, 33190 la Réole, RCS BORDEAUX 834 328 940. Exploitation d'un fonds de commerce de café, bar, salle de jeux, snack, débit de boisson. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302561443887

SARL 5 A RENOVATION, 27 Avenue Périe, B 115, 33520 Bruges, RCS BORDEAUX 838 995 504. Rénovation second oeuvre entretien de biens immobiliers accomplissement divers travaux de finition et de rénovation. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302561443890

SARL F2A CONCEPT, 26 Avenue Gustave Eiffel, CS 70101, 33701 Mérignac Cedex, RCS BORDEAUX 840 636 740. Démolition, maçonnerie, charpenterie, couverture, revêtements de sols et murs. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302561443893

SAS FLD 5, 17 Avenue Président J F Kennedy, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 842 324 337. Négoce de fruits et légumes au détail et de produits régionaux. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302561443896

SAS DU LAVOIR, 67 Avenue de Verdun, 33127 Martignas-Sur-Jalle, RCS BORDEAUX 843 083 577. Activité de boucherie charcuterie plats cuisinés rôtisserie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302561443899

SAS CONIFERES BLEUS COOPERATION (CBC), Zone Industrielle la Plastre, 33210 Preignac, RCS BORDEAUX 830 721 445. Manipulation transformation conditionnement de produits alimentaires, import, export de marchandises. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302561443902

SAS VN AMEUBLEMENT, 388 Boulevard Jean-Jacques Bosc, 33130 Bègles, RCS BORDEAUX 847 870 730. Vente au détail commerce de gros import export de meubles literie salon articles décoration tous articles liés à la maison. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302561443905

SAS F SMM SERVICES, 168 Rue Saint-François Xavier, 33170 Gradignan, RCS BORDEAUX 847 979 754. Construction de maisons individuelles. travaux gros oeuvres et second oeuvre du bâtiment travaux de rénovation. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302561443908

SAS LION D'OR, 2 Place de l'Église, 33760 Targon, RCS BORDEAUX 850 993 197. L'exploitation de tout fonds de commerce de café, bar, restaurant, Sandwicherie, plats et boissons à emporter. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302561443910

SAS LES PRODUITS D'ANTHONY, 40 Avenue Jean Jaurès, 33600 Pessac, RCS BORDEAUX 851 103 192. Épicerie fine de tous produits alimentaires. vente sur place et à emporter de plats cuisinés. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302561443913

SARL BEMALT, 17 Rue de Belfort, 33160 Saint-Médard-En-Jalles, RCS BORDEAUX 852 547 975. Production, confection et commercialisation de produits alimentaires non réglementés, notamment à base de diverses céréales. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302561443916

SARL CHEZ GUILLAUME, 30-31 Place Maucaillou, 33450 Saint-Sulpice-Ét-Cameyrac, RCS BORDEAUX 853 270 924. Boucherie, charcuterie, traiteur, fromagerie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302561443919

SAS LES FLEURS DU PHENIX, 68 Bis Boulevard du Maréchal Juin, 33510 Andernos-les-Bains, RCS BORDEAUX 899 025 373. Vente de produits à base de charvres, produits alimentaires non réglementés, produits cosmétiques à base de plantes. vente de E cigarette et leur liquide. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302561443922

SARL LA BOULANGE D'OR, 33 Avenue Maucaillou, 33450 Saint-Sulpice-Ét-Cameyrac, RCS BORDEAUX 908 411 945. Boulangerie, pâtisseries, viennoiseries confiserie, glace et salon de thé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302561443925

SARL CAFE DU PROGRES, 3 Cours Ausone, 33430 Bazas, RCS BORDEAUX 908 589 955. Bar, brasserie, jeux PMU, loterie nationale, vente à emporter, location et vente de cassette vidéo et DVD. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302561443928

EIRL FERREIRA DE OLIVEIRA Ronaldo, 14 Avenue Georges Clémenceau, Res Isabelle Logement 17, 33110 le Bouscat, RM 802 397 380. Installation d'Ascenseurs, Nettoyage Courant Des Bâtiments, Services De Déménagement. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302561443931

BOURON Thierry, Jean, Allée des Louisianes, Rés François Mauriac Bâtiment a Apt 3, 33380 Biganos, RM 384 280 285. Travaux De Couverture, Installation d'Eau et de Gaz, Chauffage. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302561443933

SARL Artistic Gourmet, 38 Rue de Verdun, 33360 Carignan-De-Bordeaux, RCS BORDEAUX 909 456 162. La fabrication à caractère artisanal de pâtisseries, viennoiseries, chocolats et confiseries à vendre sur place, à emporter ou par correspondance, avec service de livraison possible, salon de thé, petite restauration, vente d'objets et accessoires liés à l'activité. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302561443935

SARL LE BIDULE, 11 Rue de Candale, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 903 252 583. Restauration traditionnelle sur place et à emporter. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302561443938

SARL C E D E F, 31 Avenue de Canteranne, Parc d'Activités Canteranne, 33600 Pessac, RCS BORDEAUX 349 006 965. Services administratifs d'instituts de beauté spécialisés dans la pose d'ongles la beauté des mains et des pieds vente de produits cosmétiques d'accessoires de bijoux fantaisie en relation avec l'activité principale institut de beauté dans la pose d'ongles beauté des mains et des pieds. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302561443807

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE

CONVERSION EN LIQUIDATION
JUDICIAIRE

(Jugement du 20 février 2024)

SARL WEBDELAUTO.COM, 170 Rue de la Voyette, 59273 Fretin, RCS LILLE METROPOLE 495 314 742. Commerce de détail d'équipement automobile. Jugement du Tribunal de Commerce de LILLE-METROPOLE en date du 20-02-2024 a prononcé la conversion en liquidation judiciaire sous le numéro 2023/304 désigne comme liquidateur : SCP BTSG prise en la personne de Maître Antoine BARTI 445 boulevard Gambetta Tour Mercure 6^{ème} étage 59200 TOURCOING, met fin à la mission de l'administrateur : la SELAS BMA ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES prise en la personne de Maître MIQUEL Laurent à la fin de l'activité autorise le maintien de l'activité jusqu'au 23-02-2024.

133025611395417

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE
REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 20 février 2024)

SAS WEILL, 11bis Avenue Mac Mahon, 75017 Paris 17^e Arrondissement, RCS PARIS 789 887 403. Fabrication de vêtements de dessus. Le Tribunal de Commerce de PARIS a prononcé en date du 20/02/2024 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le

numéro P202400691 date de cessation des paiements le 08/02/2024, et a désigné juge commissaire : M. Jean-françois Poncet, administrateur : SCP d'ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES ABITBOL & ROUSSELET en la personne de Me Joanna Rousselet 38 avenue Hoche 75008 Paris, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire : SELARL AXIME en la personne de Me Jean-Charles Demortier 62 boulevard de Sébastopol 75003 Paris, et a ouvert une période d'observation expirant le 20/06/2024, les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au bodacc.

13302561116828

TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONT-DE-MARSAN

CONVERSION EN REDRESSEMENT
JUDICIAIRE DE LA PROCÉDURE DE
SAUVEGARDE

(Jugement du 16 février 2024)

SARL SYLVINOV, Route de Beroute, Zone Industrielle Rond Point Général, 40210 Labouheyre, RCS MONT DE MARSAN 331 241 760. Fabrication, représentation, Commercialisation, réparation de matériel agricole, forestier et de Voierie, et de toutes pièces détachées se rapportant à ce matériel. Jugement du tribunal de commerce de Mont-de-Marsan en date du 16 Février 2024 convertissant la procédure de sauvegarde en procédure de redressement judiciaire sans constatation d'un état de cessation des paiements et désignant administrateur SELARL APEX AJ, prise en la personne de Me Julien ALLART 66, allée Marines - Espace Rivé Gauche - 64100 Bayonne avec les pouvoirs :.

13302561116564

MANDATAIRES ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES

RECHERCHE DE PARTENAIRES/REPRENEURS

APEX
Administrateurs Judiciaires

SARL SYLVINOV

SYLVINOV

PROCEDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

Activité : Depuis plus de 100 ans, la conception, construction, distribution et réparation de matériels agricoles et forestiers

- Entreprise innovante sur le marché du reboisement et de l'entretien forestier

- Distributeur officiel de la marque premium FAE.

- Outil de production de plus de 2 000 m² au coeur du massif forestier des Landes de Gascogne

Clientèle : Entrepreneurs de travaux, sylviculteurs, collectivités, coopératives, ONF...

CA : 1,2 M€ au 31 décembre 2022 / 1,7 M€ au 31 décembre 2021

Salariés : 9 salariés

La date limite de dépôt des offres de reprise est fixée au :
27 mars 2024 à 12h

Dossier disponible à l'Etude sur demande écrite motivée, sous **références 20137** après signature d'un engagement de confidentialité et justification de la capacité technique, commerciale et financière du candidat à intervenir dans cette affaire. Les offres devront être conformes aux articles L.642-2 et suivants du Code du Commerce.

Les candidats sont invités à contacter par écrit :

SELARL APEX AJ – Espace Rive Gauche - 66 Allées Marines
64100 BAYONNE Courriel : etude@apex-aj.fr

ECHOS

JUDICIAIRES - GIRONDINS

SE CHARGENT
DE VOTRE
PUBLICITÉ

LA PARUTION
DANS NOTRE JOURNAL
TOUS LES VENDREDIS



POUR VOTRE
COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Tél. 05 56 52 32 13
publicite@echos-judiciaires.com

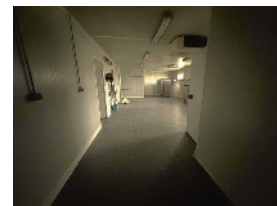
W
CONSEIL
NATIONAL
DES ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES
ET DES MANDATAIRES JUDICIAIRES

REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS

SB

SCP SILVESTRI-BAUJET – MANDATAIRES JUDICIAIRES

23 RUE DU CHAI DES FARINES
33000 BORDEAUX



**À VENDRE FONDS DE COMMERCE
DE SERVICE TRAITEUR**
1 Impasse Franklin
33530 BASSENS

Dossier n° 14015 sur demande à la SCP SILVESTRI-BAUJET,
Mandataires Judiciaires 23 rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux
Courriel : fxbuteux@mjsb.fr

DESCRIPTIF SUR LE SITE WWW.MJ-SO.COM

Agenda

de mars 2024

JOURS OUVRABLES

26 JOURS

JOURS OUVRÉS

FERMETURE SAMEDI ET DIMANCHE

21 JOURS

FERMETURE DIMANCHE ET LUNDI

22 JOURS

VENDREDI 15 MARS

• **Impôt sur les sociétés** : télépaiement de l'acompte d'impôt sur les sociétés. Chaque acompte trimestriel est en principe égal à 25 % de l'impôt dû. Aucun acompte n'est à verser lorsque le montant de l'impôt est inférieur à 3 000 euros.

Le taux réduit de 15 % s'applique jusqu'à 42 500 euros de bénéfice imposable.

• **Employeurs de moins de 50 salariés** : déclaration sociale nominative (DSN) sur le site net-entreprises.fr et télépaiement des cotisations sociales sur les salaires de février payés en janvier ou février.

LUNDI 25 MARS

• **Employeurs de plus de 9 salariés et employeurs de 9 salariés au plus ayant opté pour le paiement mensuel** : paiement des cotisations de retraite complémentaire Agirc-Arrco sur les salaires de février 2024.

DIMANCHE 31 MARS

• Passage à l'**heure d'été** : à 2 heures du matin, ajouter une heure.

• **Obligation d'information des cautions** - Les créanciers professionnels doivent faire connaître à la caution personne physique le montant du principal de la dette, des intérêts et autres accessoires restant dus au 31 décembre de l'année précédente.

Il doit également rappeler à la caution personne physique le terme de son engagement, ou sa faculté de résiliation à tout moment si le cautionnement est à durée indéterminée, les conditions dans lesquelles la résiliation peut être exercée devant aussi être précisées.

En cas de manquement à cette information, le créancier perd les intérêts échus entre deux informations effectuées.

Cette obligation s'applique aussi au cautionnement souscrit par une personne morale envers un établissement de crédit ou une société de financement en garantie d'un concours financier accordée à une entreprise (Code civil, article 2302).

DATES VARIABLES

• Télèglement de la **TVA** afférente aux opérations de février.

• **TVA** au régime des **acomptes provisionnels** : télépaiement de l'acompte afférent aux opérations de février et régularisation afférentes aux opérations de janvier. ■

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX

	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2022 T2	123,65	+ 4,43 %
2022 T3	126,13	+ 5,37 %
2022 T4	126,05	+ 6,29 %
2023 T1	128,68	+ 6,69 %
2023 T2	131,81	+ 6,60 %
2023 T3	133,66	+ 5,97 %

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :
- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE

PLAFOND MENSUEL

2024 : 3 864 €

Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (46 368 €)

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2023

VOITURES	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL			
	PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,529	(d x 0,316) + 1 065 €	d x 0,370	
4 CV	d x 0,606	(d x 0,340) + 1 330 €	d x 0,407	
5 CV	d x 0,636	(d x 0,357) + 1 395 €	d x 0,427	
6 CV	d x 0,665	(d x 0,374) + 1 457 €	d x 0,447	
7 CV et plus	d x 0,697	(d x 0,394) + 1 515 €	d x 0,470	
VÉLO-MOTEUR	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL			
	CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm ³	d x 0,315	(d x 0,079) + 711 €	d x 0,198	
MOTOS	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL			
	PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,395	(d x 0,099) + 891 €	d x 0,248	
3, 4 ou 5 CV	d x 0,468	(d x 0,082) + 1 158 €	d x 0,275	
plus de 5 CV	d x 0,606	(d x 0,079) + 1 583 €	d x 0,343	

INDICE DES PRIX

(BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION

	JANVIER 2023	JANVIER 2024	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	114,6	118,19	+ 3,1 %
INDICE HORS TABAC	113,86	117,16	+ 2,9 %

INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL

TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE EN %
2 ^e TRIMESTRE 2022	140,59	+ 3,5 %
3 ^e TRIMESTRE 2023	141,3	+ 3,69 %
4 ^e TRIMESTRE 2023	142,06	+ 3,5 %

SMIC

HORAIRE	MENSUEL (35 H)
11,65 €	1 766,96 €

TENDANCES BOURSE



SÉBASTIEN HÉNIN
 Directeur de
 la Gestion Privée
 Alienor Capital

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2024		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	7 953,78	4,2%	5,4%	19,9%	7 966,68	7 318,69	France
SBF 120	6 011,96	3,8%	4,9%	18,1%	6 021,57	5 555,78	France
EURO STOXX 50	4 887,25	5,4%	8,1%	25,0%	4 887,25	4 403,08	Europe
S&P 500	5 067,01	3,6%	6,2%	28,3%	5 088,80	4 688,68	USA
NASDAQ 100	17 928,95	2,9%	6,6%	55,2%	18 004,70	16 282,01	USA
FOOTSIE 100	7 686,54	0,7%	-0,6%	4,2%	7 733,24	7 446,29	Royaume-Uni
DAX 30	17 563,12	3,5%	4,8%	22,1%	17 563,12	16 431,69	Allemagne
SMI	11 460,03	0,6%	2,9%	3,4%	11 496,76	11 091,58	Suisse
NIKKEI	39 239,52	9,8%	17,3%	40,4%	39 239,52	33 288,29	Japon
SSE COMPOSITE	3 015,48	3,6%	1,4%	-2,3%	3 015,48	2 702,19	Chine

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2024		Rendement 2023
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
ALIS FARMA	13,30	-2,2%	1,5%	47,8%	13,60	13,05	-
ARVERNE GROUP SA	8,30	-6,8%	-12,6%	-17,0%	9,65	8,20	-
ASHLER ET MANSON	3,06	-4,4%	-4,4%	-6,7%	3,20	3,06	-
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	-35,9%	0,0%	8,20	5,90	-
CERINNOV GROUP	2,84	8,4%	8,0%	174,7%	2,98	2,41	-
CHEOPS TECHNOLOGY	62,00	-4,6%	-3,9%	1,6%	65,00	53,00	2,4%
DOCK.PETR.AMBES AM	496,00	3,8%	5,1%	9,7%	496,00	470,00	7,7%
EAUX DE ROYAN	86,00	1,2%	-5,5%	0,0%	91,00	84,00	7,1%
EUROPLASMA	0,001	-41,7%	-73,6%	-99,9%	0,005	0,001	-
FERMENTALG	0,65	61,8%	114,6%	-59,5%	0,93	0,27	-
GASCOGNE	3,44	-1,7%	-5,5%	-12,5%	3,64	3,42	-
GPE BERKEM	2,30	-26,3%	-24,8%	-56,5%	3,68	2,29	-
GPE PAROT (AUTO)	8,25	0,0%	0,0%	291,0%	8,30	8,15	-
HYDROGENE DE FRANCE	7,95	-31,5%	-36,9%	-67,7%	12,70	7,78	-
HUNYVERS	13,15	-6,1%	-6,1%	12,4%	14,25	13,15	-
I.CERAM	3,52	17,3%	21,4%	-69,4%	5,35	2,54	-
I2S	6,30	5,0%	8,6%	0,0%	6,80	5,10	2,2%
IMMERSION	1,95	-3,5%	0,5%	-58,9%	2,02	1,79	-
IMPLANET	0,07	1,8%	8,1%	-58,2%	0,09	0,06	-
KLARSEN DATA	2,72	-1,1%	0,0%	40,2%	3,38	2,38	-
LECTRA	31,20	-5,2%	-0,2%	-8,4%	34,75	29,15	1,2%
LEGRAND	90,88	0,6%	-3,4%	15,2%	94,10	89,08	2,3%
MON COURTIER ENERGIE	8,00	1,3%	-	-	8,19	7,86	-
MULTIMICROCLOUD	0,25	0,0%	19,0%	0,0%	0,25	0,20	-
OENEO	11,20	-6,7%	-13,2%	-18,5%	12,90	10,75	3,1%
POUJOLAT	13,50	-11,8%	-18,2%	-40,3%	16,50	12,80	2,4%
SERMA TECH.	430,00	0,0%	0,0%	0,0%	430,00	430,00	-
UV GERMI	3,57	-17,7%	1,4%	-5,6%	4,34	3,45	-
VALBIOTIS	4,12	-5,5%	-17,6%	16,1%	5,12	3,91	-



**GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS
 ET GESTION DE FONDS**

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : 05 56 81 17 22
www.alienorcapital.com

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »



Lola

**APPRENDRE
LE GRAFF
CHILLER
DANS LES RUES
DE NEW-YORK
DEVENIR
ASTRONAUTE**

Soignée pour un sarcome

**Il n'y a pas
de petits rêves,
il n'y a pas
de petits dons**

**C'est le cancer qui doit renoncer,
pas les malades.**

**Votre entreprise est prête à s'engager ?
Quelle que soit sa taille et ses capacités
financières, votre entreprise peut
contribuer à la lutte contre le cancer**

